DOCUMENT RESUME

ED 332 517 FL 019 160

AUTHOR Turcotte, Roselyne
TITLE La toponymie: Metaphorisation, demetaphorisation, remetaphorisation (Toponymy: Metaphorization, Demetaphorization, Remetaphorization).
INSTITUTION International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO ISBN-2-89219-218-8
PUB DATE 91
NOTE 110p.
PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC05 Plus Postage.
DESCRIPTORS Foreign Countries; *Geography; Language Research; Linguistic Theory; *Metaphors; *Onomastics; Semantics; Semiotics
IDENTIFIERS Canada; *Place Names; *Quebec

ABSTRACT

A study investigated one segment of toponymy, the study of place names, in Quebec. The first chapter discusses the nature, functions, and functioning of place names from a semiotic-logico-linguistic viewpoint. Chapter two describes the corpus and methodology of the study. Over 900 occurrences of "anse," the French word for "cove," in Quebec were examined from the perspective that the cove names given to geographic locations are an attempt to acknowledge meaning through metaphor. The cove names were assigned to four categories, including: parallel or similar forms; native names; homographic or identical names; and coves named after people. Within these categories, further lexical, morphosyntactic, and homonymic analysis is performed. The third chapter examines how semantic and semiotic connotations are incorporated into place names, laying a foundation for the concept of the place name as metaphor. The fourth and final chapter addresses in greater depth the idea that the place name may be both created and perceived as a metaphor within a particular spatial and temporal context. A 117-item bibliography and the categorized cove name lists are appended. (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Publication
B-179

Centre international de recherche
en aménagement linguistique

Faculté des lettres
Université Laval

ED332517

1991

LA TOPONYMIE: MÉTAPHORISATION, DÉMÉTAPHORISATION, REMÉTAPHORISATION

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

L Lafoye

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FL019160

BEST COPY AVAILABLE

Roselyne Turcotte

RECHERCHE CENTRE INTERNATIONAL CIRAL AMENAGEMENT LINGUISTIQUE

Roselyne Turcotte

LA TOPONYMIE:
MÉTAPHORISATION, DÉMÉTAPHORISATION, REMÉTAPHORISATION

Publication B-179

1991
Centre international en aménagement linguistique
International Center for Research on Language Planning
Québec

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

© **1991 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE**
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 2ième trimestre 1991
ISBN 2-89219-218-8

«Il y a dans le domaine de l'espace nécessairement projection des choses sur les mots: le référent dévore le signifié» (JEAN PEYTARD).

Résumé

Le signe toponymique véhicule un message qui s'analyse différemment selon que l'on se situe au moment de l'acte dénominationnel (la production) ou à la saisie actuelle du nom propre de lieu (la réception). En effet, entre ces deux strates temporelles, des facteurs historiques, esthétiques et sociaux ont laissé leurs marques et modifié la perception du système toponymique. Le nom propre de lieu ne peut plus être perçu de la même façon. Il s'est «dilaté sémiquement» (le mot est de Roland Barthes).

Il devient possible d'analyser le système toponymique, à l'aide d'un interprétant métaphorique qui structure différemment la conception du monde, aux deux stades distincts de la production qui est monosémique et de la réception qui est polysémique. Il se dessine ainsi deux «spectres sémiques» (Barthes) qui permettent de faire jaillir la Métaphorisation, Démétaphorisation, Remétaphorisation.

L'analyse est faite sur un corpus de 946 noms d'anses du Québec. Il constitue le niveau neutralisé, base des observations.

Table des matières

RÉSUMÉ i

LISTE DES ABRÉVIATIONS v

LISTE DES REPRÉSENTATIONS VISUELLES DE L'ANALYSE MÉTALINGUISTIQUE v

1. **Les arbres** v
2. **Les tableaux** vi
3. **Les graphiques** vi

LISTE DES ANNEXES vii

Introduction:
MÉTAPHORISATION, DÉMÉTAPHORISATION, REMÉTAPHORISATION 1

Chapitre I:
LE SIGNE TOPONYMIQUE: NOM PROPRE DE LIEU 3

Chapitre II:
CORPUS ET MÉTHODOLOGIE 9

1. **Le corpus ANSE** 9
   - A. ***Présentation générale et mises en garde pour une interprétation synchronique*** 9
   - B. ***Répartition préliminaire*** 11
2. **Prolégomènes à la décomposition** 13
   - A. ***La catégorisation: principes*** 13
   - B. ***La méthodologie: approche sémiotique*** 14
3. **Décomposition du corpus ANSE** 16

   Introduction 16

   - A. ***Répartition lexicale*** 16
     - *- La distinction NP1-NP2* 16
     - *- Typologie des difficultés de classement rencontrées* 17
   - B. ***Répartition morphosyntaxique selon les formants syntagmatiques et les catégories lexicales*** 19
     - 1. *Les structures syntaxiques* 21
     - 1.1 *Les syntagmes toponymiques à structures elliptiques* 21
     - 1.2 *Les syntagmes toponymiques à structures non elliptiques* 22
     - 2. *Les prépositions* 22
     - 2.1 *Répartition des prépositions* 22

2.2 *Répartition selon la préposition* ... 22
2.3 *Répartition des prépositions selon les catégories lexicales* ... 23
3. *L'article défini* ... 23
4. *Les déterminants* ... 24
4.1 *Les déterminants des spécifiques* ... 24
4.1.1 *Les déterminants antéposés au spécifique* ... 24
4.1.2 *Les déterminants postposés au spécifique* ... 24

classe 1: les adjectifs ... 24
classe 2: les syntagmes prépositionnels ... 24
classe 3: le déterminant et le déterminé forment des unités lexicalisées ... 25

4.2 *Les déterminants du générique* **ANSE** *et de ses variantes terminologiques ou dialectales* ... 25
4.2.1 *Les déterminants antéposés au générique* ... 25
4.2.2 *Les déterminants postposés au générique* ... 25

C. ***Répartition morphosyntaxique selon la combinaison des formants syntagmatiques et des catégories lexicales*** ... 26
1. *Les noms communs (NC)* ... 26
1.1 *Les syntagmes non elliptiques* ... 27
1.2 *Les syntagmes elliptiques* ... 27
2. *Les noms propres de premier degré (NP1)* ... 28
2.1 *Les syntagmes non elliptiques* ... 28
2.2 *Les syntagmes elliptiques* ... 28
3. *Les noms propres de deuxième degré (NP2)* ... 28

D. ***Répartition homonymique*** ... 29

classe 1: homonymes absolus de 3 occurrences et plus ... 29
classe 2: homonymes absolus de 2 occurrences ... 29
classe 3: divers ... 29

E. ***Répartition des variantes terminologiques et dialectales du générique ANSE*** ... 30

F. ***NP1: Répartition référentielle selon les catégories onomastiques*** ... 30

G. ***Répartition des 40 NP2*** ... 30

H. ***NC/NP1-NP2: Répartition référentielle selon les catégories conceptuelles*** ... 31

Chapitre III:
LE CONCEPT MÉTAPHORIQUE EN CONTEXTE ÉNONCIATIF ... 51

A. ***Concept métaphorique - connotation métaphorique*** ... 51

B. ***Les connotateurs sémantiques*** ... 54

C. ***Les connotateurs sémiotiques*** ... 55

Chapitre IV:
LE TOPONYME: UN FAISCEAU DE MODALITÉS SUBJECTIVES - ESSAI D'INTERPRÉTATION - ... 59

Conclusion:
VERS UNE PERSPECTIVE D'ÉNONCIATION MÉTAPHORIQUE EN TOPONYMIE ... 65

CATALOGUE DES PRINCIPALES NOTIONS ... 67

BIBLIOGRAPHIE ... 75

ANNEXES ... 81
Mode d'emploi des annexes ... 81

Liste des abréviations

art +	présence d'un article	NP	nom propre
art -	absence d'article	NP1	nom propre de premier degré
ant.	antéposé	NP2	nom propre de second degré
cat.	catégorie	occ.	occurrence
CNT	connotateur	post.	postposé
dét. +	déterminant	prép +	présence d'une préposition
dét. -	déterminant	prép -	absence d'une préposition
ELL.	elliptique	- S	absence d'un spécifique
EP	évaluation préliminaire	syn:	synonyme
- G	absence du générique	SF	syntaxe française
GRAPH.	graphique	TO	nom d'un autre lieu
LOC. ou local.	localisationnel	v.	voir
N E ou non ell	non elliptique	voc.	vocable
NC	nom commun		

Liste des représentations visuelles de l'analyse métalinguistique

I. Les arbres

Arbre 1
Aperçu de la répartition du corpus initial de 946 occurences brutes 33

Arbre 2
Répartition morphosyntaxique NP1 36

Arbre 3
Répartition morphosyntaxique NP2 37

Arbre 4
Répartition morphosyntaxique NC 38

Arbre 5
Répartition onomastique 42

Arbre 6
Répartition référentielle NP1 NP2 NC 44

Arbre 7 a
Répartition référentielle détaillée NP1 NP2 NC 46

Arbre 7 b
Suite 47

II. Les tableaux

Tableau 1
Répartition des formants des syntagmes toponymiques elliptiques 20

Tableau 2
Synthèse de l'analyse métaphorique 66

III. Les graphiques

Graphique 1
Répartition générale du corpus 32

Graphique 2
Répartition selon les catégories lexicales 34

Graphique 3
Répartition selon la structure syntaxique 34

Graphique 4
Répartition selon la structure syntaxique 35

Graphique 5
Répartition des prépositions 39

Graphique 6
Répartition selon la préposition 39

Graphique 7
Répartition des prépositions selon la catégorie lexicale 40

Graphique 8
Répartition selon l'article défini 40

Graphique 9
Répartition des spécifiques selon les déterminants 41

Graphique 10
Répartition des variantes terminologiques ou dialectales du générique ANSE 41

Graphique 11
Répartition onomastique 43

Graphique 12
Répartition référentielle NP1 NP2 NC 45

Graphique 13
Strates dénominationnelles de l'espace 45

Graphique 14 a
Répartition référentielle détaillée NP1 NP2 NC 48

Graphique 14 b
Suite 48

Graphique 14 c
Suite 49

Liste des annexes

Annexe A
Formes parallèles 82

Annexe B
Formes autochtones 83

Annexe C
Toponymes à structure syntaxique elliptique 84

Annexe D
Toponymes à structure syntaxique anglaise 84

Annexe E
Déterminants antéposés au spécifique 85

Annexe F
Déterminants postposés au spécifique 85

Annexe G
Déterminants antéposés au générique 86

Annexe H
Déterminants postposés au générique 87

Annexe I
Classes homonymiques 87

Annexe J
Variantes terminologiques et dialectales du générique ANSE 89

Annexe K
Répartition référentielle NP1 (selon les catégories onomastiques) 91

Annexe L
Liste des NP2 94

Annexe M
Répartition référentielle NP1 NP2 NC (selon les catégories conceptuelles) 95

Annexe N
Liste complète et alphabétique des vocables du corpus ANSE 97

Introduction

Métaphorisation, démétaphorisation, remétaphorisation[1]

Aborder la toponymie dans une perspective d'énonciation métaphorique, c'est convenir que le nom de lieu est le résultat d'un acte linguistico-social fondé sur l'analogie; c'est ne pas souscrire à la vision historiciste, étymologisante de l'onomastique traditionnelle. Mais c'est aussi exprimer l'inexpérience d'une débutante face à l'onomastique. Cette science mystérieuse et polymorphe ne révèle pas tous ses secrets en quelques mois. Pour bien la maîtriser, il faut des connaissances en histoire, en géographie, en linguistique (en particulier la phonétique, l'étymologie, la dialectologie), en sociologie, etc. C'est une science qui ne se laisse posséder qu'avec les années. Je ne prétends ni ne veux faire de l'onomastique, ou de la toponymie (au sens traditionnel évidemment), ce serait impossible. Je travaille sur les mots que sont les toponymes[2], et ces mots sont des noms propres de lieux. Mon approche est donc linguistique, mais aussi sémiotique, car les noms propres - comme je le démontrerai - sont des signes. Aussi, il est important, face à ce cadre sémiotico-linguistique d'analyse de la signification, de voir comment la toponymie considère la dénomination de l'espace, d'examiner ses problématiques, mais aussi ses ouvertures. De fait, le traitement du toponyme dans un processus d'énonciation métaphorique, lui fait retrouver toute sa coloration et son dynamisme significatif.

Le premier objectif de cette étude est donc de découvrir et de démontrer comment la signification dans ses deux acceptions de procès (production de sens) et de produit (sens produit: ce qui est signifié)[3] est générée par le signe toponymique. Le deuxième objectif est d'esquisser une méthode d'interprétation en toponymie, qui, tel qu'annoncé, tient compte des paramètres énonciatifs et métaphoriques.

Les deux buts sont corrélatifs. J'ai en effet besoin d'une méthode d'interprétation pour analyser le signe toponymique. Le tissu de cette étude est donc fait d'un mélange d'aspects théoriques, de dissection de corpus et de tentatives d'interprétation. Le mélange est une activité et un résultat qui se situent du côté de l'échafaudage au sens de «édification progressive», de palimpseste. Il est nécessaire, pour esquisser une nouvelle approche, de rassembler des éléments variés, de les faire dévier de l'usage auquel ils étaient initialement assignés.

Mon travail apparaît donc comme une mosaïque où alternent des descriptions faites d'après un corpus, des exposés théoriques sur les notions de base (complétées par les définitions

---

[1] Cette publication est tirée de mon mémoire de maîtrise en linguistique-terminologie (1987), fait à l'Université Laval, sous la direction de Jean-Claude Boulanger.

[2] *Toponyme* est employé au sens générique. Les noms d'anses sont des hydronymes, mais aussi des toponymes.

[3] À ce sujet, voir Greimas 1979, p. 352 b.

du **Catalogue des principales notions**), des amorces d'états de la question sur le bagage qui a servi de point de départ, et des remarques pour lier tout ce matériel.

Mon postulat est le suivant: l'unité toponymique représente le transfert d'un élément du monde naturel vers une langue naturelle. À la base de cette affirmation, il y a le concept métaphorique: «Dénommer l'espace c'est citer le monde.» À partir de ce baptême-citation, le nom de lieu se «dilate sémiquement» (Barthes 1972, p.127), nourri des sens nouveaux surgis de l'usage, de l'histoire, de la transformation des normes sociales et esthétiques. Il devient possible de l'interpréter métaphoriquement à deux stades distincts, celui du baptême-citation: la production, et celui de la saisie actuelle du résultat de la «dilatation sémique» (Barthes 1972, p.127): la réception. L'interprétation de ces deux niveaux ou «spectres sémiques» (Barthes 1972, p.127), situés dans le temps à deux périodes différentes, permet de faire jaillir la **Métaphorisation, Démétaphorisation, Remétaphorisation.**

Ce postulat exige des élucidations et des justifications. C'est la substance et le but de mon étude de les fournir.

Mon premier chapitre est donc consacré à approcher le toponyme dans ses fondements sémiotico-logico-linguistiques. Il est préalable à l'analyse de voir le fonctionnement et la référence du nom propre de lieu. C'est ce chapitre qui amorce le travail proprement dit. C'est dans la description du nom propre de lieu que je commence à définir les termes de mon postulat et à les organiser en fonction d'une approche énonciative. Le toponyme est la pierre de touche de l'organisation du travail. C'est le signe producteur de sens à partir duquel toute la théorie surgit.

Cette section sert aussi à justifier mon choix méthodologique de même que ma décision de considérer le toponyme en synchronie.

Pour actualiser mes hypothèses (car il y en a plusieurs), je procède par explications fractionnées, à l'aide d'un corpus dont la présentation et le traitement constituent le second chapitre. Il me paraît assez approprié, quoique non nécessaire de travailler sur de la matière concrète et palpable. Ce chapitre rend tangible la théorie. Tous les types catégoriels cités dans le texte ont leurs correspondants en annexes. La consultation de ces dernières permet de mieux saisir les principes qui ont guidé la classification.

Cette première partie, qui donne un statut au NP et décrit le corpus, constitue la base du travail. C'est à partir de ces descriptions statiques que s'articule la suite: la toponymie dans une problématique d'énonciation connotative. C'est le troisième chapitre. C'est là que la connotation et plusieurs autres notions-clés sont abordées dont celles de «concept métaphorique», de «citation», etc. Elles permettent de réintroduire le principe qui sous-tend le postulat («dénommer l'espace c'est citer le monde») et de démontrer leur inscription dans la démarche énonciative, par l'intermédiaire des connotations sémantiques et sémiotiques.

Le quatrième et dernier chapitre s'applique à rassembler toute la matière élaborée précédemment, afin de procéder à une analyse du corpus qui tient compte des paramètres de l'énonciation métaphorique pourvue de tous ses éléments constitutifs. Les connotations sémantiques et sémiotiques du corpus, répertoriées au chapitre précédent, y sont situées dans leur contexte spatio-temporel. Elles y sont interprétées dans l'optique de la métaphorisation, sous l'angle de la production et de la réception. Ce sont ces points de vue, de même que ceux, parallèles, de la dénotation et de la connotation qui vont révéler les secrets de la métaphorisation, démétaphorisation, remétaphorisation, la signifiance globale de l'énoncé toponymique.

Chapitre I

Le signe toponymique: nom propre de lieu

Le nom propre est un monstre et une énigme. À la fois très employé et peu connu, il fascine ceux qui s'y intéressent.

Le mouvement de prospection du nom propre est venu, il y a un siècle, de la logique, avec les travaux de Frege et de Russell, puis, plus récemment, de l'anthropologie avec **La pensée sauvage** de Lévi-Strauss. La linguistique s'est longtemps contentée de la traditionnelle distinction: «le nom d'un seul est appelé nom propre et le nom de plusieurs est appelé nom commun» (cité par Molino 1982, p. 5). Avec l'arrivée de la grammaire comparative et historique, elle participe cependant à cette étude, par le biais de l'onomastique, science séculaire qui étudie l'origine des noms propres. Ainsi, Dauzat, Rostaing, Longnon, Marianne Mulon, Ernest Nègre, etc., ont appliqué les méthodes de l'onomastique aux noms propres de lieux.

Plus récemment, des linguistes délaissant l'étymologie et la géographie linguistique, ont appliqué aux noms propres les principes du structuralisme et de la grammaire générative. Par exemple, Palle Spore dissèque un corpus de noms propres de lieux et l'étudie du strict point de vue syntaxique. Josette Rey-Debove, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Léo H. Hoek, Jean Molino, entre autres, l'abordent sous l'angle sémiotico-linguistique. Plus près de nous, Jean-Yves Dugas fait figure de précurseur dans l'étude linguistique des toponymes québécois. Je ne ferai pas ici le recensement de tous les linguistes, sémioticiens, philosophes et logiciens contemporains qui étudient le nom propre, le présent chapitre se chargeant de les citer au passage.

La linguistique ne s'intéresse plus seulement aux manifestations de surface des noms propres mais aux questions théoriques qui se trouvent à leur base, soit «la définition du concept et du statut linguistique du nom propre» (Hoek 1971, p. 198), posant de ce fait les problèmes de la signification et de la référence.

Ceci étant dit, une mise au point s'impose. Parce que de multiples sciences et disciplines se sont intéressées à l'étude du nom propre, de nombreux points de vue ont été émis, qui peuvent être intégrés à une analyse sémiotico-linguistique du nom propre. Avec Molino, je crois que certaines manifestations de «frontières entre disciplines» vont surgir car «nous ne savons pas bien, en effet, où s'arrête la linguistique et où commencent la logique ou l'anthropologie» (1982, p. 6). Le cadre sémiotique dans lequel j'inscris ma description linguistique du nom propre de lieu ne peut que profiter de tels chevauchements. Une vision élargie des choses est toujours souhaitable.

Règle générale, le nom propre n'a pas été étudié à travers la pluralité des candidats à ce titre:

- Les noms de personnes: Roselyne, Ali, Marc;
- Les noms d'animaux: Fifi, Fido, Cadichon;
- Les appellatifs et titres: papa, monsieur;.

- Les noms de lieux: Québec, Anse Verte;
- Les noms de temps: lundi, octobre, Noël, La Renaissance;
- Les noms d'institutions: Commission de toponymie;
- Les sigles: CTQ;
- Les marques déposées: Pioneer, Ski-Doo, Catelli;
- Les noms de produits de l'activité humaine: Madame Bovary, la 5e Symphonie;
- Les noms de symboles mathématiques et scientifiques: pi;
- Les symboles des unités monétaires: $CAN (dollar canadien);
- Les unités de mesure: kg (kilogramme);
- Les autres noms propres. Tout peut, à un moment donné, recevoir un nom propre: un potage: crème Du Barry, un bateau: La Louise, etc. (Liste faite d'après Molino 1982, p. 6.)

À ma connaissance, les recherches ont porté principalement sur le nom propre de personne, ou anthroponyme, prototype à partir duquel j'extrapole pour traiter du nom propre de lieu ou toponyme.

Ce chapitre a pour fin d'analyser la nature, les fonctions et le fonctionnement du nom propre de lieu. L'exercice est de préciser la façon dont le toponyme produit du sens, la signification étant le fondement de toute mon analyse.

Linguistiquement, la dénomination d'un espace par un nom propre présente des spécificités qu'il est essentiel de remarquer. De fait le nom de lieu comporte de nombreuses implications linguistico-sociales. Dervillez-Bastuji en est assurée et soutient avec raison que:

> Le découpage sémantique de l'espace en ces sous-ensembles que sont les lieux désignés ((par les toponymes)) n'est pas un domaine primitif, mais un produit de l'activité linguistique située elle-même dans un rapport complexe - et fort mal connu -, d'une part avec l'organisation sociale de la communauté linguistique, de l'autre avec des facteurs généraux de structuration cognitive et affective de l'expérience (1981, p. 209).

Cette constatation est le point de départ d'une réflexion sur les relations que le toponyme est susceptible d'entretenir avec l'espace qu'il dénomme, mais aussi avec le groupe social qui baptise une portion d'espace par un acte officiel ou encore par une association habituelle entre le nom et l'espace. Le nom propre de lieu est, en effet, une unité vivante, démocratique, parce qu'il est employé par tous et en tout temps. Le toponyme fait partie des mœurs. Il est «une expression de la culture au même titre que le langage» (Hall 1969, p. 178). En outre, il est utilitaire: «montagnes, bois, rivières, plaines ont reçu un nom particulier dans la mesure où les habitants avaient besoin de les distinguer» (Rostaing 1961, p. 6). Dervillez-Bastuji, en définissant le lieu comme «un fragment borné et qualifié de l'espace considéré» (1982, p. 209) ne fait que souscrire à cette fonction pratique du toponyme. C'est que les hommes ont besoin de se situer et de se démarquer physiquement et socialement les uns par rapport aux autres, c'est pourquoi ils découpent leur espace en lieux en le dénommant d'après des propriétés et des valeurs perceptibles pour un groupe social donné. Ce sont les «contraintes de la communication linguistique ((qui)) imposent de nommer les lieux et les choses et donc de leur tracer des contours» (Dervillez-Bastuji 1982, p. 210).

Le résultat matériel de ces dénominations que sont les toponymes se manifeste généralement, en ce qui concerne les entités hydronymiques au Québec sous la forme canonique d'un générique et d'un spécifique avec ou sans préposition. Par exemple, le générique **anse** peut avoir pour spécifique: *des Acadiens, au Soldat, Seal, du Chien Blanc, des Trois Saumons*, etc. Jean-Yves Dugas (1984, p. 448) a très bien décrit comment se présentent, structurellement, les unités toponymiques. Ainsi, il signale plusieurs variations par rapport au type générique + spécifique. Mentionnons les principales.

1. À la place du générique **anse** apparaît un autre générique dû à une «imprécision terminologique»: *Ruisseau à l'Anguille*, au lieu de *Anse à l'Anguille*, ou à une «variabilité régionale»: *Barachois à Maurice* au lieu de *Anse à Maurice*.
2. Le générique est absent de la dénomination: *Le Gouffre*.
3. La dénomination est constituée par le générique même: *L'Anse*. En général, lorsqu'il y a homologie entre générique et spécifique, la dénomination est précédée de l'article défini.

Le profil très large dessiné ici des toponymes dénommant l'entité **anse** est détaillé dans le chapitre suivant, où je fais une dissection syntaxique et sémantique du corpus. Mais il était nécessaire avant d'entreprendre l'étude de ces deux éléments du nom propre de lieu que sont le générique et le spécifique d'envisager les facettes sous lesquelles ils peuvent se présenter. En effet, le générique et le spécifique - qu'ils soient présents ou absents - découpent l'espace différemment et de ce fait ont des statuts distincts, à l'intérieur d'une unité qui fonctionne syntaxiquement et sémantiquement comme un nom propre. *Anse de l'Isthme* est employé en bloc, et on ne peut séparer le syntagme toponymique sans morceler la notion unique de «anse de l'Isthme», ni non en plus modifier une des composantes: «*Grande Anse de l'Isthme*» est une autre dénomination qui baptise un espace différent et par là même une notion différente.

Les présentations matérielles faites, pour la suite de l'exposé, il faut voir comment l'unité toponymique, en tant que nom propre, est productrice de sens. C'est donc son fonctionnement interne que j'examine dans les prochaines pages. Pour cela, il importe de définir comment se présente le signe toponymique, dans son fondement sémiotique, en somme, quel est son statut linguistique en rapport avec le code et la référence. Comparer le statut du nom propre avec celui du nom commun permettra de mieux saisir le fonctionnement du nom propre.

La notion de «code» est fondamentale pour aborder le signe toponymique (car le toponyme est bien un signe). Saussure le définit comme «la mise en relation arbitraire d'un signifiant et d'un signifié» (Saussure 1971, 100 sq, cité par Hoek 1982, p. 206). Chaque fois qu'un locuteur dans une situation de communication emploie, par exemple, le nom commun *anguille*, il désigne un référent, actualisé par un référé, par le biais d'un signifié, le référé étant la manifestation du référent dans une situation concrète d'énonciation. Autrement dit, le référent est le préalable immanent du référé, qui l'actualise.

Le code linguistique permet d'attribuer le signe *anguille* au référé qui correspond au signifié par ses propriétés. Pour pouvoir mettre en correspondance signifiant et référent, dans le cas du nom commun, il faut connaître le signifié. Le schéma suivant illustre la manière de produire du sens du nom commun.

Production de sens du nom commun

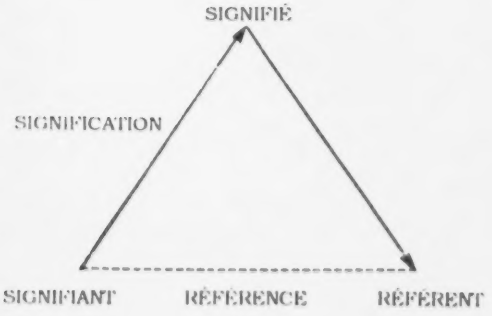

Dans le cas du nom commun, la relation de signification a primauté sur celle de la référence. Pour appliquer un signifiant au référent approprié, il faut connaître le signifié, qui existe en dehors même de toute situation de communication. En effet, le signifié de *anguille* comprend tout ce que la classe des anguilles a en commun. Cela implique donc, que, en tout temps, je peux employer le nom commun *anguille* et me faire comprendre de mes interlocuteurs. *Anguille* a acquis un sens «définitif», en soi.

Au contraire, le nom propre n'a pas de sens «définitif» en dehors d'une situation d'énonciation. Pour pouvoir employer *Anse à Beaufils*, je dois connaître au moins une référence à laquelle l'appliquer, puisque «les noms propres ont un contenu dénotatif qui relève de la connaissance du monde et non pas de la compétence langagière» (Rey-Debove 1978, p. 271). Donc, le nom propre découle d'une convention individuelle qui fait que le nom propre *Anse à Beaufils* a été appliqué directement à son référé, «une anse de la Gaspésie». Le schéma suivant illustre la manière de produire du sens du nom propre.

Production de sens du nom propre

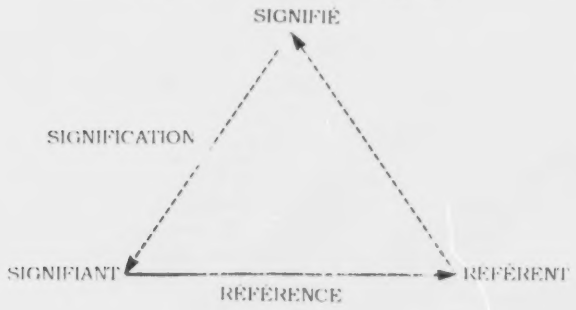

Dans le cas du nom propre, la relation principale est référentielle. La signification du NP dépend de sa référence. Elle est le renvoi à une situation extra-linguistique (concrète).

En fait, noms propres et noms communs sont, à l'origine, des conventions arbitraires donc symboliques, entre un signifiant et un référent. Ce qui les différencie, c'est leur emploi, par la suite, dans une situation concrète d'énonciation. Le NC *anguille*, une fois appris, peut être utilisé dans la plupart des énoncés pertinents. Il s'agit d'user du code linguistique qui applique le signifiant *anguille* au référé anguille par le biais du signifié «anguille». Utilisé adéquatement ce code est la clé de la communication locuteur - locutaire. Par contre, le nom propre *Anse à Beaufils* ne peut être employé dans n'importe quelle situation. Qui me dit à l'avance que cette anse inconnue s'appelle *Anse à Beaufils*, si je ne connais pas son référé? Deux anses peuvent porter le nom d'*Anse à Beaufils*, une troisième pourrait s'appeler également *Anse à Beaufils*, mais je ne puis le savoir que si l'on m'en informe, que si l'on me signale la convention qui a lié cette anse au nom propre *Anse à Beaufils*. Contrairement au nom commun, qui applique une dénomination à une classe d'objets qui possèdent en commun tel type de propriétés, reconnaissables logiquement, le nom propre une fois la convention connue, ne peut être appliqué à un autre référé analogue, parce que cette convention est individuelle. C'est pourquoi, si l'on a deux noms propres *Anse à Beaufils*, on les dira homonymes parce qu'ils n'ont pas le même référent, donc ils ne classent pas la même catégorie d'objets, alors que si l'on a deux noms communs *anguille*, on dira qu'il y a deux occurrences du même vocable *anguille* puisqu'ils classent la même catégorie de référés.

A la lumière de ce qui précède, pour employer un nom propre, il faut faire appel non pas au code linguistique, mais à deux codes différents: le code d'embrayage et le code référentiel. Le code d'embrayage permet de reconnaître matériellement le nom propre. Ainsi en est-il des

majuscules, du comportement syntaxique (invariabilité, en général absence d'article, etc.), de la perception d'une différence de fonctionnement référentiel: par exemple, dans une liste de lexèmes comportant des noms communs et des noms propres, une occurrence totalement inconnue me la fera percevoir comme nom propre. Connue, elle me permettra de la situer dans la catégorie des noms propres: ainsi *Fido*, qui est un NP de chien; ou, dans la catégorie des NC: *table* qui est le NC d'un type de meubles. Le code d'embrayage apprend au locuteur que le nom propre «n'a de sens précis qu'à la suite de sa référence» (Hoek, 1971 b, p. 117). C'est le code d'embrayage qui permet de passer au code référentiel qui met en contact, directement (v. schéma de production de sens du nom propre) signifiant et référent. Au contraire du nom commun, qui à l'aide du code linguistique transmet son sens à l'aide du signifié, le nom propre ne tire son sens précis (dans ce cas, une anse de la Gaspésie) qu'à la suite de la référence. C'est pour cette raison que le nom propre est un «signe à la seconde puissance» (Bréal, 1904, p. 183, cité par Hoek 1982, p. 209).

Le sens du nom propre (non fictionnel) est produit à partir du référent.

Mais qu'est-ce donc que le sens du nom propre? Les thèses les plus contradictoires vont du NP simple étiquette, complètement vide de sens, au mégasigne, le plus significatif de tous les signes.

Plusieurs arguments démontrent clairement sa signifiance. Josette Rey-Debove, entre autres, trouverait douteux qu'un discours signifiant par essence connaisse des «trous noirs» (1978, p. 131) dans la signification.

De l'autre côté des partisans de la signification du nom propre, il y a ceux qui pensent que celui-ci ne sert qu'à identifier. L'identification étant d'ailleurs celle des fonctions du nom propre la plus communément admise par tous.

Mais quel est-il au juste ce sens? Comment peut-on le cerner?

La signification du NP est un phénomène énigmatique. Pour la déterminer - et plus tard l'analyser métaphoriquement - il faut en premier lieu y distinguer des moments: celui de l'acte dénominationnel (la production) et celui de la saisie actuelle du NP (la réception). En effet, la dénomination toponymique, véhicule un message puisque le nom propre de lieu est un signe producteur de sens. Cette fonction référentielle implique un locuteur et un récepteur dont il faut tenir compte à l'analyse. Les règles de production et de réception du NP permettent de rendre compte du fait que le toponyme signifie autre chose pour moi que pour ceux qui ont baptisé une anse. L'analyse de la signification du toponyme comme objet symbolique (c'est-à-dire une convention due à un acte de baptême ou à une association habituelle entre l'objet et la dénomination dans le but de s'orienter spatio-temporellement dans la société) ne peut se faire uniquement au premier degré de perception. C'est pourquoi il est nécessaire d'analyser sa signification aux stades de la production et de la réception à l'aide d'un corpus qui se veut le niveau neutralisé de l'existence des toponymes. À partir de la production et de la réception, on peut déterminer des couches de signification qui correspondent aux fonctions liées aux conditions d'énonciation que les toponymes peuvent remplir. Il serait imprudent de se permettre de porter des jugements sur la signification sans distinguer des degrés. La signification n'est pas un bloc monolithique. Elle se module au gré des fonctions que peut remplir le NP. Le fait de distinguer des strates significatives a l'avantage de tenir compte des arguments des partisans de la signifiance du NP tout comme de ceux de sa non-signifiance. Pour plusieurs, dans certains de ses emplois, le NP peut ne pas signifier. Ainsi, et je cite Molino: «dans un emploi normal, par un lecteur informé, le nom propre fonctionne comme marque pure ((comme étiquette)) qui vise un objet singulier en vertu de sa seule forme» (1982, p. 16). C'est le cas lorsqu'on emploie, dans la

conversation courante un NP que l'on connaît bien, sans penser aux relations qui le lient à son référé. La signification s'épuise dans une suite phonique. Ce point de vue reste cependant bien discutable, à mon avis.

Lorsqu'il assure la continuité de la référence spatio-temporelle, en servant à identifier, désigner, dénommer, situer, classer[1], individualiser, etc., le NP renvoie à un objet qui est sa référence et effectue ce renvoi d'une certaine manière, qui est son sens: c'est le Sinn frégéen ou son synonyme le sens frégéen. Dans cette perspective, le référé de *Québec* est la ville que la dénomination désigne et son sens (Sinn frégéen) pourrait être: «ville du Québec», «ville du nord des USA», «ville de 400 000 habitants», etc. Le sens frégéen est le point de vue sous lequel se présente l'objet (le référé). Ce point de vue peut être interprété comme la ou les descriptions définies qui permettent de l'identifier (**description définie** étant entendu au sens de: expression qui peut, sans modification de sa signification, être paraphrasée en une expression de la forme: «l'objet x qui possède la propriété p»: Québec qui possède la propriété d'être la capitale du Québec). C'est le Sinn frégéen pris dans son sens étroit.

À l'encontre de plusieurs avis, comme porteurs des sens identifiants ou classificateurs, ou autres, les NP ne se distinguent pas vraiment des NC. Ainsi, le sens classificateur du NP *Fido*, parce qu'il fait partie d'une catégorie spécifique est: «le chien qui porte le nom de *Fido*». Or le sens du NC *basset* est: le chien qui est de la race des bassets. *Basset* a donc lui aussi un sens classificateur.

Je n'insisterai pas, mais il est beaucoup de fonctions que l'on a traditionnellement attribuées aux NP et qui peuvent être remplies par des NC. (individualisation: le pape, la reine, le soleil; classification, identification).

C'est dans le Sinn frégéen interprété de manière large, que le NP acquiert la plénitude de ses significations. Parce que son sens ne s'interprète pas au sens saussurien du terme - c'est-à-dire qu'il n'a pas de portée sémantique mais est lié à la référence et à la situation concrète de l'énonciation -, **il signifie connotativement** et il est ouvert à la multitude des interprétants reliés au contexte.

Pour cette étude, c'est la métaphore (au sens global d'analogie) qui est l'interprétant, plus spécifiquement la connotation métaphorique (puisque le Sinn frégéen dans son acception élargie, est connotatif). Celle-ci ne se situe cependant pas au niveau lexical mais pré-lexical, celui du concept, puisque le toponyme tire sa signification du concept métaphorique qui est à la base de sa genèse.

Il était important de voir que le NP, parce qu'il n'a pas de portée sémantique, signifie connotativement. Il est ainsi possible d'introduire, dans le chapitre III l'interprétant métaphorique, analysé sur le corpus qui constitue le produit du processus référentiel de signification. On verra, qu'à la production, certains des principes de signification vont être temporairement écartés au profit d'une autre convention théorique, nécessaire à l'analyse, le degré premier de la dénomination, celui où les motifs de l'acte de baptême sont encore pertinents, c'est-à-dire où la motivation, qu'elle soit analogique (référentielle) ou morphosémantique est encore pertinente.

[1] À ce sujet, voir Lévi-Strauss 1985.

Chapitre II

Corpus et méthodologie

1. **Le corpus ANSE**

Pour lui faire révéler toute sa splendeur significative, la toponymie doit être étudiée en système selon un échantillonnage dont les bornes sont nettement délimitées. C'est l'un des buts du présent document de faire la description la plus complète du corpus toponymique.

À l'origine, le corpus choisi était constitué de quatre entités: les havres, les anses, les rapides et les chutes. Bien vite, après un examen de chacune d'entre elles, je me suis aperçue que les systèmes de dénominations étaient similaires et qu'il n'y avait qu'à référer au premier pour découvrir le programme de tous les autres. Il valait mieux décrire un seul système et consacrer mes énergies à étudier plutôt le concept derrière la dénomination à l'aide des découvertes faites dans le système des anses.

Le choix de l'entité **anse** est purement arbitraire. J'aurais pu, par exemple, ne pas faire éclater le système régional et étudier tous les toponymes d'une partie circonscrite du territoire. C'est une tout autre approche et les résultats de l'interprétation auraient été évidemment différents.

A. ***Présentation générale et mises en garde pour une interprétation synchronique***

Le corpus **anse** est tiré du fichier-maître édition 1985 de la Commission de toponymie du Québec (CTQ) (v. ANNEXE N). Il comprend 946 occurrences. C'est un corpus officiel. Chaque toponyme inscrit au fichier a reçu l'approbation administrative. Pour une analyse de la signification, ce filtre officiel entre la dénomination et son interprétation doit être pris en considération. Selon les politiques, la plupart des génériques ont été traduits de l'anglais au français. La liste des formes parallèles (v. ANNEXE A) et le petit nombre de génériques anglais sont là pour le prouver. Ainsi, *Black Duck Cove* renvoie à *Anse du Canard Noir*, *Green Cove* à *Anse Verte*, *Seal Cove* à *Anse aux Loups Marins*, *Sailor Cove* à *Anse au Matelot*, *Isthmus Cove* à *Anse de l'Isthme*. Outre les génériques, ces exemples, de même que les suivants montrent que l'on n' a pas hésité, souvent, à traduire le spécifique en français: *Anse Clay* renvoie à *Anse de l'Argile*, *Anse Beaver* à *Anse du Castor*, *Tickler's Cove* à *Anse Chatouilleuse*, *Anse Trading Post* à *Anse du Comptoir*, *Baie Mistake* à *Anse à l'Erreur*.

Les génériques, ainsi que les structures syntaxiques françaises ont également été rattachés à des toponymes autochtones, en majorité inuit, en tout cas pour l'entité **anse**, à l'étude ici. *Anse de Shigawake*, *Anse Aakulujjuk* ainsi que tous les toponymes autochtones en annexe (B) le démontrent.

Le filtre officiel n'est pas le seul dont il faut tenir compte. Les phénomènes dus à la cohabitation de plusieurs langues mettent en cause le système dénominatif lui-même. Les métraductions (*Île-aux-Coudres* → *Elbow Island*) et calques (*Valley Junction* → *Vallée-Jonction*), les attractions paronymiques (*Wanaman* → *La Romaine*)[1] et autres phénomènes dus à l'usage oral d'un toponyme sont autant d'interférences, de bruits, qui font partie de la signifiance actuelle même du toponyme. Il faut en tenir compte. C'est pourquoi, en dépit du point de vue synchronique adopté, j'ai tenu à recueillir tous les renseignements disponibles à la Commission de toponymie pour chaque nom d'anse du corpus, afin d'éviter les mésinterprétations naïves. Cependant, les informations étant peu nombreuses, et parfois très douteuses, - ainsi *Le Virant* qui serait, selon les fiches CTQ, une déformation phonétique de *Vieux Rang* -, J'ai également consulté, dans l'ordre, **Le Glossaire du parler français au Canada** (1968), le **Dictionnaire Nord-Américain de la langue française** (Bélisle 1979), **l'Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain** (Blais 1983), **Le Parler populaire du Québec et ses régions voisines** (Dulong et Bergeron 1980) de même que M. Gaston Dulong lui-même.

Les deux premiers ouvrages (**Glossaire**, **Bélisle**) ont l'avantage de définir les mots dans l'optique québécoise la plus générale possible, sans entrer dans les détails dialectaux. L'ouvrage de Suzelle Blais donne des informations sur des dénominations toponymiques très employées au Québec comme *barachois*, *baleine*, *cap*, *castor*, *chaudière*, *table*, *roche* et qui ont orienté mes interprétations. Dans ce type d'étude, le point de vue synchronique est très risqué à cause des **sémantismes régionaux** - le vocable *Anse du Chien Blanc* est dû à la présence d'un rocher en forme de chien (fiches CTQ) ou encore, c'est le nom métaphorique de l'écume qui se forme au-dessus des vagues (M. Gaston Dulong) - des **ambiguïtés entre noms propres et noms communs** - *Anse Brown*, *Anse Fougère*, *Anse Chase*, *Anse Gibbons* sont probablement des anthropotoponymes mais comment en être sûre? Quant aux toponymes dont la signification semble transparente, il faut tout de même être extrêmement prudente et ne pas avancer de réponses absolues. Suzelle Blais remarque très justement que:

> La signification réelle du toponyme se perd soit parce que celui-ci est formé d'un terme qui ne fait plus partie du vocabulaire des usagers, soit parce qu'avant de se cristalliser il a connu une évolution qui a pu altérer sa forme au point d'en dissimuler l'origine (1984, p. 219).

Elle donne par la suite des exemples d'évolution qui laissent songeur. Ainsi, l'anthropotoponyme *Cap de Chate* (Champlain 1612) est réécrit *Cap Chat* par Bellin en 1744 et *Cape Cat* par Jefferys en 1775! *Port à Lesquille* (Champlain 1632: «anguille de sable») est interprété comme *Port aux Quilles* par Laure en 1731 (Blais 1984, p. 219). De nombreux autres exemples viennent renforcer cette invitation à la prudence. Entre autres, si l'on en croit les fiches de la Commission de toponymie, *Anse aux Cailles* serait le sobriquet de François Guay, et non pas, un rocher à fleur d'eau (*Caille* ou *Caye*) ou un petit oiseau comestible.

Cette incursion dans la diachronie à l'aide de ces quelques exemples est loin de rendre compte de tous les phénomènes interlinguistiques qui peuvent se produire sur le plan de l'usage populaire oral. Elle est là pour démontrer qu'une étude sémantique au premier degré ne peut se faire que par le biais de l'étymologie, de l'histoire et de la géographie.

En conséquence, le point de vue synchronique choisi commandait d'autres solutions interprétatives qui devaient transcender les problématiques dues au passage du temps sur la toponymie. Certes les phénomènes d'évolution phonétique, de métraduction, d'attraction

[1] Comme je ne fais pas une étymologique du corpus, les exemples sont tirés des articles de Dorion 1975 et de Blais 1984. Ce ne sont pas des noms d'anses.

paronymique, de normalisation administrative sont importants. Seulement, la jeunesse de la toponymie québécoise (quatre siècles) permet de supposer que plusieurs toponymes ont gardé leur signification spécifique originelle et que l'on peut, synchroniquement, dégager des tendances.

Mes solutions ont été dans le sens d'une interprétation naturo-maritime des spécifiques. Il est en effet difficile de faire des commentaires interprétatifs sans s'appuyer sur les valeurs du monde existant. Ainsi, *Anse Seal* ou *Anse Caplan* ont été classés parmi les noms communs parce qu'ils référaient à la mer. Par contre, *Anse Hunter, Anse Chase* ont été intégrés à la classe des noms propres parce que, justement, ils ne référaient pas à une réalité maritime. Tout au long, devant plusieurs interprétations possibles, qu'elles soient dénotatives, c'est-àdire qui tiennent compte de la signification lexicographique de l'élément spécifique: *Anse à la Vache, Anse aux Mouches* ou analogiques, c'est-à-dire qui tiennent compte des rapports de similitude: *Anse à la Marmite, Anse du Chien Blanc*, j'ai toujours opté pour une solution en rapport avec le système marin. La *vache* est une vache marine, les *mouches* sont des appâts de pêche et le *chien blanc* est l'écume qui se forme au-dessus des vagues. Assurément ces interprétations peuvent être parfois faussées par le point de vue sous lequel je me place, mais les informations que je possède sur plusieurs toponymes me permettent tout de même de dégager des tendances interprétatives très valables, tant au niveau de la perception qu'au niveau de la production.

Ces quelques échantillons illustrent certains principes de classement. Ils seront complétés à toutes les étapes de la description du corpus lors des remarques justificatrices quant aux catégories, leurs composantes et les étiquettes qui les coiffent.

B. ***Répartition préliminaire*** (v. ARBRE 1, GRAPH. 1,)
(tous les arbres et graphiques sont à la fin du chapitre II)

Le corpus de toponymes ayant pour entité **anse** est composé de 946 occurrences brutes, dont 916 transparents et 30 opaques.

De cet effectif initial, ont été retranchées 121 formes parallèles (v. ANNEXE A), c'est-à-dire des variantes d'unités toponymiques inscrites au fichier et servant de renvoi aux formes officielles. Ainsi, *Anse des Cayens* est une forme parallèle, renvoie à *Anse des Acadiens*, forme officielle. C'est un choix méthodologique fait pour ne pas compliquer indûment l'analyse. Les 121 formes parallèles exclues ramènent le corpus à 825 occurrences.

Ces 825 occurrences se partagent en:

- 119 occurrences homonymiques (69 vocables types)
(v. ANNEXE I)
- 30 toponymes à spécifique autochtone
(v. ANNEXE B)
- 676 vocables toponymiques
(v. ANNEXE N)

Ont été considérés comme occurrences homonymiques les seuls toponymes absolument homographes, c'est-à-dire ayant le générique, la préposition et le spécifique rigoureusement identiques. Ainsi, *Anse à Jean*$_1$ est l'homonyme de *Anse à Jean*$_2$, mais pas celui de *Baie à Jean*; *Anse à Canot* n'est pas considéré comme homonyme de *Anse à Canots*. Ce choix a été fait en fonction de l'analyse connotative du corpus. À ce niveau, la distinction entre *Anse à Canot* et *Anse à Canots* peut être significative.

Les 119 occurrences homonymiques représentent 69 types ou prototypes du corpus. Avec les 30 toponymes à spécifique autochtone (toponymes opaques), ils seront étudiés en bloc, au niveau des signifiants de connotation.

Les 676 vocables toponymiques qui forment le corpus principal excluent donc complètement les formes parallèles, mais partiellement les occurrences homonymiques et les occurrences autochtones qui constituent un corpus secondaire.

La répartition en pourcentage est la suivante:

Formes parallèles: (v. ANNEXE A)	13 %	type: *Anse Indian*, v. *Anse de l'Indien*
Formes autochtones: (v. ANNEXE B)	3 %	type: *Anse Aakulujjuk*
Occurrences homographiques: (v. ANNEXE I)	13 %	type: *Anse Verte* X 6
Vocables toponymiques: (v. ANNEXE N)	71 %	type: NP: *Anse à Bouchard* NC: *Anse aux Billots*

Le corpus fondamental - les vocables - représente 73 % de l'effectif initial alors que le corpus secondaire - les formes autochtones et les occurrences homographiques - représente 15 %. Les formes parallèles constituent un bon pourcentage du corpus initial. Pour cette raison, elles forment un corpus tertiaire non traité, et sont mises en annexe à titre d'information.

Cette répartition du corpus en quatre grandes divisions très nettes est le fruit de décisions aprioriques. Les formes parallèles auraient fort bien pu être intégrées à l'analyse et mettre en évidence, justement, ce filtre officiel imposé à la dénomination. Pour des raisons pratiques, comme je l'ai déjà mentionné, j'ai préféré signaler le fait seulement, la typologie étant par elle-même explicite. La liste fournie (v. ANNEXE A) pourra servir à une analyse ultérieure.

Les formes autochtones ont posé un problème beaucoup plus délicat. La première sélection a été aisée à établir. *Anse Akilasakallak*, *Anse Achahakauvaytikuv* sont, d'une manière nette et irréfutable des formes inuit foncièrement opaques formellement et sémantiquement, pour un profane. Ces dénominations ne sont absolument pas conformes à la forme canonique de l'orthographe à laquelle nous sommes habitués. Je ne les connais que graphiquement. Par contre, *Anse Katimavik*, *Anse Nascopie*, *Anse du Petit Mécatina* éveillent en *moi* (d'après mes expériences antérieures, puisque c'est moi l'analyste) des résonances familières. Sans grande conviction, j'ai intégré *Anse Katimavik* et *Anse Nascopie* aux toponymes autochtones et classé *Anse du Petit Mécatina* parmi les 676 vocables du corpus, parce que *Mécatina* était orthographié en français (l'accent aigu) et était prédéterminé par un adjectif français *Petit*, ce qui respectait la morphosyntaxe du français. En fait, *Anse du Petit Mécatina* m'apparaissait moins exotique.

On pourrait objecter que chacun des trente toponymes autochtones respecte aussi la morphosyntaxe française parce qu'il possède un générique français suivi d'un spécifique, dont un avec préposition (*Anse de Shigauvake*). C'est vrai, mais comme un choix s'imposait, j'ai préféré respecter mes intuitions et intégrer *Anse du Petit Mécatina* au corpus principal, au même titre que certains dialectalismes tel *Le Petit Glaude*, dont le sens m'échappe complètement, même si sa morphologie semble familière à un locuteur francophone, et que certains y voient même une variante phonétique de *Claude*.

Quant aux homonymes, qui provoquent un questionnement majeur aux onomasticiens, ils ont fait l'objet d'une distinction formelle.

Dans la théorie de l'homonymie, généralement admise en toponymie (mais aussi en linguistique), on distingue les homophones, qui se prononcent de la même façon: *Anse des Riou, Anse des Rioux*, des homographes, qui s'écrivent de la même façon: *Anse des Pilotes, Anse des Pilotes*. On distingue aussi les homonymes relatifs dont tous les éléments ne sont pas identiques: outre *Anse à Canot* et *Anse à Canots* mentionnés plus haut, *Anse Saint-Étienne* et *Anse de Saint-Étienne* font partie de ce groupe, tout autant que *L'Hôpital* et *Anse de l'Hôpital*. Il existe une variation typologique d'homonymes relatifs, très significative, mais compliquée à intégrer à une présentation générale de corpus. C'est pourquoi je n'ai inscrit au tableau général que les homonymes-homographes (12 %). Une liste des homonymes relatifs est fournie en annexe (I). Ils permettent une pureté d'interprétation homonymique qui ne peut être faussée par une question de degrés. Car l'homonymie relative fait intervenir une autre série de facteurs corrélatifs à l'homonymie, mais néanmoins différents. Ce sont des connotateurs distincts qui seront traités au niveau de l'interprétation, et qui, pour le moment, sont considérés comme des vocables monosémiques.

Volontairement, dans le tableau de la présentation générale du corpus, je n'ai pas créé de classe «occurrences anglaises». Pourtant elles existent, en petit nombre, et elles signifient administrativement. On retrouve dix-neuf syntagmes toponymiques à structure anglaise du type *James-Deer Cove, Lazy Bay* (v. ANNEXE D) et quelques compositions hybrides anglais/français: *Anse du Tug, Anse à William*. Mais ce dernier type se retrouve surtout dans le classe des anthroponymes.

Il aurait été inutile de tenir compte, au **premier degré**, du taux comparatif de toponymes français et anglais à cause de la normalisation des toponymes vers le français. C'est que, comme je l'ai déjà mentionné, un des mandats de la Commission de toponymie du Québec est à l'effet que «tous les génériques des toponymes officiels doivent être en français» (**Noms de lieux au Québec, Énoncés de politiques linguistiques**, 1984, p. 8) et que dans le cas des mots de la langue générale «sous réserve d'un usage répandu et significatif dans une autre langue, les spécifiques doivent être en langue française» (**Noms de lieux au Québec, Énoncés de politiques linguistiques**, 1984, p. 8)

C'est pourquoi les vocables anglais seront traités comme tous les autres et n'entraîneront pas de grands mouvements connotatifs. Ou plutôt, ils seront les manifestations des forces filtrantes officielles, et agiront comme symptômes négatifs de connotations, c'est-à-dire comme agents d'anti-programmes connotatifs.

2. **Prolégomènes à la décomposition**

A. ***La catégorisation: principes***

La catégorisation est un instrument de compréhension du monde. Elle est le produit de l'«application d'une langue naturelle sur le monde (tel qu'il est perçu par l'ensemble de nos gens)» (Benveniste, cité par Greimas 1979, p. 35).

Greimas définit le monde naturel comme le «paraître selon lequel l'univers se présente à l'homme comme un ensemble de qualités sensibles, doté d'une certaine organisation qui le fait parfois désigner comme le 'monde du sens commun'» (Greimas 1979, p. 233).

La catégorisation du monde par une langue naturelle en donne une vision déterminée par un certain concept culturel. En effet, ce sont les hommes d'une culture et d'une époque donnée qui donnent forme à une certaine vision des choses. C'est pourquoi les critères de classification ne viennent pas de l'objet (au sens large), mais de la société.

La catégorisation des toponymes doit tenir compte de ce principe. Ce sont des éléments de la langue, mais ils font aussi partie du monde social, qui, à l'encontre du monde naturel est déjà organisé par les hommes.

Le monde naturel a été catégorisé à travers une de ses manifestations sociales, les toponymes. La classification est faite d'après la référence des dénominations toponymiques. En effet, à l'instant même de leur annexion à un lieu, les toponymes étaient motivés analogiquement ou sémantiquement (on reconnaissait le référé par le signifié). Ce n'est qu'après l'acte de baptême qu'ils deviennent arbitraires et symboliques. Il ne faut plus confondre, comme il a été dit la signification et la référence.

Selon ce qui précède, on a baptisé une anse *Anse Verte* à cause d'une de ses propriétés physiques. L'analyse sémantique (au moment de l'acte dénominationnel) fait transparaître la référence (au monde réel: le référé) des dénominations et leur signification (concept). Le signe toponymique, à ce moment est motivé. Bien sûr, comme je l'ai mentionné plus haut, les risques de mésinterprétation existent. La référence des unités toponymiques est souvent ambiguë, inconnue, faussée ou tout simplement absente parce que le référé - cause de la dénomination - n'existe plus. J'assume tout cela, et de façon apriorique - comment faire autrement - je prends le parti de les classer dans une section ou dans une autre en justifiant mes choix. Cette catégorie référentielle forme la strate sémantique d'analyse.

Une deuxième strate, morphosyntaxique, vient nourrir la catégorisation. Elle s'unit à la strate sémantique pour former le niveau neutralisé, outil nécessaire à des analyses de la production dans un premier temps, puis de la réception (v. le paragraphe suivant: **La méthodologie: approche sémiotique**).

Le fait de combiner ces deux strates, pour une analyse de la production/réception, est en accord, du moins partiellement, avec les vues d'Eco:

> Nous pouvons dire ((...)) que tout système syntaxique reflète, mais *pas tout à fait*, la structure des systèmes sémantiques; que le système syntaxique reflète la structure des systèmes sémantiques *sélectivement et non pas automatiquement* ((...)) (1972, p. 152).
>
> *L'italique est de moi.

Toutes mes catégorisations sont illustrées par des arbres, des graphiques et des tableaux. Le jeu des oppositions établies gagne à être perçu concrètement.

B. *La méthodologie: approche sémiotique*

Comme il a déjà été dit, la dénomination toponymique est un symbole, le résultat d'une convention individuelle. Elle véhicule un message, puisque le nom propre de lieu est un signe producteur de sens. Cette fonction référentielle implique la présence d'un locuteur et d'un récepteur dont il faut tenir compte à l'analyse. En effet:

> ((...)) le nom propre signifie. Mais il faut bien prendre garde aux ambiguïtés du mot: le nom propre signifie, mais il signifie pour qui? ((...)) Il importe de distinguer les règles de réception, de compréhension du nom propre, et les règles de sa production: le nom propre peut signifier pour moi autre chose que ce que mon parrain a voulu y mettre. On constate la nécessité de

> séparer les trois dimensions fondamentales du symbolique, stratégies de production, stratégies de réception et niveau neutre d'existence (Molino 1982, p. 18-19).

Il est nécessaire également de séparer ces trois dimensions que sont le niveau neutre, la production et la réception, parce que le toponyme est, par sa nature de symbole conventionnel, un fait social. Si le toponyme signifie autre chose pour moi que pour ceux qui ont baptisé une anse c'est qu'il y a eu des transformations tant esthétiques que sociologiques entre un instant x, celui de l'acte dénominationnel et un instant y, celui de l'acte réceptionnel. Pour en rendre compte, il est crucial de séparer les niveaux d'interprétation pour arriver à «l'analyse globale de l'objet qui résultera de la superposition 'feuilletée' des trois niveaux entre lesquels il existera ou il n'existera pas de corrélations» (Nattiez 1974, p. 6).

De fait, l'analyse de la signification d'un objet symbolique ne peut se faire uniquement au premier degré de perception. Les trois niveaux de symbolisation sont nécessaires pour capter les raffinements de l'objet-texte toponymique. Cette spécificité d'analyse tient au fait que les sciences humaines en général, et ici le message toponymique, pour être transmis «mélangent constamment des données concernant le message lui-même (niveau neutre ou matériel), le processus de production du message (niveau poïétique) et le processus de perception et de réception du message (niveau esthésique)» (Nattiez 1974, p. 6).

La première étape vise donc à établir une **description neutralisée** du corpus. Neutralisée et non pas neutre. La neutralité, tout comme l'objectivité, n'existe pas. Tout est question de vision, d'époque, de point de vue et surtout de degrés. Aucune palissade ne démarque de façon radicale l'objectivité de la subjectivité. La tentative d'objectivité n'est qu'une modalité de subjectivité de la part de l'énonciateur, en l'occurrence moi, qui tente ici de neutraliser un corpus.

La décomposition neutralisée considère les facteurs catégoriels linguistiques du corpus, à partir de traits qui ont paru récurrents à partir d'une première scrutation de l'ensemble du texte toponymique. Elle est préalable aux autres étapes descriptives. C'est le degré zéro. Elle doit être faite avec soin, parce que d'elle dépend la justesse et l'intérêt de l'interprétation ultérieure. J'ai donc recensé les caractérisations récurrentes aux deux niveaux mentionnés au point A).

1. **Strate morphosyntaxique:** analyse structurale des toponymes.
2. **Strate référentielle:** regroupement des toponymes dans les sphères sémantiques et onomastiques auxquelles ils appartiennent.

La deuxième étape de l'étude du corpus doit passer par l'examen de la **stratégie de production**. Ce niveau constitue le degré premier du message. Il trace le profil initial de l'énoncé toponymique. À partir de la description neutralisée du corpus, il évalue les facteurs géographico-linguistico-historico-socio-ambigus qui sont à la base de l'acte dénominatif. La production doit, en effet, être située, autant que possible, dans le contexte global de son énonciation. Son résultat forme **le spectre sémique I**, situé à un point spatio-temporel donné. C'est la phase **métaphorisation** à partir de laquelle des sens analogiques nouveaux vont s'ajouter, jaillir de toutes les sphères possibles de la signification, jusqu'à un éclatement: **le spectre sémique II**, phase II de l'analyse, deuxième degré d'interprétation, **stratégie de réception**. C'est la **remétaphorisation**. C'est à ce niveau que se met en branle tout l'appareil théorique d'interprétation. La dimension historique ayant joué, le système ne peut plus s'analyser de la même façon.

3. Décomposition du corpus ANSE

Introduction

Cette section constitue le degré 0 de l'analyse: le niveau neutralisé. Elle se subdivise en huit paragraphes secondaires qui permettent d'exposer l'ossature du système des noms d'anses. Il est essentiel pour s'imprégner de toutes les données chiffrées de consulter les annexes, les graphiques et les tableaux correspondants. Il est, aussi, capital de bien assimiler cette **Décomposition du corpus ANSE**, elle est la matière première du calcul interprétatif.

Le déroulement du paragraphe 3. se fait en deux temps. Les statistiques sont données en premier, puis elles sont commentées, quand il y a lieu, selon les points de vue des critères de classification, de l'insertion d'un toponyme dans une classe plutôt que dans une autre, du choix de l'étiquette coiffant certaines catégories, de certains mouvements forts dans les répartitions. Les résultats seront examinés plus en profondeur, au chapitre III.

A. ***Répartition lexicale des 676 vocables*** (v. ARBRES 2, 3, 4, GRAPH. 2)

NP1 330 48 % type *Anse à Bouchard*
NP2 40 5 % type *Anse de la Grande Pointe*
NC 306 47 % type *Anse à Canot*

La distinction NP1 - NP2

La première répartition se fait entre noms propres et noms communs. Cette division doit essentiellement précéder l'analyse grammaticale. Selon les conclusions antérieures, elle est tout à fait arbitraire, puisque le toponyme est par nature un nom propre: *Anse à la Chaloupe* est un nom propre; *Anse à Bouchard* est un nom propre.

Toutefois, pour les besoins de l'analyse, *Chaloupe* est considéré comme NC ayant une dénotation et *Bouchard* comme NP ayant une référence[2]. Ces deux spécimens sont extrêmement clairs et si tout le corpus était semblable, mes justifications s'arrêteraient ici.

Cependant, la réalité est différente et tout au long de la classification des choix ont été faits.

Les noms propres représentent une classe lexicale hétérogène. Tout peut être nom propre à un moment donné (v. CHAP. I). C'est le moteur explicatif de la distinction entre NP1 et NP2.

Les NP1 sont les noms propres que je considère de premier degré, le prototype auquel nous sommes habitués. C'est le nom d'une personne civile Anse à *Bouchard* ou religieuse Anse *Saint-Pancrace*. C'est aussi le nom d'un peuple Anse des *Acadiens*, d'un bateau Anse à la *Louise*, d'un taureau Anse du *Bilbo*, d'une seigneurie Anse de *Vincennes* ou d'un lieu Anse de *Newport*. *Newport* fait partie d'une catégorie spéciale de NP1, symbolisée par To. C'est un toponyme portant le nom d'une autre entité **administrative**.

Les exemples précédents sont lumineux. Mais que dire de *Petite anse de l'Anse à la Chaine* ou de *Anse du Lac à Canards*, ou encore de *Entrée du Ruisseau à Rebours*. Ce sont des anses qui ont été nommées d'après le nom d'autres entités ***géographiques***.

[2] Les NC ont aussi une référence, mais je parle ici de la façon dont chacune de ces deux catégories lexicales produit du sens, comme je l'ai démontré au chapitre I.

Entrée du Ruisseau à Rebours et tous les autres de son type (v. ANNEXE L) se différencient des NP1 de lieu - en général anthroponyme ou To - parce ce sont des noms de reliefs (marins ou terrestres) et que ce ne sont pas des toponymes administratifs comme *Anse de Rivière-à-Claude* ou *Anse de Trois-Saumons* (le trait d'union marque formellement leur statut). C'est pourquoi j'ai créé la classe NP2: les noms propres au second degré. Ce sont des noms propres que je pourrais presque qualifier d'intermédiaires entre les NP1 et les NC. De fait, j'ai classé *Petite anse de l'Îlet* NC, et *Anse des Îlets Caribou* NP2 parce que *Îlet* désigne un relief non dénommé alors que *Îlets Caribou* est un relief qui a reçu le nom de *Caribou*. La différence de statut des deux spécifiques est amenée par l'expansion déterminante *Caribou*.

Au terme de ce qui précède:

- Un **NP1** est une dénomination décernée à une anse en fonction des caractéristiques intrinsèques ou extrinsèques de l'entité même et qui n'est pas un NC (*Anse aux Basques*).
- Un **NP2** est une dénomination décernée à une anse en fonction des caractéristiques intrinsèques ou extrinsèques d'une autre entité **géographique** (un relief) dont le nom est encore motivé morphosémantiquement (*Entrée du Ruisseau à Rebours*).
- Un **To** est une dénomination décernée à une anse en fonction des qualités intrinsèques ou extrinsèques d'une autre entité **administrative**. Il fait toutefois partie de la classe des NP1 à cause du trait **administratif** qui le consacre officiellement nom propre (*Anse de Mont-Louis*).

Il va sans dire, et je le répète, que les NC et les NP2 ne sont pas moins noms propres que les NP1, et que j'ai créé cette scission uniquement dans un but analytique.

C'est une classification qui vaut ce qu'elle vaut, mais elle permet de rendre compte de degrés dans la dénomination.

La distinction NP1/NP2 faite, il faut maintenant justifier certains choix d'inclusion. La discrimination NP/NC était la plupart du temps facile à établir. *Anse à Pierre-Francis*, *James-Deer Cove* sont sans l'ombre d'un doute des anthropotoponymes. *Anse à l'Orignal*, *Anse aux Aulnes* sont des noms communs. Mais que faire dans le cas de noms d'anses dont le nom est encore motivé morphosémantiquement comme *Anse Brown* ou encore lorsque la forme n'éveillait en moi aucune reconnaissance? Voici une typologie des principales difficultés de classement rencontrées. Elles avaient toutes à leur base l'ambiguïté due à une analyse production/réception tenue le plus possible dans la synchronie.

Typologie des difficultés de classement rencontrées

1. *Anse à la Rogne/Anse de l'Orme/Anse aux Cailles*[3]

Ces trois toponymes sont vraiment des prototypes de la dichotomie qui existe entre la production et la réception. D'après les fiches CTQ consultées, ces trois unités seraient des surnoms. Si mon analyse avait eu un but historique et étymologique, me fiant aux fiches CTQ, je les aurais classées parmi les anthropotoponymes. Mais synchroniquement, d'après leur structure syntaxique qui correspond à celle des NC, j'ai préféré les incorporer aux NC. De toutes

[3] Il faudrait aussi mentionner *Barachois à Montpetit*, que j'ai classé parmi les surnoms à cause des renseignements relevés sur la fiche CTQ. Cette décision est un peu contradictoire car j'aurais pu, comme pour *Anse de l'Orme*, le classer dans la catégorie qui me paraissait la plus plausible, synchroniquement parlant, à savoir celle des patronymes.

façons, *Anse à l'Orme* est située dans la région de Montréal, où les ormes prolifèrent (-aient). *Cailles* qui était supposément un sobriquet, est aussi une variante de *Cayes* qui sont des rochers à fleur d'eau. Je n'ai eu donc aucun scrupule à les classer dans la catégorie **nature du sol**.

2. *Anse de la Table/Anse des Bonnes Femmes/Anse à la Chaudière/Anse au Chaudron/Anse à la Marmite/Anse du Serpent/Anse à la Peinture/Anse au Plâtre*

Cette deuxième série de spécimens représente la pointe de l'iceberg. Il s'agit du type de dénominations à ne pas analyser spontanément au premier degré de signification. Je suis persuadée que parmi mes classements, d'autres illustrations de ces modèles de dénominations analogiques m'ont filé entre les doigts. Ce sont les connaissances que j'ai acquises, au fil des lectures concernant la toponymie sous tous ses aspects et la consultation des fiches CTQ qui m'ont permis d'en identifier un bon nombre.

Table dans *Anse de la Table* est un terme géographique qui identifie une montagne à surface plane.

Bonnes Femmes dans *Anse des Bonnes Femmes* est le terme générique pour nommer un type de rocher érigé en forme de sculpture (CTQ).

Anse à la Chaudière/Anse au Chaudron/Anse à la Marmite ne désignent pas des instruments de cuisine, mais des tourbillons marins.

Anse du Serpent désigne une frontière (fiches CTQ).

Anse à la Peinture/Anse au Plâtre décrivent la couleur des rochers aux abords de l'anse (fiches CTQ).

3. *Anse du Loup/Anse à la Vache*

J'ai déjà mentionné mon approche naturo-maritime de l'interprétation des noms d'anses. Ces deux toponymes en sont entre autres (tout comme ceux du point 2) des exemples. Au premier chef, ils étaient classés **faune terrestre** mais à cause de décisions comme celles que je viens de mentionner, ils ont été classés **faune aquatique**.

4. *Anse Bishop/Anse Chase/Anse Fougère/Anse Seal/La Garnade*

Certains cas comme ceux-ci m'ont causé de réels problèmes. Je ne pouvais, à cause de l'apposition, prendre carrément le parti de les classer parmi les noms propres, comme je l'ai fait par exemple pour *Anse à Ademme, Anse à Castule, Anse à Caronette* ou *Anse à Carnaval* qui ne m'apportaient, civilisationnellement parlant, aucune information à l'effet qu'ils pouvaient appartenir à la classe des NP, surtout que les fiches CTQ mentionnaient que *Castule* serait une déformation de *Castle*, *Caronette* de *Coronet*. Quant à *Carnaval*, étant québécoise d'origine, il fallait que la préposition soit vraiment décisive pour me décider à le classer parmi les NP.

Le critère que j'ai choisi a été d'ordre référentiel. Si le spécifique n'avait rien à voir avec l'univers marin, je le classais NP1: *Anse Chase, Anse Bishop, Anse Cox*; s'il avait un rapport, je le classais NC: *Anse Seal*.

Pour être franche, certains cas ont été tranchés à l'aide de l'annuaire du téléphone de Québec: *Bray Inlet, Anse Gibbons, Baie Vigneux* en sont des exemples.

Seul le cas *La Garnade* a eu droit à un traitement particulier. J'ai consulté à ce sujet monsieur Gaston Dulong. Il s'agit de la déformation du nom de famille *La Grenade*.

5. *Schnak Cove/Shallop Cove/Anse du Bilbo*

Ces toponymes représentent trois types de difficultés classificatoires; c'est pourquoi ils ont été intégrés, avec quelques autres, dans la catégorie **Divers**.

Schnak Cove est un toponyme qui provient des territoires du Nouveau-Québec. C'est peut-être un NP, je ne sais pas. Aurait-il dû être inclu à la classe des toponymes autochtones?

Shallop Cove serait peut être, selon les fiches CTQ une déformation de Chaloupe. Peut-être! Dans la même région il y a des entités qui ont comme spécifique *Chaloupe*. J'ai préféré tout de même ne pas risquer une interprétation aussi hasardeuse...!

Anse du Bilbo est le prototype de NP **non humain**. C'est le nom d'un taureau. C'est pourquoi, avec *Anse à la Louise* où *Louise* est le nom d'un bateau, j'ai préféré les classer dans **Divers**.

Il y a de nombreux autres exemples où j'ai hésité dans les classements; la structure syntaxique ou le point de vue maritimo-naturel m'ont orientée dans une voie ou dans une autre: *Anse à Boudin* (NP), *Anse au Mange-Lard* (NP), etc.

Ces exemples mettent en évidence le fait que l'interprétation d'un système toponymique, surtout avec une approche presque uniquement synchronique doit se faire avec de grandes précautions.

En fait, avec cette justification des critères de classification, c'était le niveau production que je tentais d'édifier.

B. ***Répartition morphosyntaxique selon les formants syntagmatiques et les catégories lexicales*** (v. GRAPH. 3, 4)

1. Syntaxe française:	657	97 %	
a. non elliptique:	605	92 %	type *Anse du Quai*
b. elliptique:	52	8 %	type *Le Grand Dock*
(v. ANNEXE C)			
2. Syntaxe anglaise:	19	3 %	type *Grand Plain Cove*
(v. ANNEXE D)			

La première grande division distingue les vocables à syntaxe française (97 %) des vocables à syntaxe anglaise (3 %) pour les raisons évidentes de l'analyse (v. ANNEXE D).

À partir d'ici, les 19 toponymes à syntaxe anglaise sont exclus jusqu'à nouvel ordre. Le total se calcule sur 657 toponymes.

Les 657 vocables morphosyntaxiquement français se subdivisent eux-mêmes en 52 vocables à structure elliptique (8 %): type: *L'Anse, Anse Verte* (v. Annexe C) et 605 vocables à structure non elliptique (92 %). Cette division s'est faite à partir du prototype toponymique: **Générique + prép+/prép- + spécifique**, où **prép+ = préposition - article** (à, de, chez) et

préposition + article (au, aux, du, des,): *Anse à la Chaloupe, Anse à Beaufils, Anse des Bergeron, Anse Caplan.* Plus l'unité toponymique s'éloignait de ce prototype, plus elle avait de chance d'être intégrée à la classe des unités elliptiques.

Le tableau 1 intitulé **Répartition des formants des syntagmes toponymiques elliptiques** trace le profil que peuvent prendre les toponymes elliptiques, typologisés en dix classes.

Il est utile de préciser, avant d'entreprendre la description, que j'ai utilisé **déterminant** au sens de «épithète et/ou syntagme prépositionnel». De plus, pour des raisons pratiques, j'ai créé une classe **spécifique = Θ**, même si la tradition toponymique québécoise considère que «dans le cas des appellatifs, les termes génériques utilisés pour identifier des entités géographiques ((*L'Anse, Le Havre*)), ceux-ci jouent le rôle de spécifiques et répondent à la formule N = Θ + Θ + S ou simplement N = S.» (Dugas 1984, p. 452).

Tableau 1

RÉPARTITION DES FORMANTS DES SYNTAGMES TOPONYMIQUES ELLIPTIQUES
(v. ANNEXE C)

Type	Dét.	Ant.	Post	Anse
1 - G	+	+		- 2
2 - G	+		+	- 4
3 - G	-			- 9
4 - S	+	+		+ 4
5 - S	+		+	+ 15
6 - S	-			+ 1
7 - S	+	+		- 7
8 - S	+		+	- 3
9 - S	-			- 6
10 ?	+	+		- 1

Type 1: 2 Le Grand Dock
Type 2: 4 Le Por des Vaches
Type 3: 9 La Soucoupe
Type 4: 4 La Belle Anse
Type 5: 15 Anse Verte
Type 6: 1 L'Anse
Type 7: 7 Le Petit Havre
Type 8: 3 Lac Salé
Type 9: 6 Le Bassin
Type 10: 1 Le Petit Glaude

1. *Les structures syntaxiques*

1.1 *Les syntagmes toponymiques à structures elliptiques* (v. ANNEXE C, TABLEAU 1)

La caractéristique déterminante du type **elliptique** est l'absence de générique: *Le Por des Vaches*, ou l'absence de spécifique: *L'Anse*.

Une deuxième caractéristique est la présence de l'article défini. Elle n'est pas indiquée au tableau parce qu'elle est généralisée, sauf avec les types 5 et 8 où le déterminant, postposé, n'a pas besoin de l'article pour assurer l'efficacité de la référentialité: *Anse Verte*, *Lac Salé*.

La postposition du déterminant a été la cause d'un choix méthodologique. *Chatouilleuse*, dans *Anse Chatouilleuse* est un spécifique adjectival. Pour les besoins de la classification subséquente, il était plus commode de considérer ces formes comme elliptiques, s'opposant aux formes elliptiques à déterminant antéposé avec article défini: *Anse Chatouilleuse/La Belle Anse*. En effet, l'opposition NP/NC aurait difficilement inclus un spécifique adjectival.

La décision d'intégrer la classe des déterminants adjectivaux postposés aux structures elliptiques est motivée également par deux autres raisons. D'abord, parce que contrairement aux structures non elliptiques, le déterminant postposé détermine non pas un autre élément du spécifique, mais le générique lui-même et de surcroît, parce que l'opposition antéposition/postposition fait affleurer des distinctions intéressantes au niveau de la qualification. Les adjectifs antéposés (*La Belle Anse*, v. ANNEXE G) sont beaucoup plus généraux, leur but étant de caractériser l'entité de façon utilitaire pour la distinguer d'une autre qui serait dans la même région, par exemple (*La Petite Anse*, *La Grande Anse*), tandis les adjectifs postposés individualisent l'anse en la désignant par un trait qui a beaucoup plus de chance de lui être propre: *Anse Puante*, *Anse Pleureuse* (v. ANNEXE H). Cette constatation est probablement due à l'effet d'insistance amené par la postposition.

Un autre trait des dénominations elliptiques est que, contrairement aux dénominations non elliptiques, quelquefois, elles se présentent sous l'aspect de dénominations métonymiques: *Le Por des Vaches*, *L'Hôpital*, sans référence aucune, (c'est d'ailleurs une caractéristique d'une partie des formes elliptiques) à l'entité **anse**.

En fait, les dénominations elliptiques sont celles auxquelles il manque un élément, générique ou spécifique, ou encore celles qui se présentent sous l'aspect d'un syntagme nominal à tendance terminologique: *Le Fer à Cheval*.

Comme les toponymes elliptiques forment une très mince part du corpus (8 % des toponymes à syntaxe française) et qu'ils constituent une classe relativement homogène, j'ai cru bon de ne pas les détailler dans un paragraphe spécial, mais plutôt de les intégrer quand il y avait lieu aux types non elliptiques correspondants lors des descriptions morphosyntaxiques. En effet, les toponymes elliptiques sont tous des noms communs, sauf *La Gamade* ils ont tous l'article défini, sauf les types 5 (*Anse Verte*) et 8 (*Lac Salé*), et par leur nature, ils n'ont pas la préposition (v. TABLEAU 1).

Ils partagent également avec les formes non elliptiques les caractéristiques suivantes: la variation du générique (quand il est là ex.: *Le Havre*), la détermination (*Le Petit Glaude*), l'homonymie (*Anse Verte* x 6) et la référence.

Le tableau 1 (p. 20), intitulé **Répartition des formants des syntagmes toponymiques elliptiques**, l'annexe C, ainsi que la description faite ici des toponymes à structures elliptiques

en tracent un portrait net, qui tient compte des paramètres nécessaires à mon analyse. Ce portrait classe les unités toponymiques françaises en deux types morphosyntaxiques (formes elliptiques et formes non elliptiques). Je peux maintenant traiter les syntagmes toponymiques non elliptiques au point suivant.

1.2 *Les syntagmes toponymiques à structures non elliptiques*

Les syntagmes toponymiques à structures syntaxiques non elliptiques sont tous ceux à qui il ne manque pas un élément, générique ou spécifique. Ils sont décortiqués dans leurs parties constituantes dans les points suivants.

2. *Les prépositions*

(Seuls les 605 syntagmes toponymiques français N E sont formés de PRÉP+ ou PREP-)

2.1 *Répartition des prépositions* (v. GRAPH. 5)

chez: 4 - 1 % *Baie chez Laurier-Laroche*
Θ: 106 - 17 % *Anse Caplan*
de: 203 - 33 % *Anse du Fort*
à: 292 - 49 % *Anse à Bouchard*

2.2. *Répartition selon la préposition* (v. GRAPH. 6)

chez	NP1:	4	100 %	type	*Baie chez Laurier Laroche*
	NP2:	0	0 %	type	-----
	NC :	0	0 %	type	-----
Θ	NP1:	93	87 %	type	*Anse Agnès*
	NP2:	1	1 %	type	*Anse Port Joli*
	NC :	12	12 %	type	*Anse Caplan*
de	NP1:	48	23 %	type	*Anse de Bellani*
					Anse du Français
					Anse des Acadiens
	NP2:	38	18 %	type	*Anse de la Grande Pointe*
					Anse du Ruisseau Raymond
	NC :	117	59 %	type	*Anse de Sable*
					Anse de l'Île
					Anse des Groseilles
					Anse du Moulin
à	NP1:	174	59 %	type	*Anse à Bouchard*
					Anse au Mange-Lard
					Anse aux Basques
	NP2:	1	0,5 %	type	*Anse aux Petites Îles*
	NC :	117	40,5 %	type	*Anse à Foin*
					Anse à la Cabane
					Anse au Persil
					Anse aux Navets

2.3 *Répartition des prépositions selon les catégories lexicales* (v. GRAPH. 7)
(Pour les NP1, v. ANNEXE K)

NP1:	chez	4	1 %	type	*Baie chez Laurier-Laroche*
	Θ	93	29 %	type	*Anse Angès*
	de	48	15 %	type	*Anse de Bellani*
	à	174	55 %	type	*Anse à Bouchard*
NP2:	chez	0	0 %	type	----
	Θ	1	2,5 %	type	*Anse Port Joli*
	de	38	95 %	type	*Anse de la Grande Pointe*
	à	1	2,5 %	type	*Anse aux Petites Îles*
NC:	chez	0	0 %	type	----
	Θ	12	6 %	type	*Anse Caplan*
	de	117	47 %	type	*Anse du Moulin*
	à	117	47 %	type	*Anse à la Cabane*

Les spécifiques des vocables à structure non elliptique sont introduits à 83 % par une préposition alors que 17 % sont en apposition.

La préposition **chez** est nettement sous-représentée (1 %), alors que **à** (49 %) et **de** (33 %) sont les prépositions usuelles, tant pour les noms propres que pour les noms communs.

Il est remarquable de constater également que l'apposition est concentrée à 87 % dans les NP1, alors que les prépositions **à** et **de** se retrouvent de façon égale dans les NC (59 %) et les NP1 (59 %).

3. *L'article défini* (v. GRAPH. 8)

(Seuls les 657 toponymes à syntaxe française sont traités. Il faut soustraire 19 NP/NC à syntaxe anglaise. Sur ces 657 toponymes, 317 sont pourvus d'un article et 340 ne le sont pas.)

article +	NP1	39	12 %	type	*Anse des Bergeron*
317	NP2	39	12 %	type	*Anse aux Petites Îles*
	NC	239	76 %	type	*Anse à la Cabane*
article -	NP1	281	82 %	type	*Anse Beaudet*
340	NP2	1	0,2 %	type	*Anse Port Joli*
	NC	58	17,8 %	type	*Anse à Bois Sec*

L'article défini, au niveau global (sans tenir compte des distinctions NP1/NP2 et NC) se retrouve à peu près dans la moitié des cas, soit 48 %. Il précède ou est inclus aux syntagmes toponymiques. On ne le retrouve pas dans 52 % des cas.

Cependant, NP1/NP2/NC n'utilisent pas l'article défini dans les mêmes proportions. Ainsi, 76 % des articles sont du côté des NC alors que NP1 et NP2 se partagent le 24 % restant. Par ailleurs, 82 % des NP n'ont pas l'article défini, et quand ils l'ont, il est souvent au pluriel pour désigner le nom d'une famille *(Anse des Dupuis)* ou d'un peuple *(Anse des Français)*. Les NP2 quant à eux n'ont qu'un exemple de dénomination sans article: *Anse Port Joli*.

4. *Les déterminants*

4.1 *Les déterminants des spécifiques* (v. GRAPH. 9) (Les toponymes à structure anglaise sont inclus. Les 676 syntagmes toponymiques sont donc traités. Sur les 676 toponymes, 118 sont pourvus d'un déterminant et 558 ne le sont pas.)

Déterminant +	NP1	12	10 %	type	*Anse Saint-Pancrace*
118	NP2	40	33 %	type	*Anse de la Grande Pointe*
	NC	66	57 %	type	*Anse du Moulin Banal*
Déterminant -	NP1	318	56 %	type	*Anse Gagnon*
558	NP2	-	0 %	type	----
	NC	240	44 %	type	*Anse à la Balle*

* Aucun des 19 toponymes à syntaxe anglaise n'est déterminé.

4.1.1 *Les déterminants antéposés au spécifique* (Ils le sont par ordre de fréquence. Tous ont pour générique **anse** sauf *Trou Saint-Patrice*.) (v. ANNEXE E)

	NP1	NP2*	NC	Type
Saint	12	-	-	*Anse Saint-Charles*
Vieux/Vieille	-	-	4	*Anse de la Vieille Église*
Grand/Grande	-	-	3	*Anse des Grandes Orgues*
Grosse	-	-	2	*Anse de la Grosse Roche*
Quinze/Trois	-	-	2	*Anse des Quinze Collets*
Petit	-	-	1	*Le Petit Dock*

* NP2 - Par essence ne sont pas déterminés. Le spécifique forme un tout considéré comme nom propre.

4.1.2 *Les déterminants postposés au spécifique* (v. ANNEXE F)

Classe 1 - Les adjectifs

	NP1	NP2	NC	Type
Sec/Sèche	-	-	2	*Anse à Cale Sèche*
Carré	-	-	2	*Anse du Bois Carré*
Noir	-	-	1	*Anse du Canard Noir*
Blanche	-	-	1	*Anse de la Roche Blanche*

Seuls les NC possèdent un déterminant postposé au spécifique.

Classe 2 - Les syntagmes prépositionnels

		Type
NP1	3	*Anse du Camp à Bossé*
NC	4	*Anse au Jardin de Navots*

Classe 3 - Le déterminant et le déterminé forment des unités lexicalisées au point de vue:

	Type
a. géographique (2)	*Anse du Banc de Sable*
b. phénomène naturel (1)	*Anse du Chien Blanc*
c. analogique (2) (métonymie)	*Le Bec de Canard*
d. faunique (2)	*Anse à Loups Marins*
e. végétatif (1)	*Anse des Cannes de Roches*
f. sociétal (2)	*Anse du Moulin Banal*
	Anse de la Descente des Femmes

4.2 *Les déterminants du générique* **anse** *et de ses variantes terminologiques ou dialectales*

4.2.1 *Les déterminants antéposés au générique* (v. ANNEXE G)

Prototypes: *La Belle Anse*
Le Petit Havre
Petite anse Saint-Augustin

			NP1	NP2	NC
Belle	:	1	-	-	1
Grand/Grande:		9	4	1	4
Petit/Petite	:	17	3	2	12
Vieille	:	1	-	-	1
		28			

4.2.2 *Les déterminants postposés au générique* (Ils sont constituants des syntagmes elliptiques.) (v. ANNEXE H)

Prototype: *Anse Verte* 18
Le Rigolet 2
20

Syntaxe anglaise: Prototype: *Lazy Bay*

Le système dénominatif des anses québécoises est avare de déterminants (épithètes et syntagmes prépositionnels)[1]. Ainsi, seulement 25 % des toponymes reçoivent une qualification que se soit au niveau du générique ou du spécifique.

Pour le générique, le déterminant compte pour quantité négligeable. Il se résume à quatre épithètes utilisées, comme je l'ai déjà fait remarquer, pour distinguer deux anses l'une de l'autre: **petit** (17), **grand** (9), **belle** (1), **vieille** (1). (v. ANNEXE H).

Souvent les déterminants du générique ont pour fonction de distinguer deux entités qui ont le même spécifique. *Petite anse Saint-Augustin, Grande anse Saint-Augustin; La Grande Anse, La Petite Anse; La Grande Crique, La Petite Crique.*

[1] Il ne faut pas étendre cette remarque à l'ensemble de la toponymie québécoise.

Le spécifique, lui, admet une plus forte diversité de déterminants sans pour autant, au contraire, verser dans l'excès.

Le plus populaire des déterminants est l'épithète **saint** (12). On qualifiait de **saints** les personnalités en vue ou celles qui avaient été bienfaitrices à une époque. Ainsi, le nom de *Anse Saint-Charles* rappelle le nom du premier seigneur de Beaumont, Charles Couillard, sieur des Oslets (fiches CTQ); *Anse Saint-Georges* proviendrait du nom d'un pionnier, Georges Lemesurier (fiches CTQ). Dans les siècles précédents, on ne lésinait pas à sanctifier ce qu'on appréciait et aimait.

Parmi les déterminants antéposés, qui qualifient tous des NC sauf **saint**, on retrouve **vieux** (4), **grand** (3), **gros** (2), **petit** (1) et deux adjectifs numéraux, **quinze** et **trois**. Ils sont comparables aux déterminants des génériques.

Les déterminants postposés, comme les antéposés, qualifient tous des NC (sauf **saint**). En effet, les NP1, même composés, comme *Anse à Titi-Cormier* ou *Anse à Adélard-Bacon* ne sont pas considérés comme qualifiés. Ce ne sont pas les noms d'anses qui sont composés, mais les noms des personnages qui sont à l'origine de ces noms.

Quant aux NP2, comme il a été dit, c'est la dénomination même de leur spécifique-relief qui en fait par essence des NP2. *Petite anse de l'Anse à la Chaine* qui a comme spécifique le nom de l'entité *Anse* déterminé par *à la Chaine* forme un tout qui le fait accéder, pour cette raison même, au rang de NP2. Le fonctionnement de la détermination n'est pas comparable à celle du NC car cette détermination est à l'origine d'un nouveau statut (NP2).

Pour revenir à la postposition, elle entraîne une subdivision à trois classes: 1. Les adjectifs: **sec** (2), **carré** (2), **noir** (1), **blanc** (1); 2. Les syntagmes prépositionnels du type NP: *Anse du Camp à Bossé* (3) ou NC: *Anse au Jardin de Navots* (4); la troisième classe aurait pu ne pas être intégrée aux unités déterminées car elle contient des exemples d'unités lexicalisées terminologiquement, propres à la géographie: *Anse du Banc de Sable*; à la faune: *Anse à Loups Marins*, etc. (v. ANNEXE F, GRAPH. 9).

Ce bref aperçu des caractéristiques morphosyntaxiques peut se schématiser de la façon suivante pour les syntagmes elliptiques et les syntagmes non elliptiques:

55 % des formes elliptiques avec article ont un déterminant antéposé: *La Grande Anse*, alors que 45 % sont sans déterminant: *La Soucoupe*. Du côté des formes elliptiques sans article (29 % de toutes les formes elliptiques) elles ont toutes (100 %) un déterminant postposé: *Anse Verte*.

C. ***Répartition morphosyntaxique selon la combinaison des formants syntagmatiques et des catégories lexicales***

1. *Les noms communs (NC)* 297 vocables (Ils n'incluent pas les 19 syntagmes toponymiques anglais.)

(Les pourcentages sont calculés par groupes de prépositions.)

1.1 *Les syntagmes non elliptiques*: 246 (83 %)

					type
à + art (101- 86 %)	+ dét	3	(3 %)	- 1-	*Anse aux Pistes d'Ours*
	- dét	98	(97 %)	- 2-	*Anse aux Billots*
à - art (16- 14 %)	+ dét	3	(19 %)	- 3-	*Anse à Bois Sec*
	- dét	13	(81 %)	- 4-	*Anse à Canot*
de + art (105- 90 %)	+ dét	24	(23 %)	- 5-	*Anse du Canard Noir*
	- dét	81	(77 %)	- 6-	*Anse du Vallon*
de - art (12-10 %)	+ dét	0	(0 %)	- 7-	----
	- dét	12	(100 %)	- 8-	*Anse de Seine*
Ø + art (0-0 %)	+ dét	0	(0 %)	- 9-	----
	- dét	0	(0 %)	-10-	----
Ø - art (12-100 %)	+ dét	0	(0 %)	-11-	----
	- dét	12	(100 %)	-12-	*Anse Caplan*

Les formes non elliptiques introduites par la préposition **chez** (4) sont toutes indéterminées: *Baie chez Laurier-Laroche*.

Les formes introduites par la préposition **à** avec article (86 %) sont déterminées à 3 %: *Anse aux Pistes d'Ours*, alors que les formes sans article le sont à 19 %: *Anse à Bois Sec*.

Les toponymes introduits par **de** avec article reçoivent une plus forte détermination (23 %) que ceux introduits par la préposition **à**; par contre, on ne retrouve pas de spécimens représentant la préposition **de** sans article, avec une détermination.

Les formes en apposition ne sont pas déterminées, qu'il y ait la présence de l'article ou non. Elles sont d'ailleurs fort peu nombreuses (12).

Pour terminer, j'aimerais rappeler, à la lecture de ces chiffres, que les déterminants ne se répartissent que dans la classe des NC, à l'exception de **saint**. À ce propos, il est intéressant de consulter les arbres **Répartition morphosyntaxique NC (4), répartition morphosyntaxique NP1 (2) et répartition morphosyntaxique NP2 (3).**

1.2 *Les syntagmes elliptiques*: 51 (17 %)

art + (33- 65 %)	+dét 55 %	ant	14	(78 %)	-13-	*La Grande Anse*
		post	4	(22 %)	-14-	*Le Por des Vaches*
	-dét 45 %				-15-	*La Soucoupe*
art - (18- 35 %)	+dét	ant	0	(0 %)	-16-	----
		post	18	(100 %)	-17-	*Anse Verte*
	-dét		0	(100 %)	-18-	----

NC Structure française: 297 (E11/N-E11) Dét - = 231 = 78 %
Dét + = 66 = 22 %

2. *Les noms propres de premier degré (NP1)* 320 vocables (Ils n'incluent les 10 syntagmes toponymiques NP anglais.)

(Les pourcentages sont calculés par groupes de prépositions.)

2.1 *Les syntagmes non elliptiques*: 319 (99,5 %)

			type
à + art	(10 - 6 %)	dét -	*Havre aux Américains*
à - art	(164 - 94 %)	dét -	*Anse à Bacalem*
de + art	(27 - 56 %)	dét -	*Anse des Acadiens*
de - art	(21 - 44 %)	dét + 2 (9 %)	*Anse de Saint Étienne*
		dét - 19 (91 %)	*Anse de Buttemont*
chez + art	(0 - 0 %)	dét -	----
chez - art	(4 - 100 %)	dét -	*Baie chez Hunault*
Θ + art	(1 - 1,5 %)	dét -	*Anse La Rochelière*
Θ - art	(92 - 99,5 %)	dét + 10 (9 %)	*Anse Saint-Pancrace*
		dét - 82 (91 %)	*Anse Aubin*

2.2 *Les syntagmes elliptiques*: 1 (0,5 %)

Anse Grassy

3. *Les noms propres de deuxième degré (NP2)* 40 vocables

(Les pourcentages sont calculés par groupes de prépositions.)

				type
à + art	(1 - 100 %)	dét	1	*Anse aux Petites Îles*
à - art	(0 - - %)	dét	0	----
de + art	(38 - 100 %)	dét	38	*Anse de la Prairie Mouillée*
de - art	(0 - 0 %)	dét	0	----
Θ + art	(0 - 0 %)	dét	0	----
Θ - art	(1 - 100 %)	dét	1	*Anse Port Joli*

Dans la classe des syntagmes non elliptiques NC, en majorité (83 %), les modèles les plus représentés sont -1- **de + art** (90 %): *Anse du Vallon*. -2- **à + art** (86 %): *Anse aux Billots*. Les deux structures sont en majorité indéterminées.

On ne retrouve pas d'exemple des formes: **de + art + dét**: **Anse de Roche Bleue*; **O + art + dét**: **Anse Les Grosses Roches*; **Θ + art - dét**: **Anse Les Roches*; **Θ - art + dét**: **Anse Roche Rouge*.

La classe des syntagmes elliptiques NC, minoritaire (17 %), a une composition plus homogène. Elle intègre un article dans 65 % des cas. Dans cette catégorie, 55 % des toponymes ont un déterminant, soit antéposé (78 %): *La Grande Anse*, ou postposé (22 %): *Le Por des Vaches*, contre 45 % qui ne sont pas déterminés: *La Soucoupe*.

La catégorie **art -** n'est représentée que par les toponymes postdéterminés: *Anse Verte*, ce qui n'est pas surprenant, parce que cette série de toponymes se rapproche des formes non elliptiques. Dans un paragraphe précédent, on a vu que j'avais par commodité, intégré les syntagmes composés d'un générique postspécifié par un adjectif à la classe des formes elliptiques.

La catégorie lexicale des NP1, se compose en entier, sauf *La Garnade* de syntagmes non elliptiques. Ils se retrouvent en une forte proportion (164/319) dans la classe **à + art**: *Anse à Bacalem*. Une bonne partie (92/319) s'intègre aux toponymes sans préposition, sans article, et sans détermination: *Anse Aubin*.

Les NP2 sont à proprement parler tous (38/40) introduits par **de + art** et sont déterminés: *Anse de la Prairie Mouillée*.

D. ***Répartition homonymique*** (v. ANNEXE I)

Classe 1 (18 types) **homonymes absolus de 3 occurrences et plus**

type: *La Grande Anse* (18)
L'Anse (6)

Classe 2 (51 types) **homonymes absolus de 2 occurrences**

type: *Anse aux Basques*
Anse à Beaufils

Classe 3 Divers

a) 6 types: **Préposition + /préposition O**

type: *Anse Firmin*
Anse à Firmin

Anse Robin
Anse à Robin

b) 12 types: **singulier / pluriel**

type: *Anse à Dupuis*
Anse des Dupuis

Anse à la Tonne
Anse des Tonnes

c) 42 types: **Divers: variantes du générique, homophones, etc.**

type: *Anse Beebe*
Anse à Bibi

Anse à Georges
Petite anse à Georges

E. ***Répartition des variantes terminologiques et dialectales du générique* ANSE** (à l'exclusion des dénominations métonymiques (v. ANNEXE J, GRAPH. 10)

	NP1/330	NP2/40	NC/306
Anse	283 (86 %)	37 (92 %)	275 (90 %)
Baie	14 (4 %)	1 (2 %)	3 (1 %)
Barachois	11 (3 %)	-	-
Bas-fond	-	-	1 (0,3 %)
Bassin	-	-	1 (0,3 %)
Bay	-	-	1 (0,3 %)
Canal	1 (0,3 %)	-	-
Cove	9 (3 %)	-	8 (3 %)
Crique	2 (0,6 %)	-	3 (1 %)
Entrée	-	1 (3 %)	-
Gaine	1 (0,3 %)	-	4 (1,3 %)
Goulettes	-	-	1 (0,3 %)
Havre	4 (1,2 %)	-	2 (0,6 %)
Inlet	1 (0,3 %)	-	-
Lac salé	-	-	2 (0,6 %)
Rigole	-	-	1 (0,3 %)
Rigolet	-	-	1 (0,3 %)
Ruisseau	1 (0,3 %)	-	1 (0,3 %)
Trou	3 (1 %)	1 (3 %)	2 (0,6 %)

F. ***NP1: répartition référentielle selon les catégories onomastiques*** 330 NP1 (v. ANNEXE K, GRAPH. 11) (Les numéros correspondent à ceux des graphiques.)

1. NP1 non humains (27)

1.1 Nom d'une autre entité **(To)** type: *Anse de Newport*: 18 - 67 %
1.2 Divers type: *Anse du Bilbo*: 9 - 33 %

2. NP1 humains (303)

2.1	Nom collectif:	type:	*Anse des Acadiens*:	13 - 4 %
2.2	Nom religieux:	type:	*Anse Saint-Pancrace*:	12 - 4 %
2.3	Surnom:	type:	*Crique à Ti-Nest*:	29 - 10 %
2.4	Mixte:	type:	*Anse à Adélard-Bacon*:	20 - 8 %
2.5	Patronyme:	type:	*Anse à Dupuis*:	158 - 51 %
2.6	Prénom mâle:	type:	*Anse à Simon*:	64 - 21 %
2.7	Prénom femelle:	type:	*Barachois à Henriette*:	7 - 2 %

G. ***Répartition des 40 NP2*** (v. ANNEXE L)

Tous les NP2 réfèrent au relief naturel déjà dénommé.

H. ***NP1/NP2-NC: répartition référentielle selon les catégories conceptuelles*** 306 NC, 330 NP1, 40 NP2 (v. ANNEXE M, ARBRES 5, 6, 7 a, b, GRAPH 12, 13, 14 a, b, c)

NATURE (137)

1. **Espace environnemental** (137)

1.1	Rivage:	type:	*Anse du Vallon*:	5 - 4 %
1.2	Relief marin:	type:	*Anse du Port*:	20 - 15 %
1.3	Nature du sol:	type:	*Anse au Sable*:	23 - 17 %
1.4	Flore terrestre:	type:	*Anse aux Fraises*:	18 - 13 %
1.5	Flore aquatique:	type:	*Anse au Varech*:	9 - 7 %
1.6	Faune terrestre:	type:	*Gaine à Cochon*:	14 - 10 %
1.7	Faune aquatique:	type:	*Anse aux Canards*:	40 - 29 %
1.8	Phénomènes naturels:	type:	*Anse des Érosions*:	8 - 5 %

CULTURE (517)

2. **Espace localisationnel** (72)

2.1	Orientation:	type:	*Gaine de l'Est*:	14 - 19 %
2.2	Proximité:	type NP1:	*Anse de Newport*:	18 - 25 %
2.2.1	Proximité:	type NP2:	*Anse de la Prairie Mouillée*	40 - 56 %

3. **Espace perceptuel** (38)

3.1	Qualités de l'anse (contenant):	type:	*Anse Creuse*:	23 - 61 %
3.2	Qualités de l'eau (contenu):	type:	*Anse Pleureuse*:	15 - 39 %

4. **Espace sociétal** (91)

4.1	Titres/Fonctions:	type:	*Anse au Matelot*:	12 - 13 %
4.2	Constructions terrestres:	type:	*Anse de l'Hôpital*:	27 - 30 %
4.3	Aménagements terrestres:	type:	*Anse du Village*:	14 - 15 %
4.4	Constructions maritimes:	type:	*Anse à la Chaloupe*:	31 - 34 %
4.5	Aménagements maritimes:	type:	*Anse du Débarcadère*:	7 - 8 %

5. **Espace temporel** (316)

5.1	Réminiscences:	type:	*Anse du Wreck*:	13 - 4 %
5.2	Commémorations:	type:	*Anse des Dupuis*:	303 - 96 %

DIVERS (22)

6.1	Varia NP1:	type:	*Anse à Bouchard*:	9 - 40 %
6.1.1	Varia NC:	type:	*Anse du Bilbo*	12 - 55 %
6.2	Opaque:	type:	*Le Petit Glaude*:	1 - 5 %

Graphique 1

RÉPARTITION GÉNÉRALE DU CORPUS

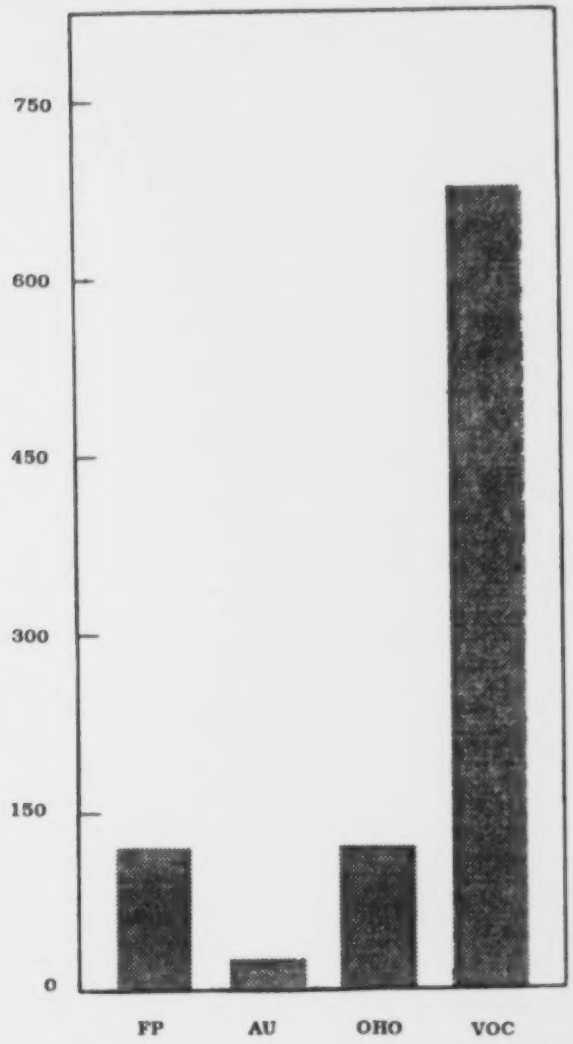

Formes parallèles:	**121**
Formes autochtones:	**30**
Occurrences homonymiques:	**119**
Vocables:	**676**

Arbre 1

APERÇU DE LA RÉPARTITION DU CORPUS INITIAL DE 946 OCCURRENCES BRUTES

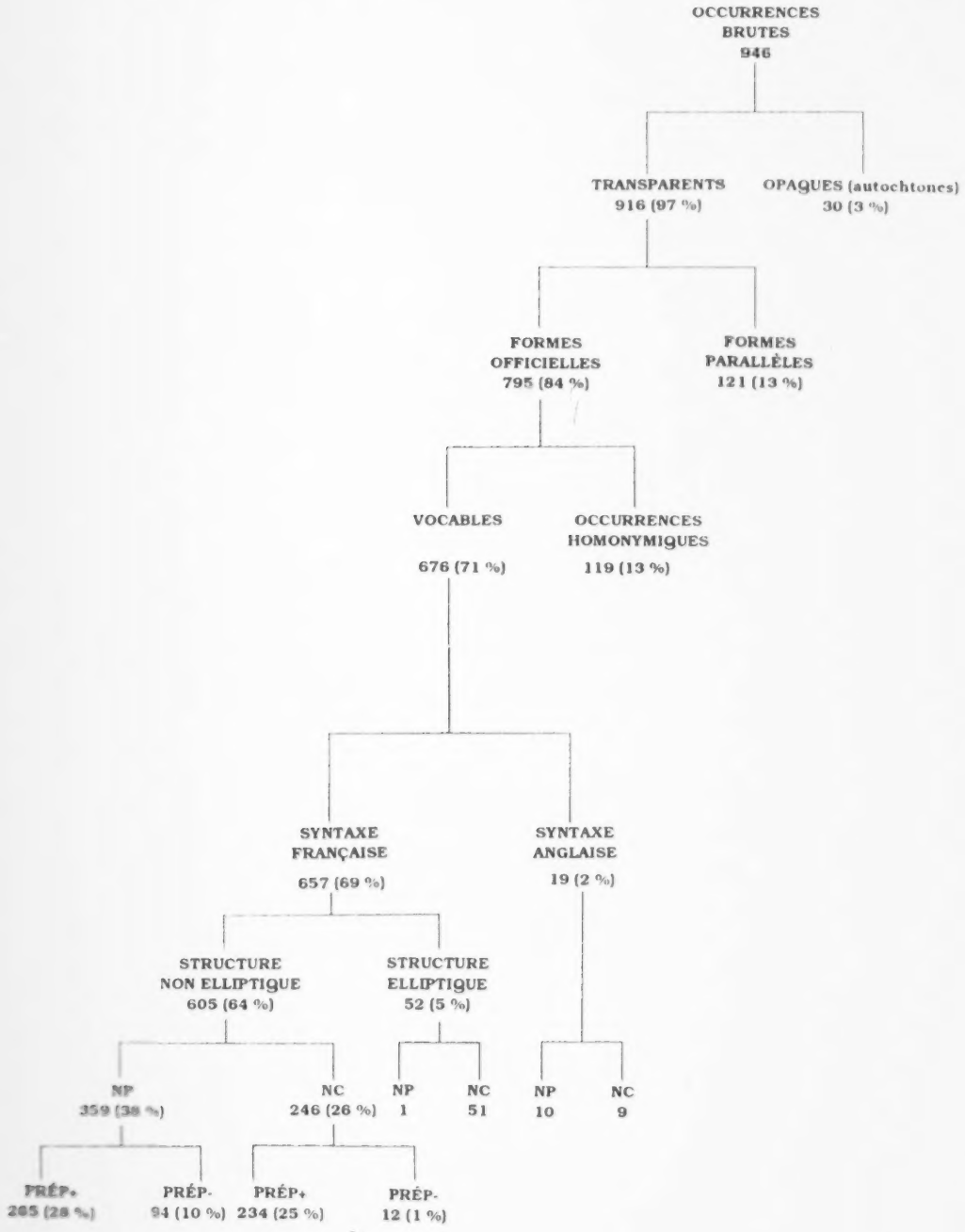
OCCURRENCES BRUTES 946
TRANSPARENTS 916 (97 %)
OPAQUES (autochtones) 30 (3 %)
FORMES OFFICIELLES 795 (84 %)
FORMES PARALLÈLES 121 (13 %)
VOCABLES 676 (71 %)
OCCURRENCES HOMONYMIQUES 119 (13 %)
SYNTAXE FRANÇAISE 657 (69 %)
SYNTAXE ANGLAISE 19 (2 %)
STRUCTURE NON ELLIPTIQUE 605 (64 %)
STRUCTURE ELLIPTIQUE 52 (5 %)
NP 359 (38 %)
NC 246 (26 %)
NP 1
NC 51
NP 10
NC 9
PRÉP+ 265 (28 %)
PRÉP- 94 (10 %)
PRÉP+ 234 (25 %)
PRÉP- 12 (1 %)

Graphique 2

RÉPARTITION SELON LES CATÉGORIES LEXICALES

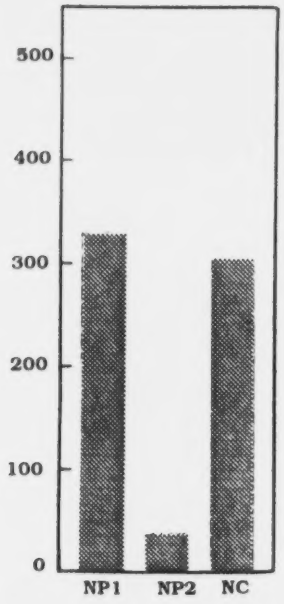

NP1: 330
NP2: 40
NP3: 306

Graphique 3

RÉPARTITION SELON LA STRUCTURE SYNTAXIQUE

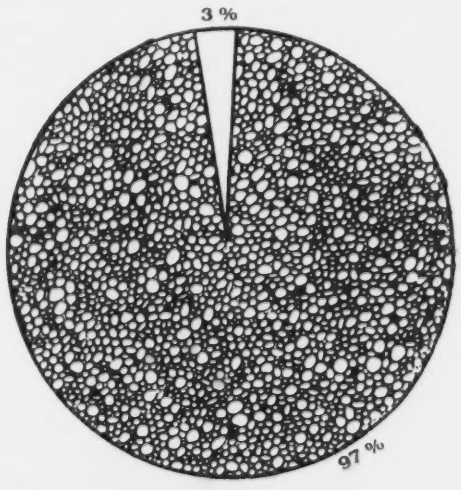

Syntaxe française: 657
Syntaxe anglaise: 19

Graphique 4

RÉPARTITION SELON LA STRUCTURE SYNTAXIQUE

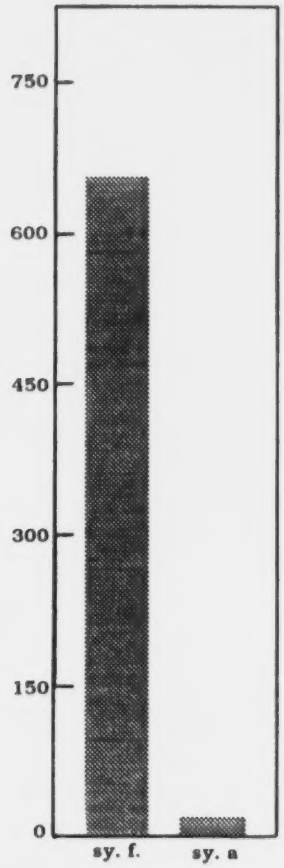

- Syntaxe française: 657
  - Structure non elliptique: 605
  - Structure elliptique: 52
- Syntaxe anglaise: 19

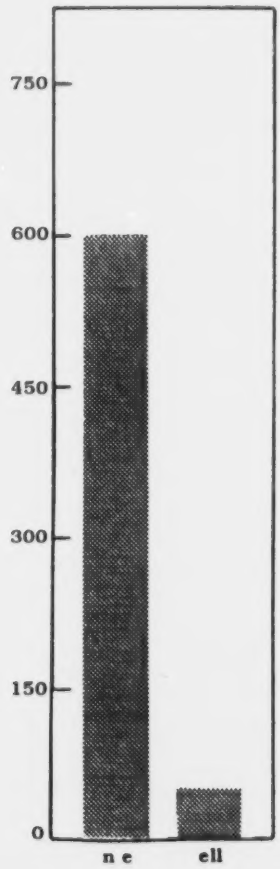

Arbre 2

RÉPARTITION MORPHOSYNTAXIQUE NP1

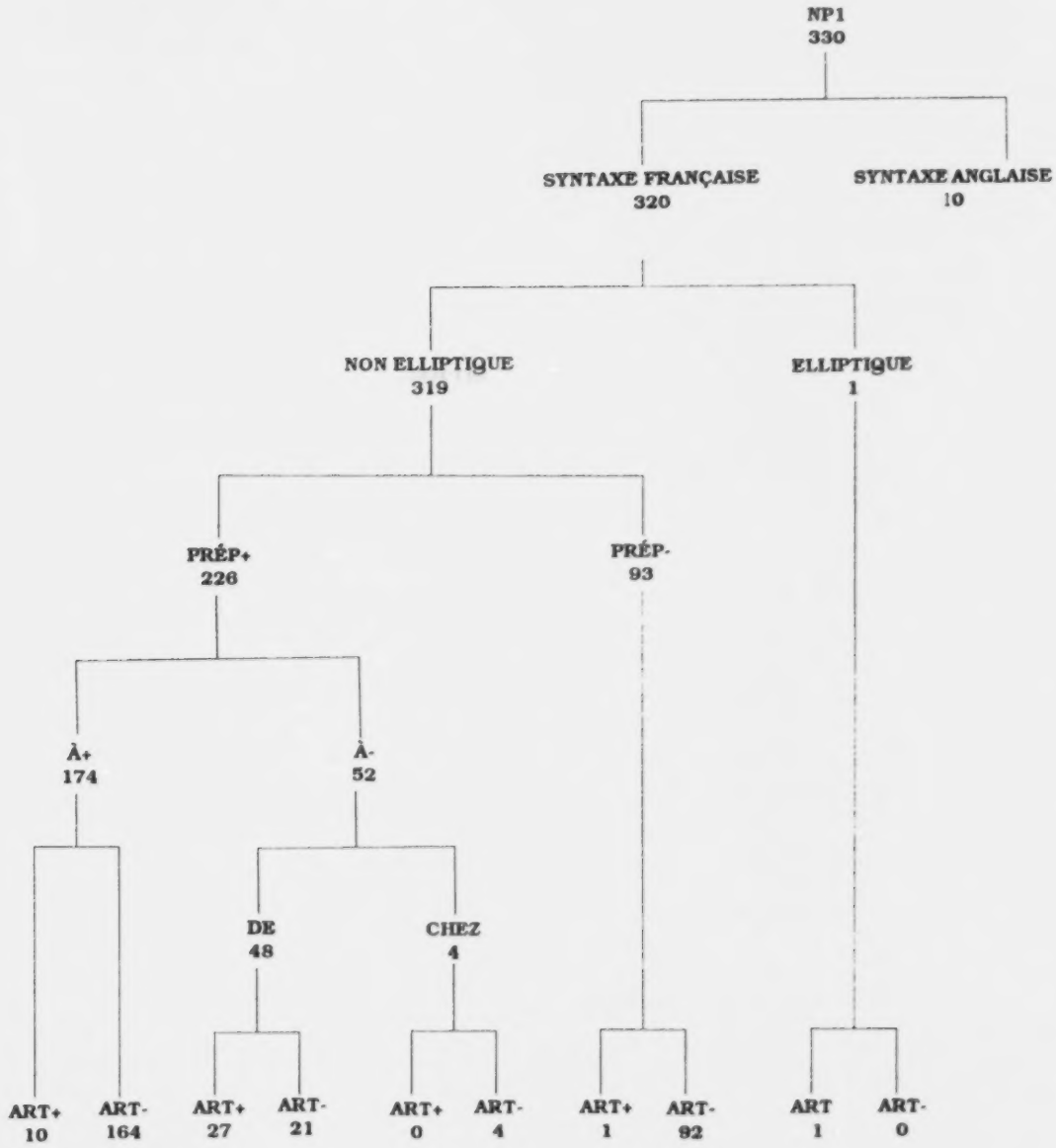

Arbre 3

RÉPARTITION MORPHOSYNTAXIQUE NP2

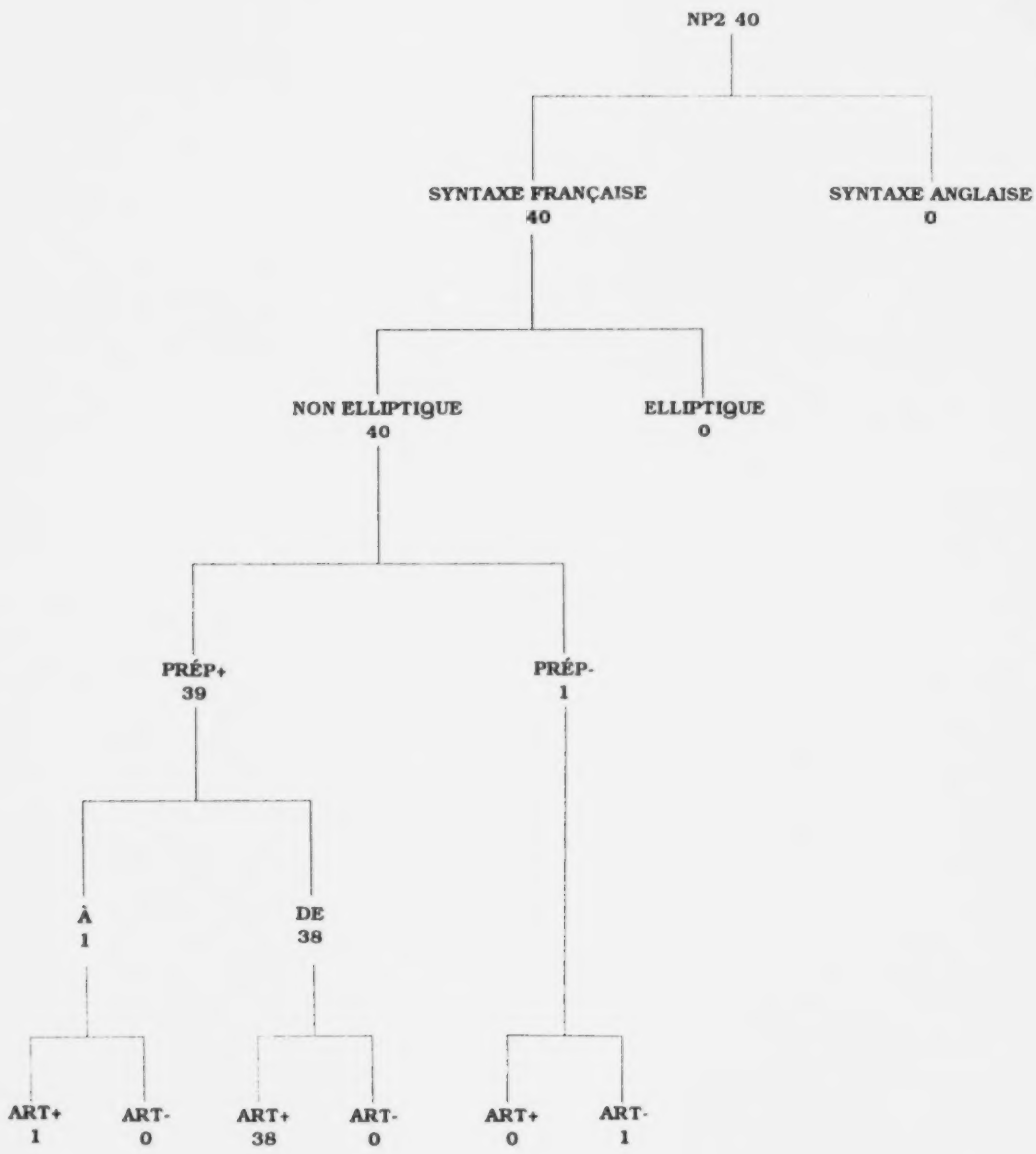

Arbre 4

RÉPARTITION MORPHOSYNTAXIQUE NC

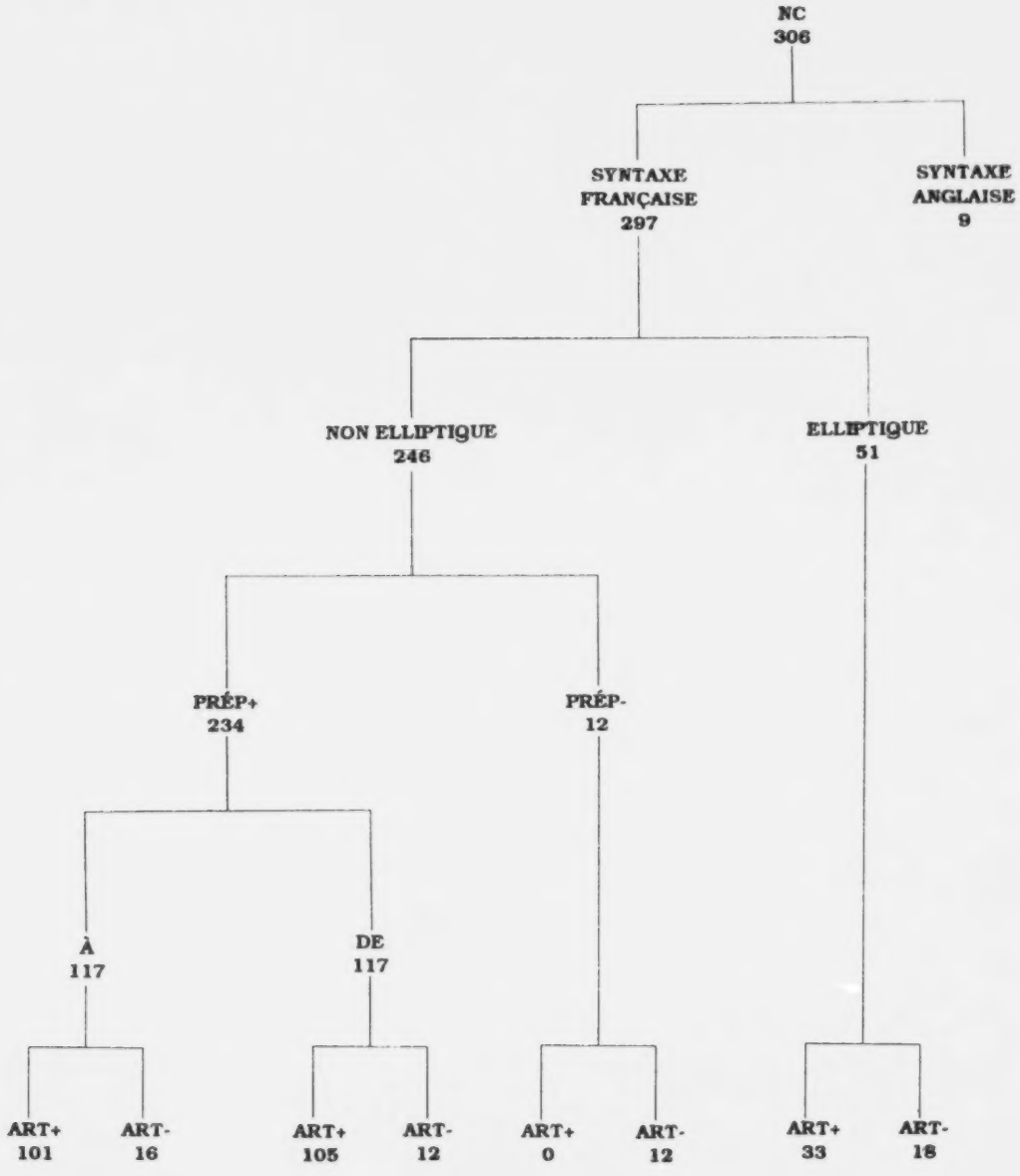

Graphique 5

RÉPARTITION DES PRÉPOSITIONS

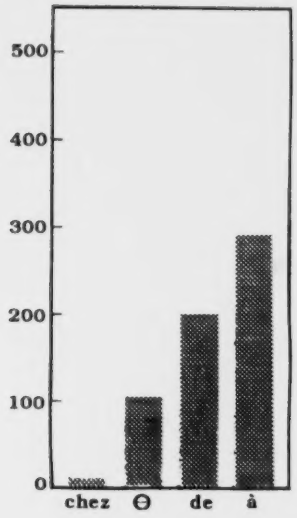

chez: 4
Θ: 106
de: 203
à: 292

Graphique 6

RÉPARTITION SELON LA PRÉPOSITION

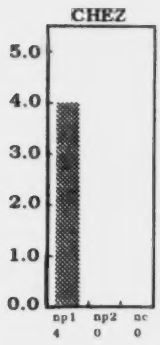

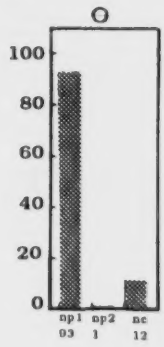

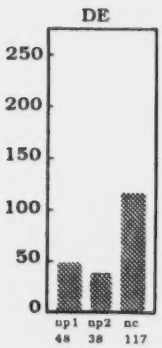

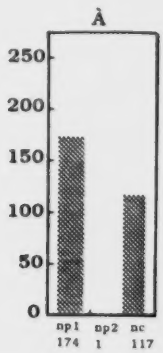

Graphique 7

RÉPARTITION DES PRÉPOSITIONS SELON LA CATÉGORIE LEXICALE

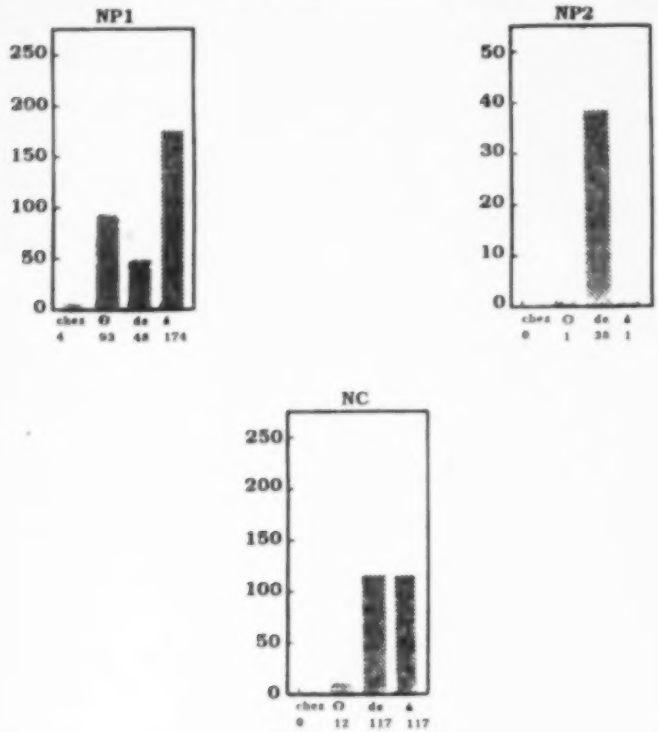

Graphique 8

RÉPARTITION SELON L'ARTICLE DÉFINI

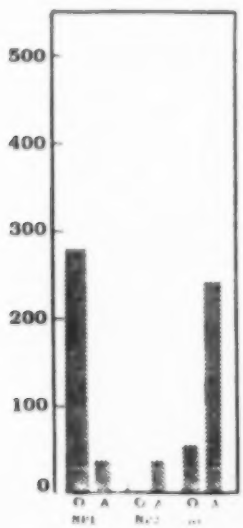

	Ø	art.
NP1	281	39
NP2	1	39
NC	58	239

Graphique 9

RÉPARTITION DES SPÉCIFIQUES SELON LES DÉTERMINANTS

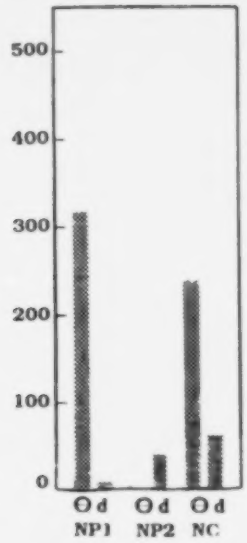

	O	dét.
NP1	318	12
NP2	0	40
NC	240	66

Graphique 10

RÉPARTITION DES VARIANTES TERMINOLOGIQUES OU DIALECTALES DU GÉNÉRIQUE «ANSE» QUI PRÉSENTENT PLUS D'UNE OCCURRENCE

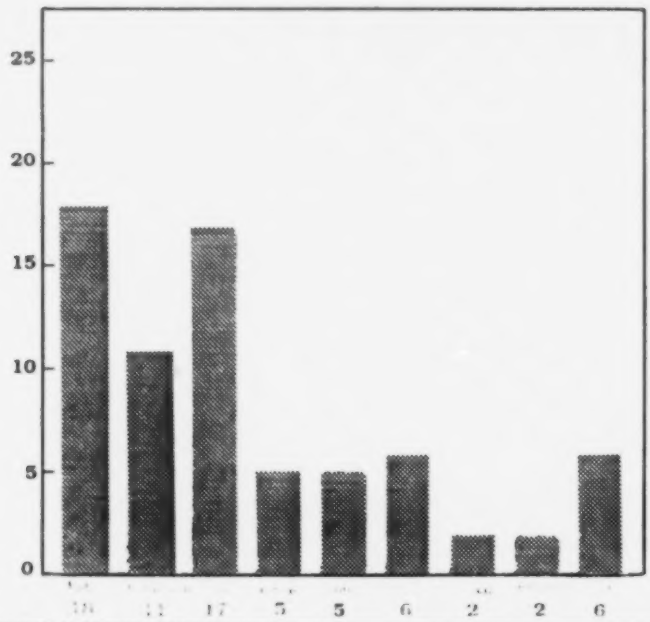

VARIANTES TERMINOLOGIQUES OU DIALECTALES QUE NE PRÉSENTENT QU'UNE OCCURRENCE

Bas fond
Bassin
Bay
Canal
Entrée
Goulette
Inlet
Rigole
Rigolet

Arbre 5

RÉPARTITION ONOMASTIQUE

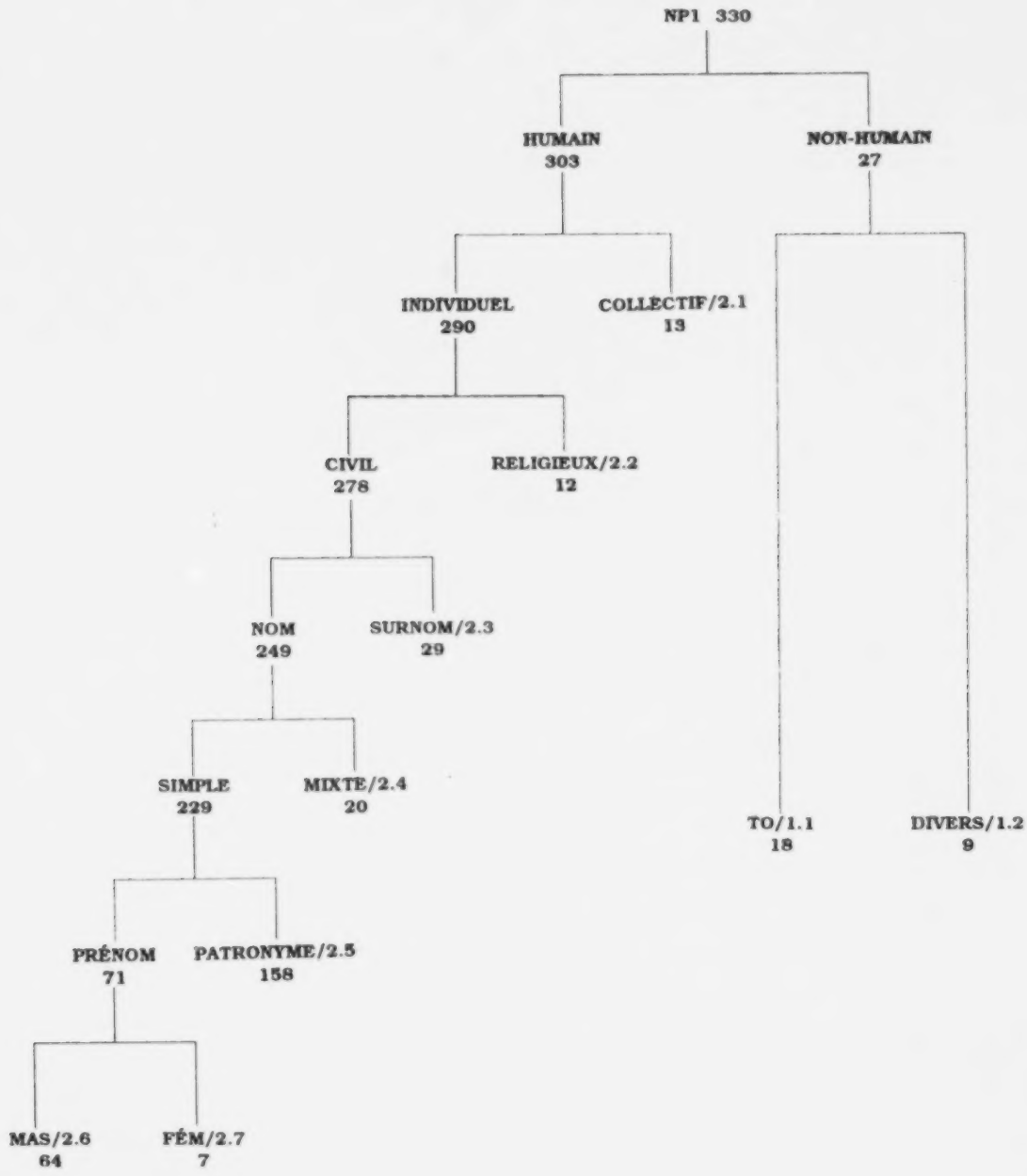

Graphique 11

RÉPARTITION ONOMASTIQUE

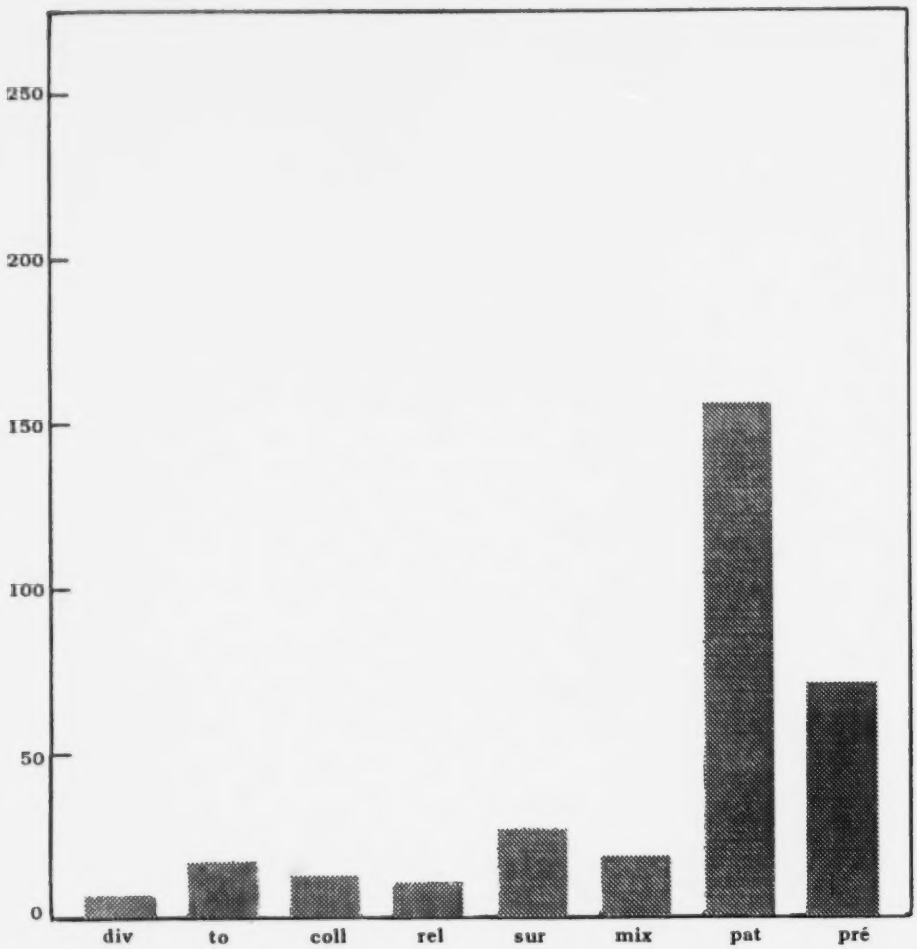

divers:	**9**
to:	**18**
collectif:	**13**
religieux:	**12**
surnom:	**29**
mixte:	**20**
patronyme:	**158**
prénom:	**71**

Arbre 6

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE NP1 NP2 NC

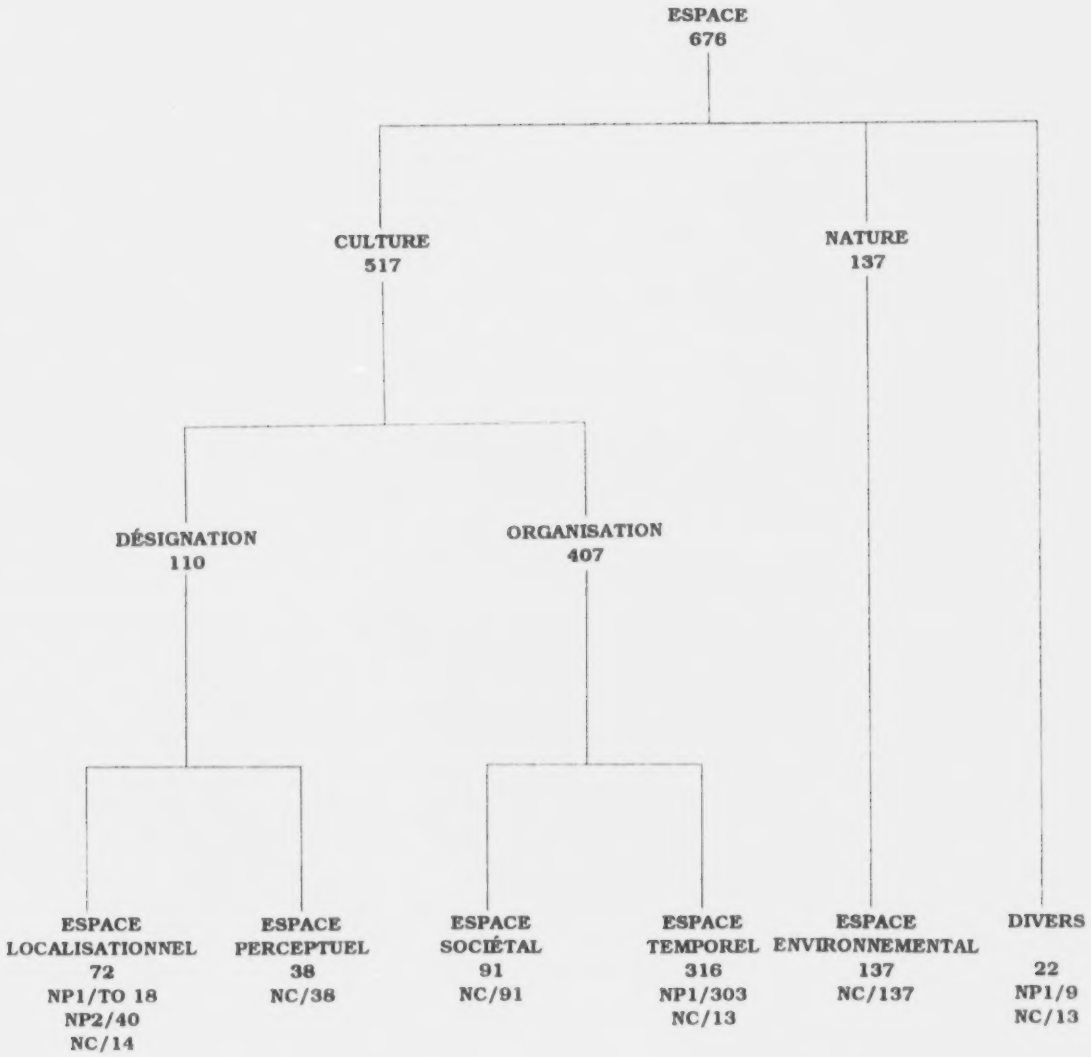

Graphique 12

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE NP1 NP2 NC

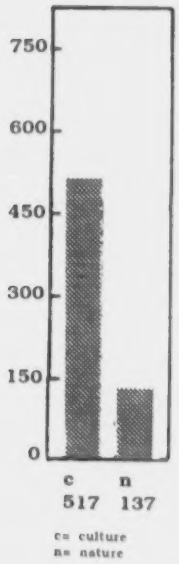

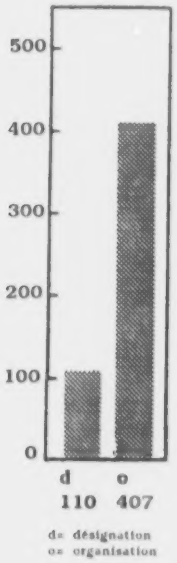

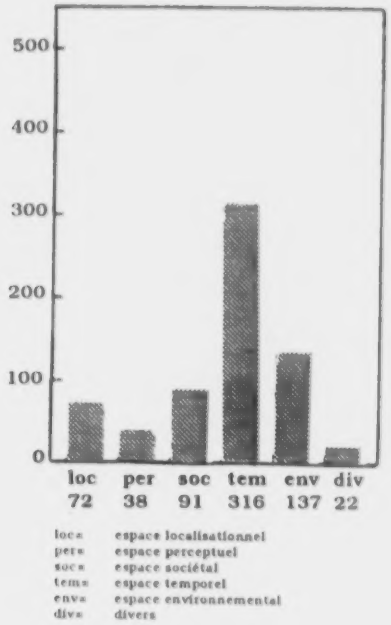

Graphique 13

STRATES DÉNOMINATIONNELLES DE L'ESPACE

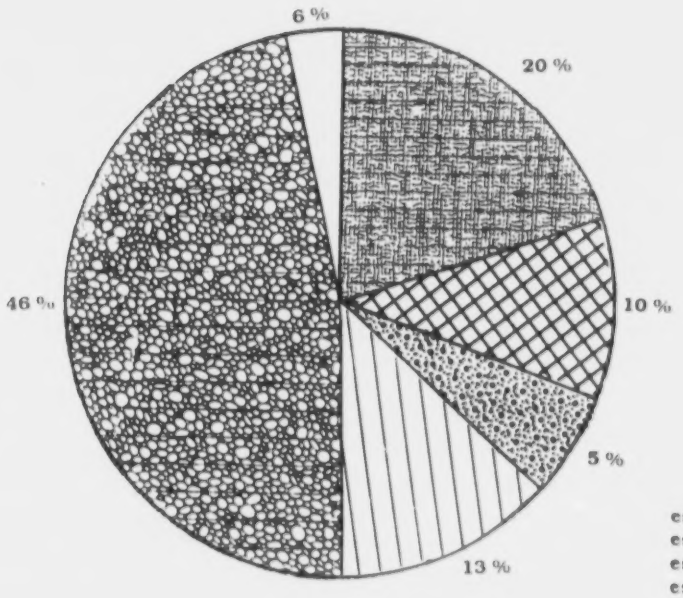

espace environnemental:	137	20 %
espace localisationnel:	72	10 %
esapace perceptuel:	38	5 %
espace sociétal:	91	13 %
espace temporel:	316	46 %
divers:	22	6 %

Arbre 7 a

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE DÉTAILLÉE NP1 NP2 NC

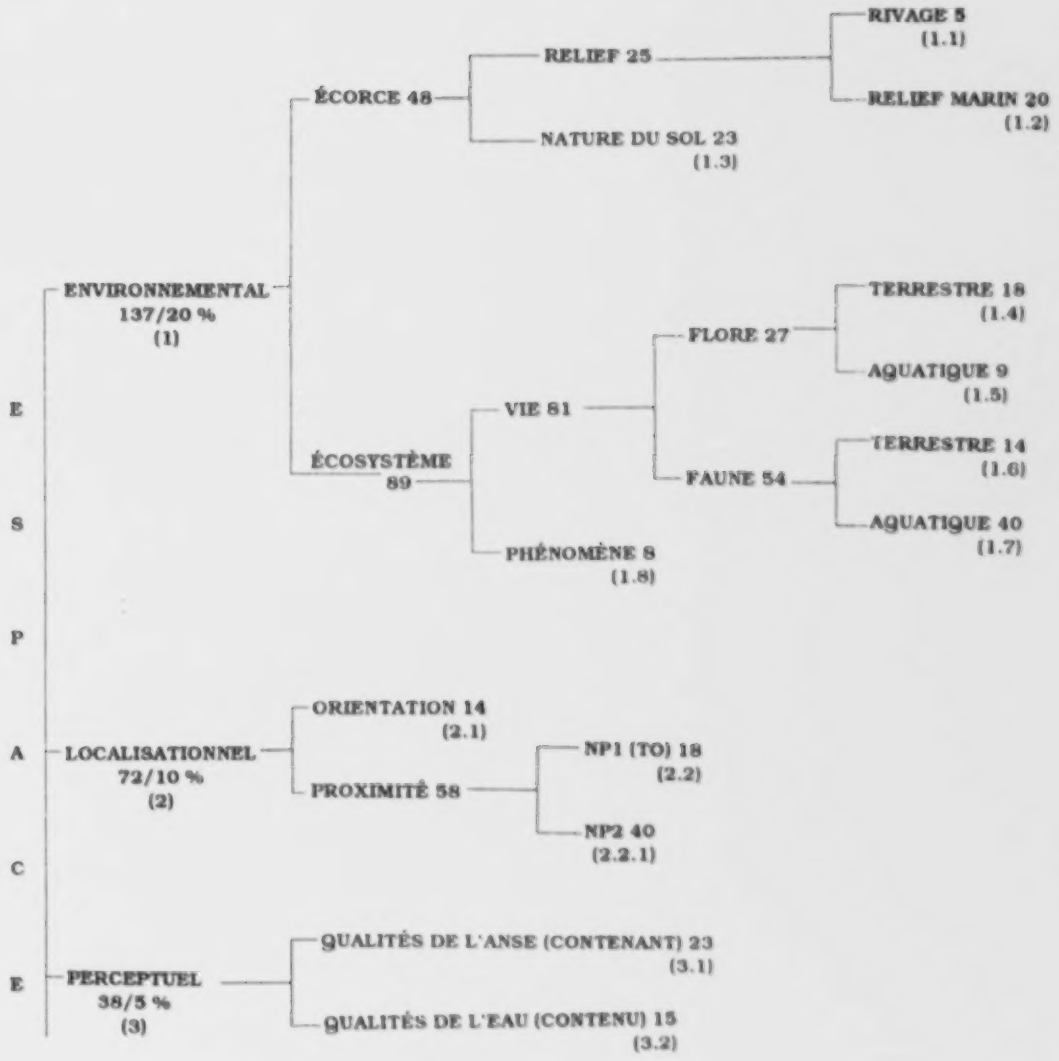

*Les NP1 et les NP2 sont inscrits aux cases pertinentes et sont détaillés dans le tableau ci-dessus.

(v. suite)

Arbre 7 b

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE DÉTAILLÉE NP1 NP2 NC
(suite)

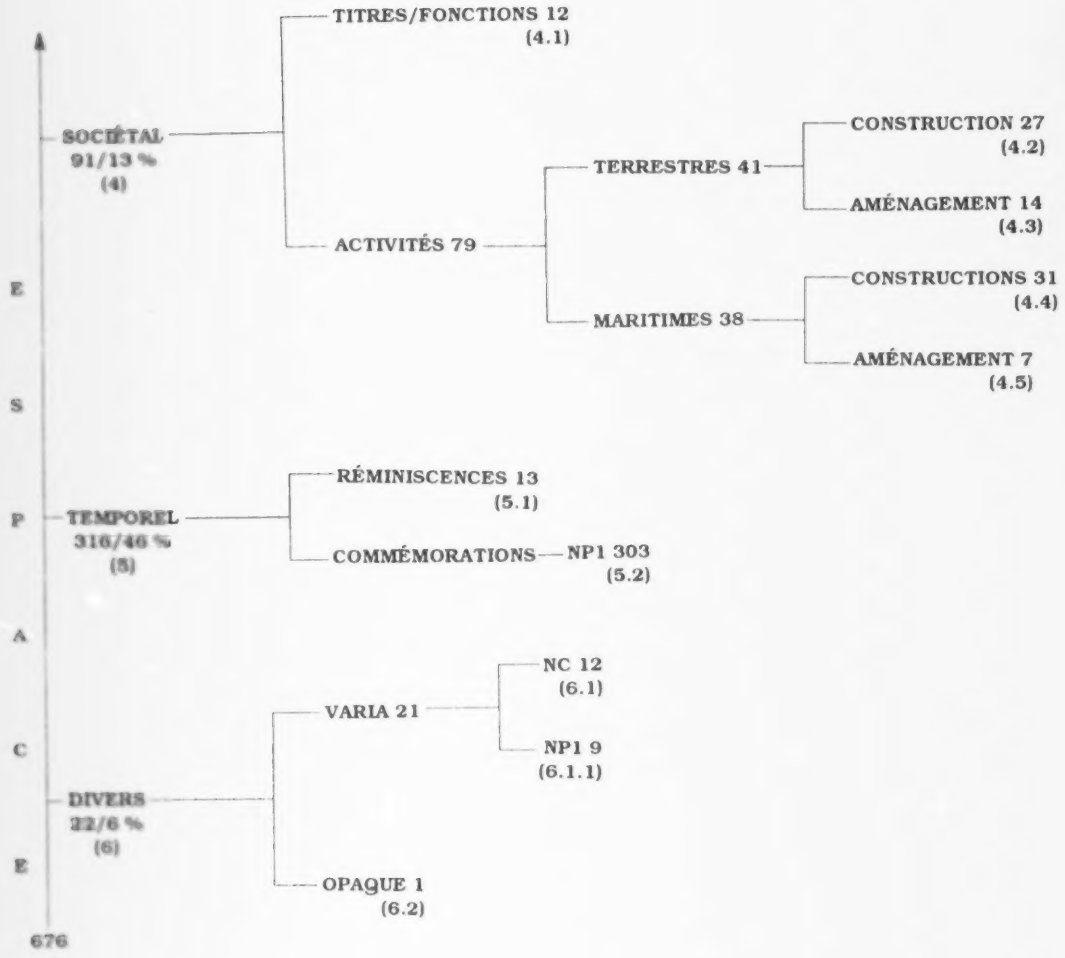

*Les NP1 et les NP2 sont inscrits aux casiers pertinents et sont détaillés dans le tableau ci-dessus.

Graphique 14 a

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE DÉTAILLÉE NP1 NP2 NC

Espace environnemental

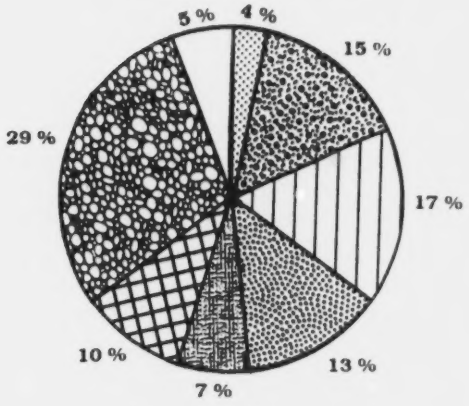

rivage:	5	4 %
relief marin:	20	15 %
nature du sol:	23	17 %
flore terrestre:	18	13 %
flore aquatique:	9	7 %
faune terrestre:	14	10 %
faune aquatique:	40	29 %
phénomènes:	8	5 %

Espace localisationnel

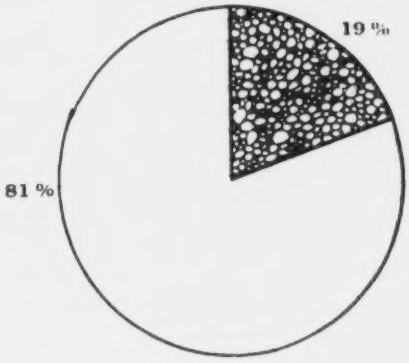

orientation:	14	19 %
proximité: NP1 NP2	58	81 %

Graphique 14 b

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE DÉTAILLÉE NP1 NP2 NC
(suite)

Espace perceptuel

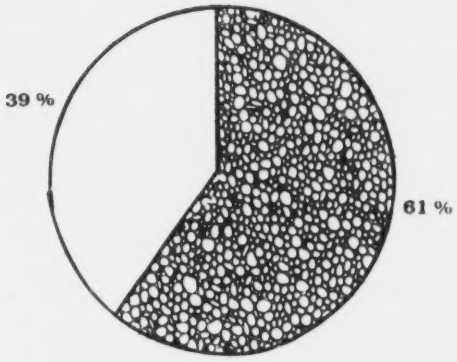

qualités de l'anse (contenant):	23	61 %
qualités de l'eau (contenu):	15	39 %

Espace sociétal

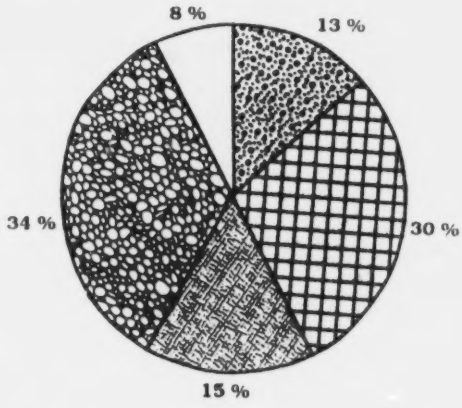

titres/fonctions:	12	13 %
constructions terrestres:	27	30 %
aménagements terrestres:	14	15 %
constructions maritimes:	31	34 %
aménagements maritimes:	7	8 %

Graphique 14 c

RÉPARTITION RÉFÉRENTIELLE DÉTAILLÉE NP1 NP2 NC
(suite)

Espace temporel

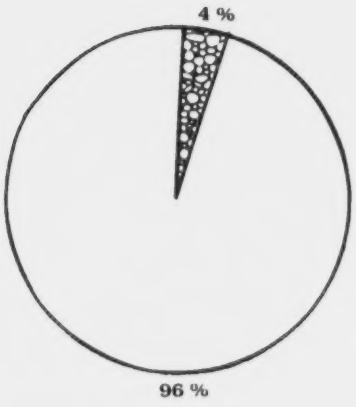

réminiscences:	**13**	**4 %**
commémorations NP1:	**303**	**96 %**

Divers

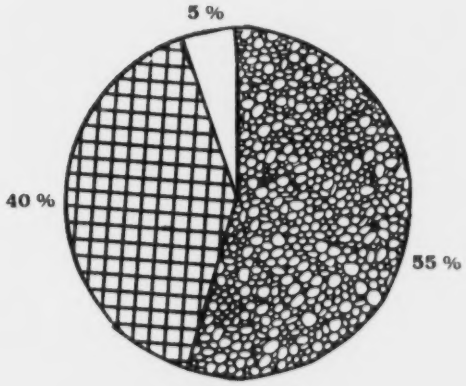

varia NP1:	**9**	**40 %**
varia NC:	**12**	**55 %**
opaque:	**1**	**5 %**

«Tout réel puisque perçu
est un réel métaphorisé»
(Guimbretière 1973, p. j1).

Chapitre III

Le concept métaphorique en contexte énonciatif

A. *Concept métaphorique - Connotation métaphorique*

Les chapitres précédents avaient pour but de mettre en place tout le dispositif en vue du calcul interprétatif. Le chapitre II a pris en charge la dissection du corpus **anse** et a mis à jour sa charpente morphosyntaxique et référentielle. Cette charpente constitue, je le rappelle, le niveau neutralisé dans lequel je puise les données nécessaires à l'analyse métaphorique. La démonstration de production de sens du NP a été faite au chapitre I. On se souvient que le NP renvoie à un objet qui est sa référence et effectue ce renvoi d'une certaine manière qui est son sens, le Sinn frégéen, dans une perspective restreinte. Ce dont il faut se souvenir surtout, c'est que le Sinn frégéen peut être aussi interprété dans une perspective étendue, de façon à élargir l'éventail de ses possibilités signifiantes. En effet, parce que son sens est lié à la référence et à la situation concrète d'énonciation, et que par conséquent il n'a pas une portée sémantique telle que Saussure l'a décrite, le NP signifie **connotativement**. Cette propriété l'ouvre à une foule d'interprétants. Dans le cas présent, l'interprétant est la métaphore dans une acception globale d'analogie. Elle se spécifie en connotation métaphorique puisque le Sinn frégéen au sens large est connotatif.

J'ai également fait mention plus haut de la nécessité de séparer les niveaux d'analyse du texte toponymique - à cause des facteurs historiques, esthétiques et sociaux qui ont laissé leur marque et modifié la perception du système toponymique - en stratégies de production et de réception.

L'objectif du présent chapitre est de donner corps, de préciser le rôle de la notion de «métaphore», de voir la façon dont elle se manifeste et réagit, en contexte toponymique. De fait il s'agit d'exposer une approche de la métaphore non tropologique.

Il convient d'abord de la situer dans un contexte énonciatif.

Tout naturellement, les stratégies de production et de réception laissent présager qu'il y a un locuteur - un énonciateur - qui laisse des traces au sein de l'énoncé toponymique. Cet énonciateur est un être théorique, utilisé pour définir les paramètres de l'analyse. Il se confond, en contexte d'énonciation toponymique[1] avec l'énonciataire, parce que le toponyme est un bien

[1] Seulement à la production, car à la réception ils sont clairement délimités.

collectif et qu'il surgit d'une conscience et d'un imaginaire communs. À la réception, cependant, pour les artifices de l'analyse, un nouvel énonciataire apparaît. C'est la linguiste (moi) qui reçoit le message toponymique, non pour un repérage spatio-temporel véhiculant des valeurs collectives, mais dans le but de déterminer une signifiance globale.

L'énonciateur laisse obligatoirement des traces au sein de l'énoncé toponymique. Comment pourrait-il en être autrement puisque chaque dénomination suppose un choix et ce choix est porteur de modalités de subjectivité.

Seront donc considérés comme «faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence ((...)) de la subjectivité dans le langage». (Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 31).

Je peux, donc sans risque d'erreur, appeler **signifiants de connotation énonciative** ces marques de la subjectivité du locuteur dans le texte toponymique. Catherine Kerbrat-Orrechioni est tout à fait de cet avis:

> Par définition, nous appellerons 'énonciatives' ((signifiants de connotation énonciative)) les unités linguistiques qui apportent des informations, non sur le référent du message, mais sur son énonciateur - Ces deux types d'informations se trouvant la plupart du temps conjuguées et intriquées dans une même unité: ((dans *Anse Qui-Pue*, le spécifique connote un jugement olfactif négatif du locuteur, mais en même temps il dénote une propriété de l'anse ainsi qualifiée)) (1977, p. 104).

S'il est vrai que le fait de rapporter, comme il est dit dans cette définition, le statut de **connotation énonciative** uniquement au locuteur, est restrictif, il n'en demeure pas moins que, en bout de ligne et comme l'exemple inséré le démontre, les informations concernent aussi le référent. Implicitement, l'un ne va pas sans l'autre.

La connotation énonciative est la pierre de touche du message toponymique. À partir d'elle s'organise toute la théorie de la métaphore telle que je la présente ici.

De fait, **connotation énonciative** est un terme générique qui englobe des sous-types connotatifs dont fait partie la **connotation métaphorique**, fondement de l'hypothèse de l'unité toponymique qui représente le transfert d'un élément du monde naturel vers une langue naturelle ayant à sa base le **concept métaphorique** «Dénommer l'espace c'est (comme) citer le monde». **Métaphore** est pris dans l'acception générale d'analogie. La notion de «métaphore» est «ainsi détachée du contexte rhétorique ou ((elle)) s'oppose aux autres tropes (métonymie, synecdoque, etc.) et devient l'appellation générique d'un certain nombre de phénomènes sémantiques discursifs» (Tamba 1983, p. 175).

La notion de «connotation métaphorique» que j'utilise dans cette étude ne se situe pas au niveau lexical, mais pré-lexical. Elle est le résultat de l'application du concept métaphorique, théorie de Lakoff et Johnson. Elle précède et structure l'énonciation, guide le résultat lexical de l'acte d'énonciation. Les modalités de la subjectivité sont les résultats de la connotation métaphorique pré-lexicale. Georges Lakoff et Mark Johnson, dans **Les métaphores de la vie quotidienne**, ont montré que nous structurons toutes les expériences de notre vie en termes d'autres expériences. La dénomination de l'espace en est un exemple.

Le concept métaphorique étant le point d'ancrage indispensable à l'analyse, il convient de le préciser à l'aide de cette citation:

> La métaphore n'est pas seulement question de langage ou question de mots. Ce sont au contraire les processus de pensée humains qui sont en grande partie métaphoriques. C'est ce que nous voulons dire quand nous disons que le système conceptuel humain est structuré et défini métaphoriquement (Lakoff et Johnson 1985, p. 16).

En quoi un concept peut-il être métaphorique? Le but de la métaphore est de permettre de comprendre des choses en termes d'autres choses. Ainsi, si je dis que cette théière est une soucoupe volante, cela signifie que la théière a une forme ronde qui ressemble à celle d'une soucoupe volante. L'analogie métaphorique se situe au niveau lexical. Mais si je dis, suivant les traces de Lakoff et Johnson que «la discussion c'est la guerre» structure métaphoriquement ce que nous disons en parlant de la discussion, comme dans l'exemple: «mes arguments ont terrassé l'adversaire» l'analogie métaphorique se situe avant l'énonciation. Elle a guidé le résultat lexical de l'acte d'énonciation. Ce concept est métaphorique parce qu'il analyse des concepts en termes d'autres concepts (transfert analogique / métaphorique).

Cette théorie du **concept métaphorique** en structure profonde appliquée au texte toponymique a pour résultat de générer des éléments de principes universels à la base des dénominations toponymiques.

Conformément au concept métaphorique «DÉNOMMER L'ESPACE C'EST CITER LE MONDE» on nomme par analogie avec le monde et cette analogie (métaphorique) se situe au niveau de la citation. En outre, la citation a le même fonctionnement que la métaphore.

> Toute citation est - au fond et de surcroît? - une métaphore. Toute définition de celle-ci conviendrait aussi à la citation, celle de Fontanier par exemple: «Présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue qui, d'ailleurs, ne tient à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie» (Compagnon 1979, p. 19).

C'est ainsi que je me sers donc d'une métaphore, - la citation -, elle-même incluse dans un concept métaphorique pour structurer le principe de dénomination de l'espace par des noms propres de lieux. La citation entre ici à double titre de partie prenante du concept métaphorique, mais aussi de synonyme de **métaphore** au sens tropologique du terme cette fois.

Voilà, en substance, l'approche conceptualisante faite de la métaphore. Elle me permet d'autopsier les symptômes inhérents à la **Métaphorisation, Démétaphorisation, Remétaphorisation**.

La connotation métaphorique étant, comme on le sait, une connotation énonciative, il convient maintenant de déterminer le jeu de ces connotations, comment elles s'organisent dans le corpus toponymique.

L'interprétant métaphorique structure différemment la conception du monde, aux deux stades distincts de la production, qui est monosémique (on verra pourquoi) et de la réception qui est polysémique. C'est ainsi que se dessinent les deux spectres sémiques dont il avait été question au début de l'étude. La stratégie de production s'analyse au premier degré. Elle constitue le Degré 1, la première analogie. Les connotations métaphoriques y sont reçues au niveau sémantique. Elles ont comme connotateurs les référents du signe toponymique. Cette analyse est artificielle (typologie apostérioriste) et peut être faussée, comme je l'ai dit, par le point de vue synchronique. On ne peut que parler de tendances.

La stratégie de réception inclut une perception de deuxième degré. Elle forme le Degré 2. Les connotations métaphoriques y sont examinées au niveau sémiotique. Elles ont comme connotateur les signifiants linguistiques et ceux de plusieurs autres systèmes sémiotiques pertinents (par exemple l'ambiguïté).

Voici une liste des signifiants de connotation ou connotateurs, tirés de l'analyse du corpus. Ils sont interprétés au chapitre suivant.

B. ***Les connotateurs sémantiques (ou référentiels)***

NP1 330

	- NON HUMAIN	27	8 %
	- HUMAIN	303	92 %
patronyme	158	51 %	
prénom mâle	64	21 %	
surnom	29	10 %	
nom mixte	20	8 %	
nom collectif	13	4 %	
nom religieux	12	4 %	
prénom femelle	7	2 %	

NP2 40

relief naturel déjà dénommé

NP1-NP2/NC 676

	- NATURE	137	20 %
	espace environnemental	137	20 %
faune aquatique	40	29 %	
nature du sol	23	17 %	
relief marin	20	15 %	
flore terrestre	18	13 %	
faune terrestre	14	10 %	
flore aquatique	9	7 %	
phénomènes	8	5 %	
rivage	5	4 %	
	- CULTURE	517	76 %
	espace temporel	316	47 %
commémorations	303	96 % (tous les NP1 humains)	
réminiscences	13	4 %	
	espace sociétal	91	13 %
constructions maritimes	31	34 %	
constructions terrestres	27	30 %	
aménagement terrestre	14	15 %	
titres/fonctions	12	13 %	
aménagement maritime	7	8 %	

	espace localisationnel		72	11 %
proximité	58	81 %		
orientation	14	19 %		
	espace perceptuel		38	6 %
qualités de l'anse (contenant)		23	61 %	
qualités de l'eau (contenu)		15	39 %	
	- DIVERS		22	3 %
varia	21	95 %		
opaque	1	5 %		

C. ***Les connotateurs sémiotiques***

[Base de calcul pour les pourcentages: (I) EP; (II) OCC. brutes: 946, (III) VOC.: 676; (IV) NP: 370; (V) NP1: 330; (VI) NP2: 40; (VII) NC: 306; (VIII) SF: 605; (IX) NP-SF: 360; (X) NC-SF: 297]

Les grandes oppositions

I	Ambiguïté systématique	90 %	Non-ambiguïté systématique	10 %
I	Non-ambiguïté ponctuelle	82 %	Ambiguïté ponctuelle	18 %
I	Non-information CTQ	67 %	Information CTQ	33 %
II	Transparence	97 %	Opacité (autochtones)	3 %
II	Formes officielles	87 %	Formes parallèles	13 %
II	Vocables	71 %	Homonymes	13 %
III	Homonymes relatifs	21 %	Homonymes	15 %
III	Noms propres	55 %	Noms communs	45 %
V	NP humain	92 %	NP non humain	8 %
VII	NC non humains	96 %	NC humains	4 %
III	Culture	76 %	Nature	20 %
III	Culture (organisation)	60 %	Culture (désignation)	40 %

Les oppositions et constantes intermédiaires

II	Syntaxe française	97 %	Syntaxe anglaise	3 %
II	Structure non elliptique	92 %	Structure elliptique	8 %
VIII	Préposition	83 %	Appositions	17 %
IV	NP avec préposition	74 %	NP sans préposition	26 %
V	NP1 avec préposition	71 %	NP1 sans préposition	29 %
VI	NP2 avec préposition	97,5 %	NP2 sans préposition	2,5 %
VII	NC avec préposition	95 %	NC sans préposition	5 %
IV	NP sans déterminant	84 %	NP avec déterminant	16 %
V	NP1 sans déterminant	96 %	NP1 avec déterminant	4 %
VII	NC sans déterminant	78 %	NC avec déterminant	22 %
IX	NP sans article	78 %	NP avec article	22 %
V	NP1 sans article	88 %	NP1 avec article	12 %
V	NP2 avec article	98 %	NP2 sans article	2 %
X	NC avec article	80 %	NC sans article	20 %

- 77 % des NP1 avec préposition (71 %) sont introduits par **à**.
- 95 % des NP2 avec préposition (97 %) sont introduits par **de**.
- 50 % des NC avec préposition (95 %) sont introduits par **à**.
- 50 % des NC avec préposition (95 %) sont introduits par **de**.
- Les NP1 ont la plus faible proportion de détermination (4 %)
- Seules les formes elliptiques avec article ont des déterminants antéposés (*La Grande Anse*) ou postposés (*Le Por des Vaches*).
- La plus grande concentration de déterminants postposés se retrouve dans la classe elliptique sans article (*Anse Verte*).
- La plus forte concentration de déterminants parmi les non elliptiques se retrouve dans la classe **de + art**.
- **Saint** est la seule épithète des NP (12 exemplaires).
- Les déterminants antéposés sont distinctifs: **petit / grand**.
- Les déterminants postposés sont descriptifs: *Anse Rouge*.
- Les déterminants antéposés proposent des types très réduits.
- Les déterminants adjectivaux postposés au spécifique proposent 4 types.
- Les déterminants postposés dans les formes elliptiques proposent 19 types.
- *Anse Qui-Pue, Les Goulettes, Le Rigolet* sont des ruptures d'isotopie déterminative.
- *Anse d'en Dessous, Anse A, Anse B* sont des ruptures d'isotopie morphosyntaxique, pour le premier et référentielles pour les deux autres.
- Les noms religieux (hagionymes) sont tous, sauf 2, en apposition.
- On ne retrouve aucun NP dans la liste des homonymes de 3 occurrences et plus.
- La variante terminologique **Baie** se retrouve à 83 % devant des NP.
- La variante dialectale **Barachois** précède des NP1 dans 100 % des cas.
- Tous les ethnonymes contiennent l'article défini.
- La majorité des ethnonymes (69 %) sont pluriels.
- 90 % des surnoms sont introduits par la préposition **à**.
- Le seul NP à avoir une structure elliptique est *La Garnade*.
- Les spécifiques *Tidée, Ti-Nest* et *Titi-Cormier* sont typiquement québécois.
- Les surnoms sont facilement des diminutifs anglais.
- La majorité des NP1 avec article sont pluriels et introduits par la préposition **de**.
- Les patronymes sont à 50 % introduits par la préposition **à** et à 50 % en apposition.
- Les prénoms mâles forment l'immense majorité des toponymes.
- Les noms mixtes (*Anse à Adélard-Bacon*) se retrouvent en quantité très limitée.
- Les NP1 les moins représentés sont les noms collectifs (4 %), les noms religieux (4 %), les surnoms (10 %) et les noms féminins (2 %).
- L'espace temporel est une constante dénominationnelle (46 %).
- L'espace perceptuel est le moins représenté (5 %).
- La catégorie de toponymes la plus représentée se situe au niveau temporel et concerne les commémorations (45 %).

- La catégorie la moins représentée se situe également au niveau temporel et concerne les réminiscences (2 %).
- L'espace temporel contient à lui seul presque la moitié du corpus (47 %).
- La connotation de quotidienneté dégagée au point précédent au moment de l'analyse sémantique est localisée à tous les niveaux d'analyse de l'espace.
- L'ambiguïté ponctuelle se retrouve beaucoup au niveau des noms communs: *Anse Fougère, Anse aux Cailles.*
- L'homonymie relative se retrouve en grande partie dans la classe des noms communs: *Anse à Capelans, Anse au Caplan, Anse Caplan.*
- L'apposition est extrêmement rare au niveau NC (3 %).
- Les NC en apposition sont dialectaux (*Anse Gribane*) ou anglais (*Anse Seal*) pour une bonne part.
- La classe des elliptiques NC a la plus forte concentration d'homonymie absolue (ex. *La Grande Anse* x 18).

Chapitre IV

Le toponyme: un faisceau de modalités subjectives - essai d'interprétation

L'interprétant métaphorique structurant différemment la conception du monde, et par conséquent les modalités dénominatives selon le spectre temporel considéré, l'analyse du système de dénomination des anses du Québec devient stéréoscopique. Le présent chapitre effectue un décodage des dénominations toponymiques au spectre sémique I, la production métaphorique, puis au spectre sémique II, la réception remétaphorique, en passant par le degré GAMMA, niveau intermédiaire, spectre sémique GAMMA, la démétaphorisation. La synthèse de l'analyse métaphorique peut être consultée au tableau 2.

DEGRÉ 1 - PRODUCTION - MÉTAPHORISATION

La **métaphorisation** constitue le degré premier de l'appréhension de l'acte dénominationnel. Elle a comme objet le référent - onomastique ou conceptuel - de la dénomination.

Cette façon d'aborder l'interprétation du NP de lieu peut paraître aller à l'encontre du principe de la non-confusion de la nature du NP avec les qualités de sa référence quand elle est encore apparente. Même si un homme s'appelle Marc Laterreur, cela ne veut pas dire qu'il est une terreur, malgré la motivation morphosémantique encore apparente de son nom.

Pourtant, au moment où une portion d'espace reçoit un nom (par un acte de baptême ou par association habituelle), celui-ci est donné par analogie, suivant le concept métaphorique «Dénommer l'espace c'est citer le monde». L'aspect référentiel est PERTINENT. Voilà pourquoi l'analyse connotative de la production utilise des connotateurs (CNT) sémantiques.

Le référent, considéré comme l'objet d'un niveau premier d'analyse, exprime par la biais de la citation dénominative une expérience du monde dans lequel je vis. Je fais passer, par la citation, un élément du système sémiotique du monde naturel, à celui d'un système langagier. Ce que je perçois, l'objet de mon étude, c'est le résultat lexical - le toponyme - d'une opération pré-lexicale provoquée par le concept métaphorique «Dénommer l'espace c'est citer le monde». *Barachois à Henriette* est la citation-métaphore (concept métaphorique) au niveau production d'un élément du monde réel, à savoir une femme qui s'appelait **Henriette**. J'exprime une expérience - celle du monde - en une autre: la citation-dénomination. Le résultat est *Barachois à Henriette*.

Barachois à Henriette est un connotateur (résultat du concept métaphorique) qui exprime (connote) la «femellité».

Les connotateurs sémantiques relevés à la fin du chapitre III sont utilisés pour donner un exemple d'interprétation au niveau de la production métaphorisante. J'aimerais toutefois faire remarquer que, ni sur le plan de la production, ni sur celui de la réception, je ne prétends à l'exhaustivité. Ces essais d'interprétation ne sont là que pour rendre la théorie plus tranparente, les mots pour l'exprimer me faisant parfois défaut.

INTERPRÉTATION SÉMANTIQUE (RÉFÉRENTIELLE)

Je l'ai dit, la production est le Degré I, le lieu temporel d'une première motivation analogique. Le relevé des connotateurs sémantiques est explicite à ce sujet.

Le profil connotatif citationnel est unidirectionnel. L'analogie métaphorique est directe. On cite le monde au premier degré, selon la quotidienneté, ce qui nous entoure.

Cette notion de quotidienneté simpliste est le principe connotatif directeur du système au stade production.

Voici, d'une façon non exhaustive (j'insiste), comment cette simplicité se manifeste connotativement, au niveau du référent.

On nomme selon l'écorce (48), qu'elle soit marine ou terrestre (*Anse du Bassin, Anse du Vallon*), selon la flore (27) et la faune (54), aquatiques et terrestres (*Anse aux Framboises, Anse aux Corbeaux*). Ces dénominations connotent (sont les connotateurs de) l'espace environnemental (137).

Le besoin de se situer est à l'origine de dénominations du type *Anse de l'Est* (orientation - 14) ou *Anse de la Grande Rivière* (proximité - 58). C'est alors l'espace localisationnel (72) que ces toponymes connotent.

Les qualités de l'anse comme contenant (*Anse Creuse* - 23) ou comme contenu (15), c'est-à-dire la qualité de son eau (*Anse Puante*) connotent l'espace perceptuel (38).

Les fonctions que le hommes occupent (*Anse aux Pilotes, Anse des Mères* - 12) ainsi que leurs activités / constructions maritimes (*Anse des Baleiniers* -31) et terrestres (*Anse de la Vieille Église* -27), connotent un espace sociétal (91) très varié couvrant une grande partie de la vie quotidienne.

Les connotations temporelles sont nettement prédominantes avec les réminiscences (*Anse du Wreck* -13) et les commémorations / dédications au sens large (*Anse à Thorne-Dingwell, Anse Agnès* -303).

Pour récapituler, la dénomination citationnelle métaphorique connote l'espace dans sa quotidienneté temporelle (46 %): le plus petit bienfaiteur, le pionnier le plus obscur donnent leur nom à une anse, tout comme les souvenirs les plus étroitement liés à la vie maritime (*Anse de l'Attente* - de la marée, probablement!). Elle connote l'espace environnemental dans 20 % de ses dénominations; l'espace sociétal dans 13 % des cas; l'espace localisationnel dans 10 % des cas; et enfin l'espace perceptuel dans 5 % des vocables.

Ces toponymes, qui connotent sémantiquement l'espace selon cinq perspectives, sont liés, je l'ai déjà dit, à la nature concrète et pratique des choses. C'est un monde de survie. Ces

connotations environnementales, localisationnelles et autres manifestent un souci dénominatif que je pourrais presque qualifier d'alimentaire, au sens large du terme. Même les commémorations et les réminiscences sont liées à la vie ordinaire, maritime.

Le système connotatif métaphorique, au niveau sémantique, cite le monde simple, quotidien, maritime et alimentaire.

Il est ambigu, parce qu'il offre une avenue d'interprétation qui doit tenir compte d'une autre sphère temporelle. C'est pourquoi il n'existe aucune certitude interprétative. On ne peut parler que de tendances. Le système connotatif métaphorique est également monosémique, parce que son langage n'utilise que des supports sémantiques.

SPECTRE SÉMIQUE GAMMA - NIVEAU INTERMÉDIAIRE - DÉMÉTAPHORISATION

La **démétaphorisation** forme ce que j'appelle le **spectre sémique GAMMA**. Le mouvement sémantique amorcé amène la perte de la première métaphorisation par dilatation sémique. La démétaphorisation, paradoxalement est le résultat d'un trop plein de signification. Elle est le préalable à la remétaphorisation.

DEGRÉ 2 - RÉCEPTION - REMÉTAPHORISATION

La remétaphorisation est le résultat de l'éclatement sémique dû à l'acquisition d'une nouvelle motivation analogique. Elle se situe non plus au niveau du référent, éclaté, mais du signifiant. Sa saisie est plurielle parce qu'elle incorpore des supports sémantiques au langage sémiotique global, occasionnant ainsi la polysémie.

Le connotateur sémiotique de la remétaphorisation «tient au pouvoir évocateur ((...)) non plus tant des choses elles-mêmes (les référents) ((c'est-à-dire les résultats de l'application du concept métaphorique)) que des mots qui y réfèrent (les signifiants)» (Launay 1986, p. 33).

La réception du message toponymique ne se donne plus le pouvoir, entaché d'ambiguïtés, d'interpréter la référence des dénominations. En effet, à ce stade, l'élément fondamental dont il faut tenir compte est celui du passage du temps. Il est devenu impossible d'interpréter la citation métaphorique du monde de la même façon.

La lecture du texte, apostérioriste, incorpore à ses supports analytiques une volonté de distanciation. C'était l'opposé, à la production, lorsque je prétendais exposer comment les gens structuraient, à l'aide du concept métaphorique, le résultat dénominationnel de leur expérience.

La molarité (c'est-à-dire la globalité) est, au surplus, une caractéristique de la réception remétaphorique. La classification qui avait été faite en fonction d'un certain moment dans le système - le spectre sémique I -, à cause de la distanciation et du passage du temps, devient trop ponctuelle. Elle doit être englobée dans une sphère interprétative beaucoup plus vaste. Tout se passe comme si le système toponymique était emprisonné dans une grosse bulle à travers laquelle on pouvait l'épier. Tout devient évident. À la production, il ne s'agissait que de tendances. À la réception, une certitude s'installe, amenée par des connotateurs concrets, tirés des strates de l'analyse morphosyntaxique et des autres systèmes sémiotiques environnants (ex.: information CTQ/non-information CTQ).

Le concept métaphorique, toujours sous-jacent, se manifeste avec une immense limpidité. Le système s'explique. Des constantes très marquées se dessinent. Le système était téléguidé, comme celles-ci le prouvent.

Au stade remétaphorique, la référence du toponyme n'a plus la même pertinence. Il retrouve son statut de NP, duquel il ne faut pas confondre la signification et la référence. Il ne conserve que ses fonctions canoniques: citer et désigner le monde.

La production a permis de se faire une idée d'une certaine perception du monde, à un moment donné. La nouvelle citation, le nouveau concept métaphorique ne le structure plus du point de vue sémantique ou référentiel, mais en une expérience sensible à l'expression même de la désignation de ce monde.

La métaphore, essence même de la citation, est remotivée au deuxième degré. **Remétaphorisation**. Nouveau mode de lecture du réel, filtré par tous les facteurs qui ont créé cette dilatation à l'origine de la remotivation. L'injection d'un deuxième degré est génératrice d'une néologie située au niveau du signe lui-même.

INTERPRÉTATION SÉMIOTIQUE

Comme à la production, l'interprétation se fait à partir des connotateurs (sémiotiques cette fois) prélevés sur le corpus et reportés à la fin du chapitre III.

Le mode de lecture de la réception se fait, tel que décrit plus haut, sous la loupe de la nouvelle analogie métaphorique. Celle-ci est la cause d'une renaissance de la dénomination qui ne s'est faite qu'au prix de sa connaissance structurelle (chap. II) et environnementale. Il est possible, maintenant, de révéler la silhouette du système des anses du Québec. Je procède en citant les connotations, que je fais suivre des connotateurs appropriés.

connotation: Ambiguïté/non-étanchéité (production) - comme le système est étudié de façon globale, la production est insérée comme connotateur.

CNT 1: Ambiguïté systématique - que j'ai évaluée prudemment à 90 % - due à l'évolution phonétique, aux métraductions, aux calques, aux attractions paronymiques. Il n'y a que 10 % des toponymes dont je connais avec certitude l'origine.

CNT 2: Ambiguïté ponctuelle - informations sur les fiches CTQ: 33 % / non-informations sur les fiches CTQ: 67 %.

CNT 3: Difficulté d'interprétation de certains noms propres qui peuvent être des noms communs et de certains noms communs qui peuvent être des noms propres causée, par le passage du temps. Ainsi, *Anse aux Cailles* interprété réceptionnellement comme un oiseau, serait en fait un sobriquet.

connotation: Motivation sémiotique

CNT: 97 % des toponymes sont reconnaissables par la forme et le sens. 3 % sont opaques: les toponymes autochtones.

connotation: Interprétation synchronique

CNT 1: La distinction faite entre NP1 et NP2, les NP2 étant analysés comme des noms propres par procuration.

CNT 2: L'analyse structurelle d'un corpus dans son état actuel.

connotation: Aplanissement normalisateur

CNT 1: 87 % des toponymes du corpus brut (946 occurrences) sont des formes officielles. 13 % sont des formes parallèles qui renvoient à des formes officielles.

CNT 2: L'absence d'opposition - je ne parle pas ici d'oppositions syntaxiques - entre formes anglaises et formes françaises, qui démontre l'insignifiance (au sens étymologique) d'une telle opération, à cause du filtre officiel.

CNT 3: La présence de seulement 3 % de toponymes autochtones.

CNT 4: La syntaxe française (97 %) qui s'applique également à tous les toponymes autochtones et à la plupart des toponymes à spécifique anglais.

CNT 5: Les génériques qui ont été souvent traduits de l'anglais vers le français (v. ANNEXE A).

CNT 6: 92 % des structures syntaxiques sont non elliptiques, respectant ainsi la forme canonique G + S.

connotation: Mémoire collective

CNT 1: Taux d'homonymie absolue 15 % (119 occurrences); taux d'homonymie relative 21 % (142 occurrences).

CNT 2: Les homonymes relatifs amplifient la connotation «mémoire collective». Ils connotent, aussi, paradoxalement, un individualisme dénominationnel sociétal.

connotation: Simplicité de l'expression

CNT 1: Les toponymes sont introduits par seulement trois prépositions types: **à** 49 % - **de** 33 % - **chez** 1 %.

CNT 2: 83 % des toponymes n'ont pas de détermination.

CNT 3: L'éventail des adjectifs se réduit à dix types.

connotation: Popularisme

CNT 1: Surnoms 10 %

CNT 2: Préposition **de** remplacée par **à** pour marquer l'appartenance dans 55 % des NP1.

CNT 3: Variantes dialectales du générique 12 %.

CNT 4: Certaines ruptures d'isotopies: *Anse Qui-Pue, La Garnade, Anse D'en Dessous, Anse à Pic.*

connotation: Conformité à un modèle syntagmatique

CNT 1: 82 % des toponymes sont introduits par une préposition.

CNT 2: 74 % des NP ont une préposition.

CNT 3: 71 % des NP1 ont une préposition.

CNT 4: 97,5 % des NP2 ont une préposition.

CNT 5: 95 % des NC ont une préposition.

CNT 6: 96 % des NP1 sont sans détermination.

CNT 7: 78 % des NC sont sans détermination.

CNT 8: 78 % des NP n'ont pas d'article.

CNT 8: 88 % des NP1 sont sans article.

CNT 9: 98 % des NP2 n'ont pas d'article.

ETC. Il n'y a qu'a référer au chapitre III pour voir les pourcentages qui se démarquent.

L'ambiguïté/non-étanchéité, la motivation sémiotique, l'interprétation synchronique, l'aplanissement normalisateur, la mémoire collective, la simplicité, le popularisme, la conformité à un modèle syntagmatique sont les connotations qui sont sous-tendues par le plus grand nombre de connotateurs. On pourrait ajouter aussi, la «mâlité» du système. 90 % des prénoms sont, en effet masculins. De plus, à peu près toutes les dénominations font référence à des métiers traditionnellement masculins: *Anse à la Mine, Anse du Charpentier, Anse aux Pilotes.*

On voit que le système des anses est caractérisé intimement, si l'on tient compte de la quantité de connotateurs, par une grande conformité syntaxique à un modèle de dénomination toponymique qui est simple et teinté la plupart du temps d'un popularisme de bon aloi. Ce modèle est probablement non pas imposé, mais suggéré par la CTQ.

Le taux élevé d'homonymie (15 %) prouve que la mémoire collective est bien vivante. En effet, «les homonymes transmettent un message authentique et vivant, précisément parce que la collectivité les utilise» (Richard 1984, p. 308).

La motivation sémiotique, quant à elle, prouve la jeunesse de la toponymie québécoise. Il faut cependant être prudent avec cette motivation, car les connotateurs d'ambiguïté sont là pour empêcher les excès interprétatifs et provoquer une rupture entre stratégie de production et stratégie de réception.

La liste des connotations pourrait s'allonger à l'infini, si j'exploitais à fond le corpus **anse**. Mais là n'est pas mon but. Je voulais uniquement marquer deux paliers d'analyse avec l'interprétant métaphorique.

Conclusion

Vers une perspective d'énonciation métaphorique en toponymie

L'objectif de ce mémoire n'était pas d'exsuder le système des anses québécoises de toute sa substance, mais d'esquisser ce qui pourrait s'appeler la nouvelle analogie métaphorique dans une perspective d'énonciation.

En effet, le toponyme tire, au spectre sémique I, sa signification du concept métaphorique - par conséquent analogique - qui est à la base de sa genèse. Son analyse, à ce moment permet d'éclairer un système dénominationnel, à la naissance. L'analyse des modalités de production, à savoir les connotations sémantiques a permis de dégager les tendances dénominationnelles.

Il est, cependant, assez peu important de se demander, ou de savoir avec exactitude si *Fougère* dans *Anse Fougère* provient d'un anthroponyme ou si c'est le nom d'une plante. De toutes façons, le nom propre a déjà été un nom commun.

C'est l'appréhension du spectre sémique II, la remétaphorisation, qui ouvre de nouvelles voies d'interprétation du système toponymique. L'analogie avec le monde, commandée par le concept métaphorique qui structure notre expérience réceptionnelle est devenue globalisante et ne peut plus se contenter du premier degré de perception. Elle impose donc de trouver de nouveaux paramètres d'analyse, rendant compte de l'énonciateur, de la marque qu'il imprime à son énoncé.

La distanciation apostérioriste et la molarité sont les deux pôles de la remétaphorisation. Elles permettent de mettre à jour de nouveaux aspects du corpus de toponymes, et de mettre en évidence le rôle de la métaphore en toponymie. Elles rendent compte également du polymorphisme de la métaphore qui se remodèle selon les exigences de l'interprète du système.

À la production, les toponymes parlaient avec leur référence. Ils parlent à la réception avec leurs sonorités et leurs connotations. Ils sont devenus de vrais NP de lieux, non pas désignateurs rigides ou encore porteurs de vestiges sémantiques, mais des êtres métaphoriques transmetteurs de valeurs nouvelles, non pas au niveau du signifié, mais à celui des modalités de l'énonciation que sont les connotations et leurs supports. L'injection de deuxième degré est génératrice d'une néologie située au niveau du signe lui-même.

Les deux stades métaphoriques: métaphorisation puis remétaphorisation permettent une gradation dans la néologie métaphorique. La métaphore étant un instrument de compréhension

du monde, elle donne naissance au toponyme qui est de ce fait l'expression métaphorique des valeurs collectives. Elle est la citation directe du monde à la production, premier stade néologique, nouvelles formations toponymiques, puis au stade second, où elle permet une nouvelle citation, au deuxième degré, nouveau stade néologique, au niveau global de restructuration conceptuelle. Le toponyme a acquis de nouveaux sens non linguistiques mais pris à d'autres systèmes sémiotiques. Il est devenu polysémique.

L'interprétation est devenue stéréoscopique.
La métaphore est devenue remétaphore.

●●●●●

Tableau 2

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE MÉTAPHORIQUE

Niveau neutralisé (Degré 0)
- strate morphosyntaxique
- strate référentielle

AMBIGUÏTÉ

Niveau production - acte de dénomination
Degré I
Spectre sémique I
Métaphorisation
1re motivation analogique
Connotations sémantiques (référent)
Stade néologique I

AMBIGUÏTÉ

Niveau intermédiaire
Degré GAMMA
Spectre sémique GAMMA
Démétaphorisation
Perte graduelle de la 1re motivation vers une 2e motivation

DILATATION SÉMIQUE

Niveau réception - acte d'identification
Degré II
Spectre sémique II
Remétaphorisation
2e motivation analogique
Connotations sémiotiques (signifiant)
Stade néologique II

Catalogue des principales notions[1]

CITATION

Passage d'un élément d'un système sémiotique à un autre système sémiotique.

note 1: C'est une énonciation de répétition qui fait de l'énoncé un signe en même temps qu'elle l'énonce (D'après Compagnon 1979, p. 59).

note 2: ((...)) une citation met en correspondance deux systèmes sémiotiques, S_1 cité S_2 citant, chacun composé de deux éléments, un sujet (A_1 ou A_2) et un texte (T_1 ou T_2) (Compagnon 1979, p. 359).

CODE

Mise en relation arbitraire d'un signifiant et d'un signifié (Saussure 1971, cité par Hoek 1982, p. 206).

CODE D'EMBRAYAGE

Code qui permet de signaler au locuteur la présence d'un NP, indiquée par des signes diacritiques (capitalisation), par des propriétés syntaxiques ((en général absence d'article)) et qui lui apprend que le NP n'a de sens qu'à la suite de sa référence. Il assure le passage au code suivant ((le code référentiel)) (Hoek 1982, p. 209).

CODE LINGUISTIQUE

Code de la langue qui permet ((...)) d'appliquer un signe à un référé dont les propriétés correspondent à celles comprises dans le signifié. C'est le code utilisé par le locuteur quand il se sert d'un NC (D'après Hoek 1982, p. 206-207).

CODE RÉFÉRENTIEL

À l'emploi d'un NP, code qui relie le signifiant immédiatement au référent. Il est précédé du code d'embrayage (D'après Hoek 1982, p. 207).

CONCEPT MÉTAPHORIQUE

Concept pré-lexical qui structure fondamentalement un système sémiotique en un autre système sémiotique.

---

[1] Seules les principales notions linguistiques et sémiotiques ont été définies.

note 1: Le concept métaphorique est une connotation énonciative.

note 2: Dans cette étude, le concept métaphorique «nommer c'est citer» structure métaphoriquement le postulat: **l'unité toponymique représente le transfert d'un élément du monde naturel vers une langue naturelle**.

CONNOTATEUR (voir **signifiant de connotation**)

CONNOTATION

Mécanisme sémiologique global et générique qui utilise comme support ((signifiants de connotation)), en plus des signes linguistiques ((les toponymes)) les signes extralinguistiques (D'après Kerbrat-Orecchioni 1977, p.18).

note: Elle s'oppose à la dénotation.

CONNOTATION ÉNONCIATIVE

Marque de subjectivité inscrite obligatoirement dans tout énoncé. Elle se situe au niveau pré-lexical celui du concept et se manifeste au niveau lexical.

CONNOTATION MÉTAPHORIQUE

Type de connotation énonciative qui se manifeste aux niveaux sémantique et sémiotique (voir **connotation sémantique** et **connotation sémiotique**).

CONNOTATION SÉMANTIQUE

Connotation qui a comme support (signifiant de connotation) le référent du signe toponymique (D'après Launay 1986, p. 32).

note: Il suffit de référer à une automobile pour suggérer le confort, la richesse.

CONNOTATION SÉMIOTIQUE

Connotation qui a comme support (signifiant de connotation) les signifiants linguistiques et les signifiants de tous les autres systèmes sémiotiques pertinents.

note: C'est une modalité de l'énonciation. L'homonymie en toponymie est le signifiant de connotation qui connote la mémoire collective cristallisée.

DÉMÉTAPHORISATION

Perte de la première métaphorisation par dilatation sémique.

note: Paradoxalement elle est le résultat d'un trop plein de signification.

DÉNOMINATION MÉTONYMIQUE

Dénomination toponymique donnée selon les qualités liées à l'entité et qui ne se conforme pas au modèle canonique G+S.

exemples: *Le Cormoran, Le Fer à Cheval, L'Hôpital*

DÉNOTATION

Élément stable de la signification du signe toponymique, à la production (le sens dénotatif NP n'est pertinent qu'à ce moment).

note 1: La dénotation correspond au sens lexicographique d'un spécifique qui est encore motivé morphosémantiquement.

note 2: Traditionnellement, la dénotation est un premier auquel viennent s'ajouter les valeurs connotatives.

note 3: **Dénotation** n'est pas employé au sens de «référence» dans cette étude. Il est employé au sens lexicographique.

DESCRIPTION DÉFINIE

Expression qui peut, sans modification de sa signification, être paraphrasée en une expression de la forme: «l'objet x qui possède la propriété p» (D'après Molino 1982, p. 17).

note: La description définie est le Sinn frégéen pris dans son sens étroit.

DÉTERMINANT

Épithète et/ou syntagme prépositionnel qui caractérise le générique et/ou le spécifique.

DILATATION SÉMIQUE

Augmentation des sèmes du signe toponymique, due aux transformations amenées par l'usage, l'histoire, la transformation des normes sociales et esthétiques, au passage du temps.

ÉNONCÉ TOPONYMIQUE - syn: **texte toponymique**

Résultat matériel de l'énonciation toponymique. Il reflète et construit indirectement une certaine image que l'énonciateur se fait de l'énonciataire (D'après Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 159).

ÉNONCIATAIRE

Être théorique auquel est dévolue la fonction réceptionnelle dans la théorie de l'énonciation métaphorique. Il ne se confond pas avec la personne d'un allocutaire effectif. Il ne sert qu'à fixer des repères pour calculer des relations linguistiques ou extralinguistiques.

note 1: Parce que le toponyme est un bien collectif, parce qu'il surgit d'une conscience ou d'un imaginaire communs, l'énonciataire et l'énonciateur se confondent.

note 2: À la réception, artificiellement, l'énonciataire c'est moi.

ÉNONCIATEUR

Être théorique auquel est dévolue la fonction dénominative dans la théorie de l'énonciation métaphorique. Il ne se confond pas avec la personne d'un locuteur effectif. Il ne sert qu'à fixer des repères pour calculer des relations linguistiques ou extralinguistiques (D'après Tamba 1983, p. 184).

ÉNONCIATION MÉTAPHORIQUE

Ensemble des procédés d'énonciation analysés sous l'angle de la métaphore.

note: La réalisation du concept métaphorique s'inscrit dans le processus d'énonciation métaphorique.

ÉNONCIATION TOPONYMIQUE

❶ Production d'un ensemble de signes toponymiques.

❷ (aussi) Ensemble des procédés linguistiques et extralinguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message toponymique et se situe par rapport à lui (D'après Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 32).

ÉTUDE LINGUISTIQUE

Étude qui envisage le signe toponymique dans ses aspects sémantique, morphosyntaxique et énonciatif.

ÉTUDE SÉMIOTIQUE

Étude qui envisage le signe toponymique dans un environnement global de signes, incluant les signes linguistiques et qui a pour but de découvrir la signifiance globale du système toponymique.

FORME ELLIPTIQUE

Syntagme toponymique amputé d'une de ses parties canoniques: le générique ou le spécifique.

note: Voir **syntagme toponymique**

FORME NON ELLIPTIQUE

Syntagme toponymique pourvu de ses parties constituantes canoniques, à savoir le générique et le spécifique.

note: Voir **syntagme toponymique**

FORME PARALLÈLE

Dénomination populaire inscrite au fichier-maître de la CTQ et qui constitue un renvoi à une forme officielle, normalisée.

INTERPRÉTANT

Élément actualisateur du signe toponymique (en un autre signe du même code ou d'un code différent) qui devient à son tour signe qui lui-même s'actualise par un interprétant, à l'infini.

note: Dans mon cas, le signe toponymique a pour interprétant la métaphorisation qui à son tour a pour interprétant la démétaphorisation puis la remétaphorisation.

MESSAGE TOPONYMIQUE

Information véhiculée par le signe toponymique sur l'énonciateur et sur le référent.

MÉTAPHORE

Notion générique fondée sur l'analogie, qui sert de support théorique au concept métaphorique et à la connotation métaphorique.

note: La métaphore est l'interprétant du système toponymique.

MÉTAPHORISATION

Au moment de la production, processus de dénomination ayant à sa source le concept métaphorique.

MODALITÉ D'ÉNONCIATION

Procédé linguistique ou extra linguistique par lequel le locuteur imprime sa marque à l'énoncé toponymique (D'après Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 32).

MOTIVATION ANALOGIQUE

Motivation amenée par un rapport de similitude entre deux systèmes sémiotiques: les signes naturels et les signes toponymiques.

NIVEAU NEUTRALISÉ

Niveau qui contient les récurrences lexicales, sémantiques et morphosyntaxiques du corpus.

note: Avec la production et la réception, une des trois dimensions fondamentales nécessaires à l'analyse de l'objet symbolique qu'est le système toponymique. Elle est préalable à l'analyse.

NOM PROPRE 1

Nom propre décerné à une anse en fonction des caractéristiques intrinsèques ou extrinsèques de l'entité même et qui n'est pas un NC.

exemples: *Anse à Tidée, Anse à Bouchard*

NOM PROPRE 2

Nom propre décerné à une anse en fonction des caractéristiques intrinsèques ou extrinsèques d'une autre entité géographique.

exemples: *Entrée du Ruisseau à Rebours, Petite anse de l'Anse à la Chaine.*

note: Le NP2 se différencie du To (voir ce terme) par le trait **géographique**.

PRODUCTION

Processus et résultat de l'application d'une batterie de règles énonciatives mises en oeuvre au moment de l'acte dénominationnel, en vue de l'émission du message toponymique. Elle se situe au moment de l'encodage.

note: Avec le niveau neutralisé et la réception, une des trois dimensions fondamentales nécessaire à l'analyse de l'objet symbolique qu'est le signe toponymique.

RÉCEPTION

Prise en charge de la compréhension du message toponymique avec l'aide de l'interprétant métaphorique.

note: Avec le niveau neutralisé et la production, dimension fondamentale nécessaire à l'analyse de l'objet symbolique qu'est le signe toponymique. Elle prend en charge la compréhension du message toponymique à l'aide de l'interprétant métaphorique. Elle se situe au spectre sémique II, au décodage.

RÉFÉRÉ

Manifestation du référent dans une situation concrète d'énonciation.

RÉFÉRENCE

Relation directe qui s'établit entre le signifiant et le référé et qui est le point de départ de l'analogie de la signifiance du NP (non fictionnel).

RÉFÉRENT

Élément du signe toponymique. Il est la représentation abstraite, culturelle et conventionnelle de l'élément extérieur à quoi le signe peut être rapporté (D'après Hoek 1982, p. 144).

REMÉTAPHORISATION

Au moment de la réception, résultat de l'éclatement dû à un trop plein de signification.

SÈME

Entité fondamentale du système sémiotique et qui peut prendre plusieurs aspects.

exemples: sème connotatif, sème dénotatif, sème métaphorique (D'après Kerbrat-Orecchioni 1977, p. 252).

SENS

Notion générique recouvrant celles de sens saussurien (déterminable à partir du signifiant -la signification-) et sens frégéen -la référence- déterminable à partir du référent.

SENS CONNOTATIF

Sens second, celui des valeurs ajoutées, qui peut être produit à partir du signifiant ou du référent dans le cas des NP, car le sens des NP se produit à partir de la référence (voir Hoek 1982, p. 210).

SENS DÉNOTATIF

Sens premier, lexicographique qui est produit à partir de la relation de signification pour le NC. Dans le cas des NP, ce sens ne peut être saisi qu'artificiellement, à la production.

SENS FRÉGÉEN

❶ perspective étroite: Point de vue sous lequel se présente l'entité dénommée, c'est-à-dire la ou les descriptions définies qui permettent de l'identifier (v. **Description définie**).

exemples: *Étoile du soir - Étoile du matin*: deux points de vue - donc deux deux sens - pour désigner la planète Vénus.

❷ perspectice élargie: Parce qu'il n'a pas de portée sémantique mais est lié à la référence et à la situation concrète d'énonciation: sens ouvert à une multitude d'interprétants. Ce sens est connotatif.

SIGNE CONVENTIONNEL - (voir **symbole**)

SIGNE TOPONYMIQUE

Instrument de production de sens envisagé dans sa dualité matérielle (référence) et linguistique (réflexivité).

SIGNIFIANCE

Objectif global de la sémiotique au moment de l'analyse des signes énonciatifs.

SIGNIFIANT DE CONNOTATION - syn: **connotateur**

Support - qui peut prendre des formes très variées - du mécanisme de la connotation.

SIGNIFICATION

❶ Relation qui s'établit entre le signifiant et le signifié du signe. C'est le sens saussurien.

❷ Totalité des valeurs dénotatives et connotatives du signe et du système toponymique (D'après Kerbrat-Orecchioni 1977, p. 20).

note: Il ne faut pas confondre la relation de signification avec la relation de référence.

SIGNIFICATION CONNOTATIVE

Relation qui s'établit entre le signifiant et le signifié et qui retient les valeurs secondes ou connotatives du signe toponymique (à la production).

note: À la réception, dans le cas des toponymes, c'est de signifiance connotative qu'il s'agit.

SIGNIFICATION DÉNOTATIVE

Relation qui s'établit entre le signifiant et le signifié et qui retient les valeurs premières, lexicographiques du signe toponymique (à la production).

SINN FRÉGÉEN (voir **sens frégéen**)

SPECTRE SÉMIQUE I

Profil sémique du signe toponymique, à la production.

note: Pour le caractériser, il faut l'inscrire dans la structure globale de l'énonciation.

SPECTRE SÉMIQUE II

Profil sémique du toponyme à la réception.

SYMBOLE

Convention individuelle, due à un acte de baptême ou à une association habituelle entre l'espace à dénommer et la dénomination, dans le but de se repérer spatio-temporellement dans une société donnée.

note: Chaque nouveau NP est un nouveau symbole car chaque fois la convention individuelle est renouvelée.

SYNTAGME TOPONYMIQUE

Syntagme composé (dans le cas des hydronymes au Québec) le plus souvent d'un générique et d'un spécifique, avec ou sans préposition et qui désigne un espace unique.

note: Dans mon étude, j'emploie indifféremment **syntagme toponymique** ou **forme**: **syntagme toponymique à structure elliptique = forme elliptique**.

note: Cette appellation est réservée à l'analyse morphosyntaxique.

TEXTE TOPONYMIQUE - (voir **énoncé toponymique**)

UNITÉ TOPONYMIQUE - (voir **signe toponymique**)

TO

Nom propre décerné à une anse en fonction des qualités intrinsèques ou extrinsèques d'une autre entité administrative.

note: Le TO se différencie du NP2 par le trait **administratif**.

Bibliographie

Armengaud, Françoise. «Nom», dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 13, 1984, p. 60-64.

——— *La Pragmatique*. Paris, Presses universitaires de France, 1985, 128 p. (Que sais-je? n° 2230).

Barabé, Pierre et Pierre Beaupré, Jean-Yves Dugas, Jacques Fortin, Jean Poirier, Marc Richard. *Dossier toponymique du Bas-Saint-Laurent--Gaspésie*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 28 p. (Dossiers toponymiques n° 1).

——— *Dossier toponymique du Saguenay--Lac-Saint-Jean*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 30 p. (Dossiers toponymiques n° 2).

——— *Dossier toponymique de la région de Trois-Rivières*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 30 p. (Dossiers toponymiques n° 4).

——— *Dossier toponymique de l'Estrie (Cantons de l'Est)*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 24 p. (Dossiers toponymiques n° 5).

——— *Dossier toponymique de l'Outaouais*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 26 p. (Dossiers toponymiques n° 7).

——— *Dossier toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 23 p. (Dossiers toponymiques n° 8).

——— *Dossier toponymique de la Côte-Nord*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 26 p. (Dossiers toponymiques n° 9).

Barabé, Pierre et Jean-Yves-Dugas, Jacques Fortin, Martyne Michaud-Samson. *Dossier toponymique du Nouveau-Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1982, 38 p. (Dossiers toponymiques n° 10).

Barthes, Roland. Proust et les noms, dans *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, Seuil, 1972, p. 121-134. (Points n° 35).

Bayon, Christian et Paul Fabre. *Les noms de lieux et de personnes*. Paris, Nathan, 1982, 279 p.

Beaudry-Gourd, Benoit et collaborateurs. *Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec, Commission de toponymie, 1984, 102 p. (Études et recherches toponymiques n° 8).

Beauregard, Ludger et Jean-Yves Dugas. *Dossier toponymique de la région de Montréal*. Document préparé à l'occasion du congrès annuel de la Société canadienne de l'étude des noms, du 29 mai au 1er juin 1980, Québec, Commission de toponymie, 1980, 64 p.

Bélisle, Louis-Alexandre. *Dictionnaire Nord-Américain de la langue française*. Montréal, Beauchemin, 1979, 1196 p.

Benveniste, Émile. *Problèmes de linguistique générale*, t. II., Paris, Gallimard, 1974, 294 p. (Tel).

Blais, Suzelle. *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*. Québec, Commission de toponymie, 1983, ix, 105 p. (Études et recherches toponymiques n° 6).

——— «La toponymie du Saint-Laurent après 1760», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 217-221.

Bluteau, Marc-André et Serge Gauthier. «Microtoponymie de la région de Charlevoix: essai de typologie», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 326-332.

Bonnet, Clairelise et Joëlle Tamine. «Les noms construits par les enfants: description d'un corpus», dans *Langages*, n° 66, juin 1982, p. 67-101.

Bouchard, René et collaborateurs. *Itinéraire toponymique du Chemin du Roy Québec-Montréal*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 88 p. (coll. Études et recherches toponymiques n° 2).

Bouvier, Jean-Claude. «Désignations onomastiques et identité culturelle», dans *Actes du colloque d'onomastique et de dialectologie (Loches 1978)*, Société française d'onomastique, Dijon, 1980, p. 13-25.

Breckle, Herbert E. *Sémantique*. Paris, Armand Colin, 1974, 110 p. (Linguistique).

Buyssens, Éric. «Du caractère sociologique du nom propre», dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, vol. 16, 1936, p. 844-846.

——— «Du nom propre et du nom commun», dans *Neophilologus*, vol. 23, 1938, p. 111-121.

Clarinval, B. «Essai sur le statut linguistique du nom propre», dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 11, n° 2, 1967, p. 29-43.

Commission de toponymie du Québec. *Noms de lieux au Québec. Énoncés de politiques linguistiques*. Gouvernement du Québec, 1984, 36 p.

——— *Vocabulaire de la terminologie géographique*. Gouvernement du Québec, 1985, 47 p. [+ ajouts].

Compagnon, Antoine. *La seconde main ou le travail de la citation*. Paris, Seuil, 1979, 417 p.

Coquet, Jean-Claude. «L'implicite de l'énonciation», dans *Langages*, n° 70, juin 1983, p. 9-14.

Dauzat, Albert. *Les noms de lieux: origine et évolution*. Paris, Delagrave, 1963, 264 p.

Dervillez-Bastuji, Jacqueline. *Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles*. Genève, Droz, 1982, 446 p.

Dorion, Henri et Jean Poirier. *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 162 p. (Choronoma).

Dorion, Henri. «Le contact des toponymies indigène et eurogène au Québec: aspects méthodologiques», dans *Onoma*, vol. 21, n° 2, 1977, p. 262-271.

Dorion, Henri et Louis-Edmond Hamelin. «De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale», dans *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 10, n° 20, septembre 1966, p. 195-211.

Dubois, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, 1973, 516 p.

Ducrot, Oswald et Tzvetan Todorov. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil, 1972, 480 p. (Points n° 110).

Dugas, Jean-Yves et Jean Poirier. *Dossier toponymique de la région de Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1981, 32 p. (Dossiers toponymiques n° 3).

Dugas, Jean-Yves. «L'espace québécois et son expression toponymique», dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 75, décembre 1984, p. 435-455.

——— «La linguistique, une discipline indispensable à la toponymie?», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 138-145.

——— «Modalités d'inclusion et de traitement des gentilés, des adjectifs toponymiques et des dérivés de noms de personnes dans des dictionnaires de langue québécois», dans *La lexicographie québécoise, bilan et perspective* (Actes du colloque organisé par l'équipe du TLFQ tenu à l'Université Laval, le 11 et 12 avril 1985), Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 233-258.

Dulong, Gaston et Gaston Bergeron. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines: Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Québec - La documentation québécoise, Office de la langue française, 1980, 10 vol. (Études et dossiers).

Dupriez, Bernard. *Gradus: Les procédés littéraires*. Paris, Maison générale d'édition, 1980, 544 p. (10/18 n° 1370).

Eco, Umberto. *La structure absente*. Paris, Mercure de France, 1972, 448 p.

——— *Semiotics and the philosophy of language*. Bloomington, Indiana University Press, 1984, 242 p.

Fontanier, Pierre. *Les figures du discours*. Paris, Flammarion, 1968, 505 p. (Sciences de l'homme).

Gambier, Yves. *Terminologie et métaphore*. (Texte dactylographié), janvier 1985, 16 p.

Genette, Gérard. *Figures III*. Paris, Seuil, 1972, 288 p.

Granger, Gilles. «À quoi servent les noms propres», dans *Langages*, n° 66, juin 1982, p. 21-36.

Greimas, A.J. et J. Courtès. *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette, 1979, vii, 424 p.

Grenon, Judith. «Aspects pratiques de la différenciation du générique et de l'entité», dans *Onomastica*, n° 54, décembre 1978, p. 19-24.

Guimbretière, André. «Métaphorisation et ouverture», dans *Degrés*, n° 1, janvier 1973, p. j-j3.

Hall, Edward T. *La dimension cachée*. Paris, Seuil, 1971, 256 p.

Hello, André. *Sémiologie des messages sociaux*. Paris, Médiathèque, 1983, 127 p.

Hoek, Léo H. [a] «Onomastique, sémiotique, grammaire générative», dans *Rapports / Het Franse Boek*, vol. 41, n° 3, 1971, p. 115-128.

[b] «Ce qui n'est pas dans le nom. À propos de quelques études récentes d'onomastique», dans *Rapports / Het Franse Boek*, vol. 41, n° 4, 1971, p. 198-209.

——— *La marque du titre*. Mouton, Paris, La Haye, New-York, 1981, 368 p.

Iordan, Iorgu. «Les rapports entre la toponymie et l'anthroponymie», dans Henry Draye (éd.) *Proceedings of the Ninth International Congress of Onomastic Sciences*, Louvain, p. 273-281.

Jakobson, Roman. *Essais de linguistique générale*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1963, 260 p.

Jongen, René. «La métaphore comme éponyme et comme prédication d'identité», dans *La métaphore: approche pluridisciplinaire*, Bruxelles, Faculté universitaire Saint-Louis, 1980, p. 63-98.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *La connotation*. Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1977, 256 p.

——— *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.

Kleiber, Georges. «Dénomination et relations dénominatives», dans *Langages*, n° 76, décembre 1986, p. 77-94.

Kurylowicz, Jerzy. «La position linguistique du nom propre (1956)», dans *Esquisses linguistiques*, Wroclaw-Krakow, 1960, p. 182-192.

Lakoff, George et Mark Johnson. *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1985, 256 p. (Propositions).

Lamarre, Guy et collaborateurs. *Itinéraire toponymique de Québec en Charlevoix*. Québec, Commission de toponymie, 1983, 72 p. (Études et recherches toponymiques n° 4).

Lapierre, André. «La toponymie de la partie occidentale de la Nouvelle-France», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 343-349.

Laumay, Michel. «Effet de sens: produit de quoi?», dans *Langages*, vol. 21, n° 82, juin 1986, p. 13-31.

Lebel, Paul. *Principes et méthodes d'hydronymie française*. Paris, Les Belles Lettres, 1956, 392 p.

Le Guern, Michel. *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse, 1973, 127 p. (Langue et Langage).

Lerat, Pierre. Les figures de sens, dans *Le Français dans le monde*, n° 179, août-septembre 1983, p. 110-112.

Lévi-Strauss, Claude. *La pensée sauvage*. Paris, Agora, 1985, 352 p.

Longnon, Auguste. *Les noms de lieux de la France*. Paris, Champion, 1968, 832 p.

Margolin, Jean-Claude. «La métaphore», dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 12, 1984, p. 109-111.

Martinet, Hanne. «Les noms propres dans la traduction littéraire», dans *Meta*, t. 27, n° 4, 1982, p. 392-400.

Matoré, Georges. *L'espace humain*. Paris, A.G. Nizet, 1976, xxv, 101 p.

McDonald, Monique. «Les noms de villas à Hossegor (Landes)», dans *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 3-4, 1984, p. 113-122. + «Les noms de villas», dans *La linguistique*, vol. 20, fasc. 1, 1984, p. 133-143 (version légèrement modifiée).

Metz, Christian. «Le perçu et le nommé», dans *Vers une esthétique sans entraves. Mélanges Mikel Dufrenne*, Paris, 1975, p. 345-385. (10/18 n° 931).

Molino, Jean et F. Lassane, J.M. Martin, R. Tappero, B. Valette. «Sur les titres des romans de Jean Bruce», dans *Langage*, n° 35, septembre 1974, p. 87-116.

Molino, Jean. «Présentation: Problèmes de la métaphore», dans *Langages*, n° 54, juin 1979, p. 5-40.

——— «Le nom propre dans la langue», dans *Langages*, n° 66, juin 1982, p. 5-20.

Moreau, François. *L'image littéraire: position du pro- blème*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982, 128 p.

Morissonneau, Christian. *Le langage géographique de Cartier et de Champlain*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 230 p. (Choronoma).

Mortureux, Marie-Françoise. «La dénomination: approche socio-linguistique», dans *Langages*, n° 76, décembre 1986, p. 95-112.

Mulon, Marianne. «Toponymie», dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 18, 1984, p. 94-95.

Naggar, C. «Erro», dans *Zoom*, n° 34, janvier/février 1976, p.44.

Nattiez, J.J. «Pour une définition de la sémiologie», dans *Langages*, n° 35, septembre 1974, p. 3-13.

Nègre, Abbé Ernest. *Les noms de lieux du Tarn*. Paris, Éd. d'Artrey, 1959, 95 p.

Pariente, Jean-Claude. *Le langage et l'individuel*. Paris, Armand Colin, 1973, 226 p.

——— «Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles», dans *Langages*, n° 66, juin 1982, p. 37-65.

Pesot, Jurgen. *Silence, on parle*. Montréal, Guérin, 1979, 156 p. (Langue et société).

Poirier, Jean. «La toponymie française au Québec», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 293-304.

Prieto, Luis J. *Pertinence et pratique*: essai de sémiologie. Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 176 p. (Le sens commun).

Récanati, François. *La transparence et l'énonciation*. Paris, Seuil, 1979, 217 p.

——— «La sémantique des noms propres: remarques sur la notion de 'désignateur rigide'», dans *Langue française*, n° 57, février 1983, p. 106-118.

Rey-Debove, Josette. «Les relations entre le signe et la chose dans le discours métalinguistique: être, s'appeler, désigner, signifier et se dire», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol.7, n° 1, 1969, p. 113-129.

——— «Lexique et dictionnaire», dans *Comprendre la linguistique*, Verviers, Marabout Université, 1975, p. 175-212.

——— *Le métalangage*. Paris, Le Robert, 1978, 320 p. (L'ordre des mots).

——— *Lexique sémiotique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 157 p.

Richard, Marc. «L'homonymie dans la toponymie du Québec», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 305-317.

Ricoeur, Paul. Signe et sens, dans *Encyclopaedia Universalis*, vol. 16, 1984, p. 881-885.

Rostaing, Charles. *Les noms de lieux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1961, 128 p. (Que sais-je? n° 176).

Roy, André. *Le Bri-Collage du sens*. Thèse de maîtrise présentée à la faculté de Philosophie de l'Université Laval, Québec, 1985, (Texte dactylographié), VIII + 166p.

Société du parler français au Canada. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, (Réimpression de l'éd. de 1930), 709 p.

Spence, N.C.W. «Les métaphores spatiales en français», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 22, n° 1, 1984, p. 193-202.

Spore, Palle. *Études toponymiques I*. Odense, Odense University Press, 1981, 278 p.

——— *Études toponymiques II*. Odense, Odense University Press, 1984, 80 p.

——— «Toponymie synchronique au Québec», dans *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française en Amérique du Nord, Québec, du 11 au 15 juillet 1984, Québec, Les publications du Québec, Commission de toponymie, 1986, p. 299-304.

St-Pierre, Paul. «Naming and its Function dans Samuel Beckett's Watt», dans *Semiotics Infolding*, Ed. Tasso Borbi, New York, 1984, p. 1783-1790.

Tamba-Mecz, Irène. «Sens figuré et changement de sens», dans *L'Information grammaticale*, n° 3, octobre 1979, p.10-13.

——— *Le sens figuré*. Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 200 p.

——— «Pour une approche énonciative du sens métaphorique», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 21, n° 2, 1983, p. 175-186.

——— «À propos de la distinction entre 'sémiotique' et 'sémantique' chez É. Beveniste», dans *É. Benveniste aujourd'hui*. (Actes du colloque international du C.N.R.S.), Paris, Bibliothèque de l'information grammaticale, t. 1, 1984, p. 187-197.

Ubersfeld, Anne. *Lire le théâtre*. Paris, Messidor, 1982, 302 p.

Ullmann, Stephen. *Précis de sémantique française*. Berne, Éditions A. Francke S.A. Berne,. 1975, 352 p. [Cinquième édition].

Vuillemin, Jules. «Qu'est-ce qu'un nom propre», dans *Fundamenta scientiae*, vol. 1, 1980, p.. 261-273.

Wunderlich, Dieter. «Langage et espace», dans *DRLAV*, n° 27, 1982, p. 63-82.

Annexe

Mode d'emploi des annexes

Règle générale, conformément au classement du fichier-maître de la Commission de toponymie du Québec, les toponymes ont été classés par ordre alphabétique de spécifique.

Ex.: *Anse de L'Isthme*
Anse aux Jardins de Navots
Anse à Jérôme
Lazy Bay

Les formes elliptiques ont été intégrées à ce classement en considérant le premier terme du toponyme à l'exclusion de l'article défini. Il en été de même avec les formes à structure syntaxique anglaise.

Ex.: *L'Anse*
La Belle Anse
Anse à Bacalem
Anse Brûlée
Anse à Dupuis
Le Fer à Cheval
Wild Cove

Parfois, le classement à été doublé d'une classification conceptuelle, marquée par des blocs de toponymes.

Ex.: *Anse à la Cabane*
Anse des Camps
Anse du Camp à Bossé
Anse à la Cave
Anse du Four
Anse à la Glacière
Anse de la Clôture
Anse du Coffre-Fort

Contrairement aux autres, la dernière annexe (ANNEXE N) donne la liste complète et alphabétique (au sens lexicographique du terme) des vocables (les occurrences homonymiques ne sont pas inscrites) du corpus de toponymes (à l'exclusion des formes parallèles qui figurent dans la première annexe).

Ex.: *Anse Windsor*
Anses à Frigault
Anses à Richard
Anses aux Basques
Baie à Jean

Annexe A

Formes parallèles (121)

Formes officielles	Formes parallèles
Anse des Acadiens	Anse des Cayens
Anse Akapitayapiskach	Asawa Akapitayapiskach
Anse André-Gagnon	Anse à Gagnon
L'Anse	La Cove
Anse à Anty	Anse Antoine
Anse de l'Argile	Anse Clay
Anse à la Baleine	Anse à Thorne
Anse à la Baleine	Anse à Townsend
Anse à la Barque	Anse Noire
Anse à la Barque	Anse à Robitaille
Anse aux Basques	Anse aux Barques
Anse aux Basques	Anse au Basque
Le Bassin	The Basin
Anse de Bellechasse	Baie de Bellechasse
Anse de Bellefleur	Grande anse de Pigou
Anse aux Billots	Anse à Charles
Anse à la Boule	Anse des Chouinard
Anse Butler	Cove Beach
Anse à la Cabane	Anse Creuse
Anse du Canard Noir	Black Duck Cove
Anse aux Canards	Anse Argentenay
Anse du Cap à l'Ours	Anse à l'Ours
Anse du Castor	Anse Beaver
Anse à Chamard	Anse à Chamas
Anse Chatouilleuse	Kittiwake Cove
Anse Chatouilleuse	Tickler's Cove
Anse à Chinic	Anse à Cheney
Anse Chouinard	Anse aux Homards
Anse à Cléophe	Anse d'en Haut
Anse à Cléophe	Anse Xavier
Anse du Comptoir	Anse Trading Post
Anse aux Coques	Clam Cove
Le Cormoran	Anse aux Loups Marins
Le Cormoran	Anse Seal House
Anse à la Cuillère	Anse Spoon
Anse de la Descente des Femmes	Anse d'en Bas
Anse des Dunes	Sandy Bay
Anse aux Écueils	Reef Bay
Anse de l'Église	L'Anse
Anse à Élie	Anse à Polycarpe
Anse à l'Erreur	Baie Mistake
Anse à l'Esturgeon	Sturgeon Bay
Le Fer à Cheval	Anse du Grand Caouis
Le Fer à Cheval	Anse Great Caouis
Anse Forté	Anse Muddy
Anse à Fougère	Anse à Fougère
Anse au Foulon	Le Foulon
Anse au Foulon	Wolfe's Cove
Anse aux Français	Anse Raymond
Anse du Français	Anse du Mouillage
Anse Giguère	Big Madame Gally Cove
Anse Gingras	Anse Numéro Dix
Anse Gingras	Anse Deniers
Havre Girard	Anse Girard
La Grande Anse	Long Cove
Anse au Griffon	Anse Griffin
Anse des Grosses Roches	Anse Grosse Roche
Anse au Homard	Anse Lobster
Anse des Homards	Anse Lobster
Anse à l'Îlot	Anse à l'Isle
Anse de l'Indien	Anse Indian
Anse de l'Isthme	Isthmus Cove
Anse au Jardin de Navots	Anse au Jardin
Anse à Jérôme	Anse du Cap Rond
Lazy Bay	Deep Cove
Anse aux Loups Marins	Seal Cove
Baie aux Loups Marins	Anse des Roches
Anse à la Loutre	Anse Harrington
Anse de la Maison de Pierre	Anse Stone House
Anse au Matelot	Sailor Cove
Anse Mc Inness	Anse des Mc Inness
Anse des Mekenzie	Havre aux Pirates
Anse des Méchins	Les Grand Méchins
Anse Méthot	Anse Numéro Cinquante-Cinq
Barachois à Montpetit	Baie à Goélette
Anse de Mont-Saint-Pierre	Baie de la Rivière à Pierre
Anse de l'Oncle-Bill	Uncle-Bill's Cove
Baie Ovide	Anse Wapatee
Anse à Payoux	Anse Cailloux
Anse de Pêche	Anse du Ouest
Le Petit Bassin	L'Étang
Anse du Petit-Cloridorme	Anse de la Rivière du ...

Formes officielles	Formes parallèles
La petite Anse	Anse Brûlée
Anse du Petit Mécatina	Little Mecatina Cove
Anse de la Petite Rivière	Anse de la Rivière
Le Petit Havre	Anse Amory
Anse du Petit Mitis	Baie du Petit Métis
Anse des Phares	Anse Numéro Cinquante-Quatre
Anse aux Phoques	Seal Cove East
Anse à Pierrot	Anse de Brise-Culotte
Anse de Port Joli	Port Joli
Anse des Quinze Collets	Anse à Charlot
Anse aux Refuges	Causeway Cove
Anse aux Rets	Anse de Roches
Baie Rhéault	Anse à Reault
Baie Rhéault	Anse Rhéa
Anse des Rioux	Anse aux Foins
Anse de la Rivière au Renard	Anse Fox
Anse de la Rivière au Renard	Baie Fox River
Anse de la Rivière Madeleine	Anse de la Grande Rivière Madeleine
Anse de Roche	Anse à la Grosse Roche
Anse des Roches	Anse Félicité
Anse à la Rogne	Anse à la Rogue
Anse des Sables	Sandy Cove
Grande anse de Sable	Anse Creuse
Grande anse Saint-Augustin	Anse Saint-Augustin
Anse de Sainte-Anne-des-Monts	Anse Sainte-Anne
Anse Sauvage	Havre Sauvage
Anse aux Sauvages	Anse Indian
Anse de la Sauvagesse	Anse de la Squaw
Anse aux Sauvages	Anse Sauvage
Anse au Sel	Anse à l'Aigle
Barachois à Sherrer	Havre à Étienne
Anse de Tabatière	Anse La Tabatière
Anse Théophile	Anse du Milieu
Anse à la Vache	Anse Cow
Anse à Valleau	Anse à Vallon
Anse Verte	Green Cove
Anse de la Vieille Maison	Anse Old House
Le Virant	Anse à Bourget
Anse à Wellie	Anse des Girard

* * *

Annexe B

Formes autochtones (30)

Anse Aakulujjuk
Anse Achahakawaytikw
Anse Achikuwasw
Anse Akilasakallak
Anse Amarutaliup
Anse Amituwanuch Iwapuwaw
Anse Ammujaarituq
Anse Apimuwasasich
Anse Appaluit
Anse Arvavik
Anse Awasasich
Anse Ayim Pachistiwakan
Anse Igaluitaujag
Anse Igalunniavik
Anse Inussujuaq
Anse Kaanngitunik
Anse Kanik
Anse Katimavik
Anse Kuugag
Anse Margigiaq
Anse Nascopie
Anse Nuvuttuq
Anse Qasiriasiuviup
Anse Qurlutuq
Anse de Shigawake
Anse Sirluaq
Anse Suvalivinirniavik
Anse Tarpangajuit
Anse Tasiujakuluk
Anse Wapusuchi

Annexe C

Toponymes à structure syntaxique elliptique (52)

Type 1 (2)

Déterminant antéposé
Anse/variante = 0

Le Grand Dock
Le Petit Dock

Type 2 (4)

Déterminant postposé
Anse/variante = 0

Le Bec de Canard
Le Fer à Cheval
Le Por des Vaches
La Tête de la Baie

Type 3 (9)

Déterminant = 0
Anse/variante = 0

Le Cormoran
L'Échouerie
La Garnade
Le Gouffre
Les Goulettes
L'Hôpital
La Pinnerie
La Soucoupe
Le Virant

Type 4 (4)

Déterminant antéposé
Anse: générique
Spécifique = 0

La Belle Anse (2)
La Grande Anse (18)
La Petite Anse (3)
Les Petites Anses (2)

Type 5 (15)

Déterminant postposé
Anse: générique
Spécifique = 0

Petite anse Brise-Culotte
Anse Brûlée (2)
Anse Chantante
Anse Chatouilleuse
Anse Creuse (4)
Anse Grassy
Anse Longue
Anse Low
Anse Noire (2)
Anse Plate
Anse Pleureuse
Anse Puante
Anse Rouge
Anse Sauvage
Anse Verte (6)

Type 6 (1)

Déterminant = 0
Anse: générique
Spécifique = 0

L'Anse (6)

Type 7 (7)

Déterminant antéposé
Variante de anse
Spécifique = 0

La Grande Crique
Le Petit Bassin
Le Petit Havre
Le Petit Trou
La Petite Baie
La Petite Crique
La Vieille Baie

Type 8 (3)

Déterminant postposé
Variante de anse
Spécifique = 0

Trou Noir
Lac Salé
Petit lac Salé

Type 9 (6)

Déterminant = 0
Variante de anse
Spécifique = 0

La Baille
Le Bas-Fond
Le Bassin
Le Havre
La Rigole
Le Rigolet

Type 10 (1)

Déterminant antéposé
Générique ou spécifique: ?

Le Petit Glaude

* * *

Annexe D

Toponymes à structure syntaxique anglaise (19)

Bray Inlet
Bull's Cove
Calf Cove
Grand Plain Cove
Hadlow Cove
James-Deer Cove
Lane Cove
Lazy Bay
Lydia's Cove
McAllister Cove
McCallum's Cove
North Cove
Portage Cove
Robert's Cove
Schnak Cove
Shallop Cove
Steven's Cove
West Cove
Wild Cove

Annexe E

Déterminants antéposés au spécifique (24)

Contrairement aux déterminants postposés, ils sont tous de la classe des adjectifs.

Saint (12)

Grande anse Saint-Augustin
Petite anse Saint-Augustin
Anse Saint-Charles
Anse Saint-Denis
Anse Saint-Étienne
Anse de Saint-Étienne
Anse Saint-Georges
Anse Saint-Jean
Anse Saint-Michel
Anse Saint-Pancrace
Trou Saint-Patrice
Anse de Saint-Vallier

Anse de Sainte-Anne-des-Monts: **Saint** n'est pas considéré comme déterminant, puisqu'il s'agit du nom d'une autre entité.

Vieux / Vieille (4)

Anse de la Vieille Église
Anse de la Vieille Maison
Anse du Vieux Moulin
Anse du Vieux Quai

Grand / Grande (3)

Le Grand Dock
Anse du Grand Por
Anse des Grandes Orgues

Grosse (2)

Anse de la Grosse Roche
Anse des Grosses Roches

Trois / Quinze (2)

Anse des Quinze Collets
Anse des Trois Épinettes

Petit (1)

Le Petit Dock

* * *

Annexe F

Déterminants postposés au spécifique (23)

Classe 1: ADJECTIFS (6)

Sec / Sèche (2)

Anse à Bois Sec
Anse à Cale Sèche

Carré (2)

Anse du Bois Carré
Anse du Cran Carré

Noir (1)

Anse du Canard Noir

Blanc (1)

Anse de la Roche Blanche

Classe 2: SYNTAGMES PRÉPOSITIONNELS (7)

NP1 (3)

Anse du Camp à Bossé
Anse du Chafaud aux Basques
Anse du Portage Sainte-Marguerite

NC (4)

Anse au Jardin de Navots
Anse de la Maison de Pierre
Anse aux Pistes d'Ours
Le Por des Vaches

Classe 3: LE DÉTERMINANT ET LE DÉTERMINÉ FORMENT DES UNITÉS LEXICALISÉES À DIVERS POINTS DE VUE (10)

A. Géographique	: Anse du Banc de Sable : Anse des Bonnes Femmes
B. Phénomène naturel	: Anse du Chien Blanc
C. Analogique (métonymie)	: Le Bec de Canard : Le Fer à Cheval
D. Faunique	: Anse à Loups Marins : Anse aux Loups Marins
E. Végétatif	: Anse des Cannes de Roches
F. Sociétal	: Anse de la Descente des Femmes : Anse du Moulin Banal

* * *

Annexe G

Déterminants antéposés au générique (28)

Petit (17)

NP1 (3)

Petite anse à Georges
Petite anse Saint-Augustin
Petit havre à Souverain

NP2 (2)

Petite anse de l'Anse à la Chaîne
Petite baie des Deux Montagnes

NC (12)

Petite anse Brise-Culotte
Petite anse de l'Îlet
Petite anse du Nord
Le Petit Bassin
Le Petit Havre
Le Petit Trou
La Petite Anse
Les Petites Anses
La Petite Baie
La Petite Crique
Petite anse de Roches
Petit lac Salé

Belle (1)

NC (1)

La Belle Anse

Vieille (1)

NC (1)

La Vieille Baie

Grand (9)

NP1 (4)

Grande anse de Manitou
Grande anse de Ridge-Point
Grande anse Saint-Augustin
Grande anse à Sifroy-Girard

NP2 (1)

Grande anse de la Rivière aux Graines

NC (4)

Grande anse du Dock
La Grande Anse
La Grande Crique
Grande anse de Sable

Annexe H

Déterminants postposés au générique (20)

et (de ce fait) constituants des formes elliptiques

Anse Brise-Culotte
Anse Brûlée
Anse Chantante
Anse Chatouilleuse
Anse Creuse
Les Goulettes*
Anse Longue
Anse Low
Trou Noir
Anse Noire
Anse Plate
Anse Pleureuse
Anse Puante
Le Rigolet **
Anse Rouge
Lac Salé ***
Petit lac Salé ****
Anse Sauvage
Anse Verte
Anse Qui-Pue

---

* et ** ont des déterminants amalgamés qui prennent la **forme des diminutifs -ettes** et **-et**.

*** et **** sont les noms d'entités géographiques et à ce titre pourraient être considérés comme non déterminés.

* * *

Annexe I

Classes homonymiques

Classe I:

HOMONYMES ABSOLUS DE TROIS OCCURRENCES ET PLUS (18 types, classés par ordre décroissant)

La Grande Anse (18)

L'Anse (6)
Anse de Sable (6)
Anse Verte (6)

Anse à la Baleine (5)
Anse du Portage (5)

Anse aux Canards (4)
Anse Creuse (4)
Anse à la Croix (4)
Anse au Sable (4)

Anse aux Bouleaux (3)
Anse du Cap (3)
Anse des Grosses Roches (3)
Anse du Moulin (3)
Anse du Nord (3)
La Petite Anse (3)
Anse du Quai (3)
Anse aux Sauvages (3)

Classe II:

HOMONYMES ABSOLUS DE DEUX OCCURRENCES (51 types)

NP (22)

Anse aux Basques
Anse à Beaufils
Anse à Blouin
Anse à Boudin
Anse à Brillant
Anse à Brochu
Anse à Butler
Anse à Cyrille
Anse à Gagnon
Anse à Georges
Anse à Jean
Anse à Jérôme
Anse à Jos
Anse à Mailloux
Anse McInnes
Anse à Mercier
Anse à Moreau
Anse à Pelletier
Anse à Pierre
Anse à Pierrot
Anse à Thibault
Anse à Zoël

NC (29)

Anse aux Billots
Anse à la Barque
Anse à la Cabane
Anse à la Chaloupe
Anse de l'Église
Anse du Fort

Anse des Mères
Anse des Morts
Anse des Noyes
Anse des Pilotes
Anse du Wreck

Anse de Roches

Anse Brûlée
Anse Noire

Anse de l'Est
Anse du Ouest

La Belle Anse
le Petit Havre
Les Petites Anses

Anse Bull
Anse aux Coques
Anse à Ours
Anse à la Vache

Anse à Bois Sec
Anse à la Boule
Anse aux Fraises
Anse à Goémon
Anse de l'Île
Anse du Ruisseau

Classe III:

HOMONYMES RELATIFS: TYPOLOGIE

- Les homonymes faisant déjà partie de l'une des deux classes précédentes sont notés par le nombre d'occurrences.

Type 1: Préposition + / Préposition - (7)

Anse Firmin
Anse à Firmin

Anse Gagnon
Anse à Gagnon (2)

Anse Mercier
Anse à Mercier (2)

Anse Pierre-Jean
Anse à Pierre-Jean

Anse Robin
Anse à Robin

Anse Saint-Étienne
Anse de Saint-Étienne

Anse Brise-Culotte
Anse de Brise-Culotte

Type 2: Singulier / Pluriel (12)

Anse à Dupuis
Anse des Dupuis

Anse du Français
Anse aux Français

Anse de l'Indien
Anse aux Indiens

Anse du Crapaud
Anse aux Crapauds

Anse à Harengs
Anse aux Harengs

Anse au Homard
Anse des Homards

Anse à Loups Marins
Anse aux Loups Marins

Anse à la Vache (2)
Anse aux Vaches

Anse à Canot
Anse à Canots
Anse aux Canots

Anse à la Tonne
Anse des Tonnes

Anse de l'Étang
Anse aux Etangs

Anse à l'Îlot
Anse aux Îlots

Type 3: variantes du générique, homophones, etc. (42)

Anse aux Basques (2)
Anses aux Basques

Anse Beebe
Anse à Bibi

Anse à Georges (2)
Petite anse à Georges

Anse à Jean(2)
Baie à Jean

Anse à Jos(2)
Ruisseau à Jos

Anse des Lapierre
Barachois à Lapierre

Anse à Paquet
Baie Paquette

Anse à Philippe
Gaine à Philipps

Anse des Riou
Anse des Rioux

Grande anse Saint-Augustin
Petite anse Saint-Augustin

Anse Tap
Anse à Tapp

Anse Théophile
Barachois à Théophile

Anse des Camps
Anse du Camp à Bossé

Anse à la Chaloupe (2)
Anse de la Chaloupe
Crique de la Chaloupe

Anse de l'Église (2)
Anse de la Vieille Eglise

Anse de l'Hôpital
L'Hôpital

Anse de la Maison de Pierre
Anse de la Vieille Maison

Anse du Moulin (3)
Anse du Moulin Banal
Anse du Vieux Moulin

Anse du Portage (5)
Anse du Portage Sainte-Marguerite
Portage Cove

Anse du Quai (3)
Anse du Vieux Quai

Anse de la Grosse Roche
Anse des Grosses Roches (3)
Anse de la Roche Blanche

Anse de Roche
Anse de Roches (2)
Anse des Roches
Anse aux Roches
Petite anse de Roche

Anse au Sable (4)
Anse de Sable (6)
Anse des Sables
Grande anse de Sable

Lac Salé
Petit lac Salé

Anse de l'Est (2)
Gaine de l'Est

Anse du Nord (3)
Petite anse du Nord

Anse du Ouest (2)
Gaine de l'Ouest

L'Anse (6)
La Belle Anse (2)
La Grande Anse (18)
La Petite Anse (3)
Les Petites Anses (2)

Le Bassin
Le Petit Bassin
Anse du Bassin

Le Havre
Le Petit Havre (2)

La Petite Baie
La Tête de la Baie
La Vieille Baie

Le Grand Dock
Le Petit Dock
Grande anse du Dock

Anse à la Baleine (5)
Anse de la Baleine

Anse Bull (2)
Bull's Cove

Anse aux Canards (4)
Anse du Canard Noir

Anse à Capelan
Anse au Caplan
Anse Caplan

Anse du Cormoran
Le Cormoran

Anse à Marsouin
Anse au Marsouin

Anse à Ours (2)
Anse à l'Ours

Anse aux Aulnes
Anse des Aulnes

Anse au Foin
Anse aux Foins
Anse de Foin
Gaine à Foin

Anse à Goémon (2)
Anse au Goémon

* * *

Annexe J

Variantes terminologiques et dialectales du générique ANSE

Baie (18)

Baie de la Alarie
Baie Campbell
Baie Caroline
Baie Comeau
NP1 Baie Hamel
(14) Baie chez Huneault
Baie à Jean
Baie des Jules
Baie Lafrentière
Baie chez Laurier-Laroche
Baie chez Lovell
NP1 Baie Marchand
(14) Baie Paquette
Baie Vigneux

NP2 Petite baie des deux Montagnes

La Petite Baie
NC La Tête de la Baie
(3) La Vieille Baie

Barachois (11)

Barachois à Alcide
Barachois à Dye
Barachois de Gabriel
Barachois à Henriette
NP1 Barachois à Lapierre
(11) Barachois à Maurice
Barachois à Montpetit
Barachois à Nicolas
Barachois à Pêchu
Barachois à Sherrer
Barachois à Théophile

Bas-Fond (1)

NC Le Bas-Fond

Bay (1)

NC Lazy Bay

Bassin (1)

Le Petit Bassin

Canal (1)

Canal à Gobeil

Cove (17)

Hadlow Cove
James-Deer Cove
Lydia's Cove
McAllister Cove
NP1 McCallum's Cove
(9) Robert's Cove
Schnak Cove
Shallop Cove
Steven's Cove

Bull's Cove
Calf Cove
Grand Plain Cove
Lane Cove
NC North Cove
(8) Portage Cove
West Cove
Wild Cove

Inlet (1)

NP1 Bray Inlet

Crique (5)

Crique de la Chaloupe
NC La Grande Crique
(3) La Petite Crique

NP1 Crique à Bernier
(2) Crique à Ti-Nest

Entrée (1)

NP2 Entrée du Ruisseau à Rebours

Gaine (5)

Gaine à Cochon
NC Gaine de l'Est
(4) Gaine à Foin
Gaine de l'Ouest

NP1 Gaine à Philippe
(1)

Lac Salé (2)

NC Lac Salé
(2) Petit lac Salé

Rigole (1)

NC La Rigole

Rigolet (1)

NC Le Rigolet

Ruisseau (2)

NC Ruisseau à l'Anguille
NP Ruisseau à Jos

Trou (6)

Trou à Pierrot-Bacon
NP1 Trou Saint-Patrice
(3) Trou à Wilson

NP2 Trou du Gros Cap

NC Le Petit Trou
(2) Trou Noir

Annexe K

Répartition référentielle NP1 (330) *(selon les catégories onomastiques)*

Chaque catégorie est numérotée
et correspond aux branches de la représentation graphique
Répartition référentielle

Type 1 Ethnonymes (13)
noms collectifs 2.1

Anse des Acadiens
Havre aux Américains
Anse aux Basques
Anses aux Basques
Anse des Cayens
Anse aux Français
Anse du Français
Anse aux Gascons
Anse aux Indiens
Anse de l'Indien
Anse du Petit Mitis
Anse aux Sauvages
Anse de la Sauvagesse

Type 2 Hagionymes (12)
noms religieux 2.2

Grande anse Saint-Augustin
Petite anse Saint-Augustin
Anse Saint-Charles
Anse Saint-Denis
Anse Saint-Étienne
Anse de Saint-Étienne
Anse Saint-Georges
Anse Saint-Michel
Anse Saint-Pancrace
Trou Saint-Patrice
Anse de Saint-Vallier

Type 3 Surnoms (29)
2.3

Anse à Anty
Anse Beebe
Anse de Bellant
Anse à Ben
Anse à Bibi
Anse à Bonhomme
Anse à Bonhomme-Bouchard
Anse à Boudin
Anse à Caronette
Anse à Castule
Anse à Chinic
Anse à Carnaval
Anse à Coco
Anse à Harry
Anse à Jack
Anse à Jos
Ruisseau à Jos
Anse au Mange-Lard
Barachois à Montpetit *
Anse de l'Oncle-Bill
Anse à Payoux
Barachois à Pêchu
Anse à Pierrot
Anse à Poulette
Anse à Tidée
Crique à Ti-Nest
Anse à Titi-Cormier
Anse à Wellie
Anse à Zéphir

* Selon les fiches CTQ, *Barachois à Montpetit* «tire son nom de Alex Blais surnommé Montpetit à cause de sa petite taille».

Type 4 Noms mixtes (20)
2.4

Anse à Adélard-Bacon
Anse André-Gagnon
Anse à Arthur-Jean
Anse à Éloi-Caron
Anse Eugène-Francis
Anse Hector-Héroux
James-Deer Cove
Anse à Joseph-Pelletier
Anse à Joseph-Ross
Baie chez Laurier-Laroche
Anse à Michel-Caron
Anse à Pierre-Francis
Anse Pierre-Jean
Anse à Pierre-Jean
Anse à Pierre-Loiselle
Trou à Pierrot-Bacon
Anse à Roméo-Noël
Anse Sébastien-Cholet
Grande anse à Sifroy-Girard
Anse à Thorne-Dingwell

Type 5 Patronymes (158)
2.5

À

Anse à Acteson
Anse à Bacalem
Anse à Beaulieu
Anse à Beaufils
Anse à Béland
Anse à Belleville
Anse à Bernier
Anse à Blondel
Anse à Blouin
Anse à Bouchard
Anse à Boucher
Anse à Breton
Anse à Brillant
Anse à Brochet
Anse à Brochu
Anse à Butler
Anse à Chabot
Anse à Chamard
Anse à Colin
Anse à Cormier
Anse à Costin
Anse à Déry
Anse à Doucet
Anse à Dupuis
Barachois à Dye
Anse à Élie
Anses à Frigault
Anse à Fugère
Anse à Fullum
Anse à Gagnon
Canal à Gobeil
Anse à Landry
Barachois à Lapierre
Anse à Laverdière
Anse à Lemarquand
Anse à Mailloux
Anse à McPhail
Anse à Mercier
Anse à Moreau
Anse à Morin
Anse à Nadeau
Anse à Nault
Anse à Otis
Anse à Ouellet
Anse à Pagé
Anse à Paquet
Anse à Pelletier
Anse à Perré
Anse à Petit
Anse à Pineault
Anse à Poitras
Anse à Ramier
Anse à Roy
Anse à Ruel
Barachois à Sherrer
Petit havre à Souverain
Anse à Sullivan
Anse à Tapp
Anse à Taschereau
Anse à Thibault

DE

Baie de la Alarie
Anse des Bergeron
Anse des Blaney
Anse des Doe
Anse des Dupuis
Anse des Gagné
Anse des Hamilton
Anse des Lapierre
Anse des Leblanc
Anse des Leclerc
Anse des McKenzie
Anse des Pope
Anse des Portier
Anse des Riou
Anse des Rioux
Anse des Vibert

Θ

Anse Aubin
Anse Bastien
Anse Beaudet
Anse Bellefleur
Anse Bishop
Anse Brown
Anse Brunelle
Anse Busteed
Baie Campbell
Anse Caron
Anse Chase
Anse Chouinard
Baie Comeau
Anse Cook
Anse Cox
Anse Demers
Anse Duclos
Anse Duvic
Anse Elliot
Anse Forté
Anse Fougère
Anse Fréchette
Anse Gagnon
Anse Gibbons
Anse Giguère
Anse Gingras
Havre Girard
Anse Goodwin
Anse Grant
Anse Grouville
Anse Guillemette
Anse Gilmour
Anse Hacket
Anse Hall
Baie Hamel
Anse Harvey
Anse Hébert
Anse Hunter
Anse Kennedy
Anse Labrie
Baie Lafrenière
Anse Langley
Anse La Rochelière
Baie Larochelle
Anse Mallet
Anse Maranda
Baie Marchand
Anse McCormick
Anse McInnes
Anse Mercier
Anse Méthot
Anse Monger
Anse Painchaud
Baie Paquette
Anse Poirier
Anse Rhodes
Anse Rioche
Anse Rubichaud
Anse Ross
Anse Russel

À

Anse à Trudel
Anse à Valleau
Anse à Verreault
Anse à Viel
Anse à Vigneault
Anse à Warden
Trou à Wilson

DE

O

Anse Spring
Anse Tap
Anse Tibbits
Anse Tucker
Anse Tuyman
Baie Vigneux
Anse Windsor

Patronymes anglais

Bray Inlet
Hadlow Cove
McAllister Cove
McCallum's Cove

chez (NP1) - Pa angl.(1)

Baie Chez Huneault
Baie chez Lovell
Anse chez Renouf
(-Baie chez Laurier-Laroche
est classé dans Noms Mixtes)

Elliptique (1)

La Garnade

Type 6 Prénoms masculins (64)
2.6

Anse à Ademme
Anse Aimable
Barachois à Alcide
Anse à Alphonse
Anse à Amédée
Anse à Benjamen
Anse à Cadet
Anse à Charles
Anse à Cléophas
Anse à Cléophe
Anse à Cyrille
Anse à Damase
Anse à David
Anse à Désiré
Anse à Didier
Anse à Dominique
Anse à Élaire
Anse à Elzéar
Anse à Ernest
Anse à Félix
Anse à Ferdinat
Anse Firmin
Anse à Firmin
Anse à François
Anse à Frédéric
Barachois de Gabriel
Anse à Georges
Petite anse à Georges
Anse à Germain
Anse à Gilles
Anse d'Henri
Anse à Isaac
Anse à Isaïe
Anse à Jean
Baie à Jean
Anse à Jérôme
Anse à Job
Baie des Jules
Anse à Léon
Anse à Louis
Anse à Marcel
Barachois à Maurice
Anse à Michel
Anse à Midas
Anse à Moïse
Barachois à Nicolas
Anse à Norbert
Anse à Philippe
Gaine à Philippe
Anse à Pierre
Anse à Prudent
Anse à René
Anses à Richard
Robert's Cove
Anse Robin
Anse à Simon
Steven's Cove
Anse Théophile
Barachois à Théophile
Anse à Thomas
Anse à William
Anse à Zaïre
Anse à Zoël

Type 7 Prénoms féminins (7)
2.7

Anse Agnès
Baie Caroline
Anse à Charlotte
Barachois à Henriette
Lydia's Cove
Anse à Margot
Anse à Niquette

Type 8 to (18)
L'anse porte le nom d'une autre entité administrative
1.1

Anse de Bellechasse
Anse de Berthier
Anse de Cap-Chat
Havre Colombier
Anse Leslie
Anse de l'Isle-Verte
Anse de Mal-Bay
Anse des Méchins
Anse au Miquelon
Anse de Mont-Louis
Anse de Mont-Saint-Pierre
Anse de Newport
Anse du Petit-Cloridorme
Grande anse de Ridge-Point
Anse de Rivière-à-Claude
Anse de Sainte-Anne-des-Monts
Anse de Sillery
Anse de Trois-Saumons

Type 9 Divers (9)
1.2

Anse du Bilbo (taureau)
Anse de Buttemont
Anse De Villiers
Anse à la Louise (bateau)
Grande anse de Manitou
Anse Risilly
Schnak Cove
Anse de Vincennes (seigneurie)
Shallop Cove

* * *

Annexe L

Liste des NP2 (40)

L'anse porte le nom d'une autre entité **géographique**

Type 1 - Anse aux Petites Îles (1)

Type 2 (38)

Petite anse de l'Anse à la Chaîne
Anse du Cap à l'Ours
Anse du Cap des Rosiers
Anse du Cap Rouge
Petite baie des Deux Montagnes
Anse de l'Étang du Nord
Anse de la Grande Coulée
Anse de la Grande Pointe
Anse des Grandes Mares
Anse du Gros Ruisseau
Anse de la Grosse Pointe
Trou du Gros Cap
Anse des Îlets Caribou
Anse des Îlets Rouges
Anse du Lac à Canards
Anse de la Montée du Lac
Anse du Petit Cap
Anse des Petites Rivières
Anse de la Petite Rivière
Anse de la Pointe à la Perche
Anse de la Pointe de l'Est
Anse de la Prairie Mouillée
Anse de la Rivière au Renard
Grande anse de la Rivière aux Graines
Anse de la Rivière de la Grande Vallée
Anse de la Rivière du Sud-Ouest
Anse de la Rivière Madeleine
Anse du Ruisseau à Ferré
Anse du Ruisseau à Perré
Entrée du Ruisseau à Rebours
Anse du Ruisseau Raymond
Anse du Ruisseau Rouge
Anse du Sault Blanc
Anse du Petit Saguenay
Anse du Sentier Vert
Anse de la Grande Rivière
Anse des Petits Méchins
Anse du Petit Mératina

Type 3 - Anse Port Joli (1)

Annexe M

Répartition référentielle
NP1 (330), *NP2* (40), *NC* (306)
(selon les catégories conceptuelles)

Chaque catégorie est numérotée
et correspond aux branches de la représentation graphique
Répartition référentielle

Rivage (5)
1.1

Anse à la Chaine
Grand Plain Cove
Anse à Pic
Anse de la Table
Anse du Vallon

Relief marin (20)
1.2

L'Anse
Le Bas-Fond
Le Bassin
Anse du Bassin
Anse à la Boule
Anse du Cap
L'Échouerie
Anse de l'Étang
Anse aux Étangs
Anse à la Gaine
Les Goulettes
Le Havre
Anse de l'Île
Petite anse de l'Îlet
Anse à l'Îlot
Anse aux Îlots
Anse de l'Isthme
Anse du Port
La Rigole
Anse du Ruisseau

Nature du sol (23)
1.3

Anse de l'Argile
Anse du Banc de Sable
Anse des Bonnes Femmes
Anse aux Cailles
Anse du Cran Carré
Anse des Dunes
Anse à l'Eau
Anse aux Écueils
Anse de Glaise
Anse des Grandes Orgues
Anse de la Grosse Roche
Anse des Grosses Roches
Anse à la Prairie
Anse de Roche
Anse de Roches
Anse des Roches
Anse aux Roches
Petite anse de Roches
Anse de la Roche Blanche
Anse au Sable
Anse de Sable
Anse des Sables
Grande anse de Sable

Flore terrestre (18)
1.4

Anse aux Bouleaux
Anse aux Cenelliers
Anse de la Ciboulette
Anse aux Érables
Anse à Foin
Anse aux Foins
Anse de Foin
Gaine de Foin
Anse aux Fraises
Anse aux Framboises
Anse des Groseilles
Anse aux Navets
Anse à l'Orme
Anse au Persil
Anse aux Pois
Anse aux Pommiers
Anse aux Trèfles
Anse des Trois Épinettes

Flore aquatique (9)
1.5

Anse aux Aulnes
Anse des Aulnes
Anse des Cannes de Roches
Anse à Goémon
Anse au Goémon
Anse Grassy
Anse d'Herbe
Anse à la Passe-Pierre
Anse au Varech

Faune terrestre (14)
1.6

Anse à Biquette
Anse au Boeuf
Anse Bull
Bull's Cove
Gaine à Cochon
Anse aux Corbeaux
Anse au Griffon
Anse à la Jument
Anse aux Moustiques
Anse à l'Orignal
Anse à l'Ours
Anse à Ours
Anse aux Pistes d'Ours
Anse aux Renards

Faune aquatique (40)
1.7

Ruisseau à l'Anguille
Anse à la Baleine
Anse de la Baleine
Anse du Bourgot
Anse du Butor
Anse à Cacaouis
Calf Cove
Anse aux Canards
Anse du Canard Noir
Anse à Capelans
Anse au Caplan
Anse Caplan
Anse du Castor
Anse au Cheval
Anse aux Coques
Le Cormoran
Anse du Cormoran
Anse du Crapaud
Anse aux Crapauds
Anse à l'Esturgeon
Anse à Harengs
Anse aux Harengs

Anse au Homard
Anse des Homards
Anse du Huard
Anse aux Huîtres
Anse du Loup
Anse à Loups Marins
Anse aux Loups Marins
Anse à la Loutre
Anse à Marsouin
Anse au Marsouin
Anse à la Morue
Anse aux Phoques
Anse à la Plie
Anse au Sac
Anse Scallop
Anse Scal
Anse à la Vache
Anse aux Vaches

Phénomènes (8)
1.8

Anse à la Chaudière
Anse au Chaudron
Anse du Chien Blanc
Anse des Érosions
Anse aux Grêlons
Anse à la Marmite
Anse du Noroît
Anse du Remous

Orientation / situation (14)
2.1

Anse A
Anse B
Anse d'en Dessous
Anse de l'Est
Gaine de l'Est
Anse du Nord
Petite anse du Nord
Anse du Nord-Est
North Cove
Anse du Ouest
Gaine de l'Ouest
Anse du Sud
La Tête de la Baie
West Cove

Proximité (58)
2.2.1

To (v.annexe NP1) (18)

NP2 (v.annexe NP2) (40)

Qualités de l'anse (contenant) (23)
3.1

Le Bec de Canard
La Belle Anse
Anse Brûlée
Anse Creuse
Le Fer à Cheval
Le Gouffre
La Grande Anse
La Grande Crique
Anse Longue
Anse Low
Le Petit Bassin
Le Petit Havre
Le Petit Trou
La Petite Anse
Les Petites Anses
La Petite Baie
La Petite Crique
Anse Plate
Le Rigolet
Anse Sauvage
La Soucoupe
La Vieille Baie
Wild Cove

Qualités de l'eau (contenu) (15)
3.2

Petite anse Brise-Culotte
Anse de Brise-Culotte
Anse Chantante
Anse Chatouilleuse
Lazy Bay
Anse à Mouille-Cul
Anse Noire
Trou Noir
Anse Pleureuse
Anse Puante
Anse Qui-Pue
Anse Rouge
Lac Salé
Petit lac Salé
Anse Verte

Fonctions / Titres (12)
4.1

Anse aux Baigneurs
Anse au Charpentier
Anse aux Cousins
Anse de l'Ermite
Anse au Foulon
Anse des Marins
Anse au Matelot
Anse des Mères
Anse du Moine
Anse aux Pilotes
Anse des Pilotes
Anse au Soldat

Constructions terrestres (27)
4.2

Anse à la Croix
Anse de l'Église
Anse de la Facterie
Anse du Fort
L'Hôpital
Anse de l'Hôpital
Anse de la Maison de Pierre
Anse du Moulin
Anse du Moulin Banal
Anse Schoolhouse
Anse de la Vieille Église
Anse de la Vieille Maison
Anse du Vieux Moulin

Anse à la Cabane
Anse des Camps
Anse du Camp à Bossé
Anse à la Cave

Anse de la Clôture
Anse du Coffre-Fort
Anse du Four
Anse à la Glacière

Anse à la Pure
Anse des Quinze Collets

Anse à la Baie
Anse aux Canons
Anse à la Fiole
Anse de Tabatière

Aménagement terrestre (14)
4.3

Anse du Comptoir
Anse du Gouvernement
Anse à la Trappe
Anse du Village

Anse à la Cache
Anse du Grand Por
Anse au Jardin de Navots
Anse à la Mine
Le Por des Vaches

Lane Cove
Anse du Portage
Anse du Portage Sainte-Marguerite
Portage Cove
Le Virant

Constructions maritimes (31)
4.4

Anse des Baleiniers
Anse des Barges
Anse à la Barque
Anse des Bateaux
Anse au Bâtiment
Anse à Canot
Anse à Canots
Anse aux Canots
Anse à la Chaloupe
Anse de la Chaloupe
Crique de la Chaloupe
Anse Galion

Anse Gribane
Anse Schooner
Anse du Tug

Anse à la Béguine
Anse de la Beacon
Anse de la Digue
Anse à la Lumière
Anse des Phares
Anse du Quai
Anse du Vieux Quai
Anse à la Tonne
Anse des Tonnes

Le Baille
Anse à la Barbe
Anse du Chafaud aux Basques
Anse à la Cuillère
Anse aux Mouches
Anse aux Rets
Anse de Seine

Aménagement maritime (7)
4.5

Anse à Cale Sèche
Anse de la Dalle
Anse du Débarcadère
Grande anse du Dock
Le Grand Dock
Le Petit Dock
Anse de Pêche

Réminiscences (13)
5.1

Anse de l'Attente
Anse de la Descente des Femmes
Anse à l'Erreur
Anse des Morts
Anse au Naufrage
Anse du Noye
Anse des Noyés
Anse au Pillage
La Pinnerie
Anse aux Refuges
Anse à la Rogne
Anse Union
Anse du Wreck

Commémorations (303)
5.2

NP1 (v.annexe NP1)

Varia (21)
6.1

NC (12)

Anse aux Bardots
Anse aux Billots
Anse du Bois Carré
Anse à Bois Sec
Anse à la Chaux
Anse au Lard
Anse des Madriers
Anse à la Peinture
Anse au Plâtre
Anse au Sel
Anse du Serpent
Anse à la Souche

NP1 (9) (v.annexe Divers NP)
6.1.1

Opaque (1)
6.2

Le Petit Glaude

* * *

Annexe N

Liste complète et alphabétique des vocables du corpus anse

Les formes parallèles et les occurrences homonymiques ne figurent pas sur cette liste. Elles font respectivement l'objet des annexes A et I. Les amérindianismes et les inuktitutismes y sont présents même s'ils n'ont été étudiés qu'en bloc, au niveau des signifiants de connotation.

Anse A
Anse à Acteson
Anse à Adélard-Bacon
Anse à Ademme
Anse à Alphonse
Anse à Amédée
Anse à Anty
Anse à Arthur-Jean
Anse à Bacalem
Anse à Beaufils
Anse à Beaulieu
Anse à Béland
Anse à Belleville
Anse à Ben
Anse à Benjamen
Anse à Bernier
Anse à Bibi
Anse à Biquette
Anse à Blondel
Anse à Blouin
Anse à Bois Sec
Anse à Bonhomme
Anse à Bonhomme-Bouchard
Anse à Bouchard
Anse à Boucher
Anse à Boudin
Anse à Breton
Anse à Brillant
Anse à Brochet
Anse à Brochu
Anse à Butler
Anse à Cacaouis
Anse à Cadet
Anse à Cale Sèche
Anse à Canot
Anse à Canots
Anse à Capelans
Anse à Carnaval
Anse à Caronette

Anse à Castule
Anse à Chabot
Anse à Chamard
Anse à Charles
Anse à Charlotte
Anse à Chinic
Anse à Cléophas
Anse à Cléophe
Anse à Coco
Anse à Colin
Anse à Cormier
Anse à Costin
Anse à Cyrille
Anse à Damase
Anse à David
Anse à Déry
Anse à Désiré
Anse à Didier
Anse à Dominique
Anse à Doucet
Anse à Dupuis
Anse à Elaire
Anse à Elie
Anse à Eloi-Caron
Anse à Elzéar
Anse à Ernest
Anse à Félix
Anse à Ferdinat
Anse à Firmin
Anse à Foin
Anse à François
Anse à Frédéric
Anse à Fugère
Anse à Fullum
Anse à Gagnon
Anse à Georges
Anse à Germain
Anse à Gilles
Anse à Goémon
Anse à Harengs
Anse à Harry
Anse à Isaac
Anse à Isaïe
Anse à Jack
Anse à Jean
Anse à Jérôme
Anse à Job
Anse à Jos
Anse à Joseph-Pelletier
Anse à Joseph-Ross
Anse à l'Eau
Anse à l'Erreur
Anse à l'Esturgeon
Anse à l'Ilot
Anse à l'Orignal
Anse à l'Orme
Anse à l'Ours
Anse à la Baleine
Anse à la Balle
Anse à la Barbe
Anse à la Barque
Anse à la Béguine
Anse à la Boule
Anse à la Cabane
Anse à la Cache
Anse à la Cave
Anse à la Chaine
Anse à la Chaloupe
Anse à la Chaudière
Anse à la Chaux
Anse à la Croix
Anse à la Cuillère
Anse à la Fiole
Anse à la Gaine
Anse à la Glacière
Anse à la Jument
Anse à la Louise
Anse à la Loutre
Anse à la Lumière
Anse à la Marmite
Anse à la Mine
Anse à la Morue
Anse à la Passe-Pierre
Anse à la Peinture
Anse à la Pie
Anse à la Prairie
Anse à la Puce
Anse à la Rogne
Anse à la Souche
Anse à la Tonne
Anse à la Trappe
Anse à la Vache
Anse à Landry
Anse à Laverdière
Anse à Lemarquand
Anse à Léon
Anse à Louis
Anse à Loups Marins
Anse à Mailloux
Anse à Marcel
Anse à Margot
Anse à Marsouin
Anse à McPhail
Anse à Mercier
Anse à Michel
Anse à Michel-Caron
Anse à Midas
Anse à Moïse
Anse à Moreau
Anse à Morin
Anse à Moulle-Cul
Anse à Nadeau
Anse à Nault
Anse à Niquette
Anse à Norbert
Anse à Otis
Anse à Ouellet
Anse à Ours
Anse à Pagé
Anse à Paquet
Anse à Payoux
Anse à Pelletier
Anse à Perré
Anse à Petit
Anse à Philippe
Anse à Pic
Anse à Pierre
Anse à Pierre-Francis
Anse à Pierre-Jean
Anse à Pierre-Loiselle
Anse à Pierrot
Anse à Pineault
Anse à Poitras
Anse à Poulette
Anse à Prudent
Anse à Ramier
Anse à René
Anse à Roméo-Noël
Anse à Roy
Anse à Ruel
Anse à Simon
Anse à Sullivan
Anse à Tapp
Anse à Taschereau
Anse à Thibault
Anse à Thomas
Anse à Thorne-Dingwell
Anse à Tidée
Anse à Titi-Cormier
Anse à Trudel
Anse à Vallcau
Anse à Verreault
Anse à Viel
Anse à Vigneault
Anse à Warden
Anse à Wellie
Anse à William
Anse à Zaïre
Anse à Zéphir
Anse à Zoël
Anse Aakulujjuk
Anse Aakulujjuk
Anse Achahakawaytikw
Anse Achahakawaytikw
Anse Achikuwasw
Anse Achikuwasw
Anse Agnès
Anse Aimable
Anse Akilasakallak
Anse Akilasakallak
Anse Amarutaliup
Anse Amarutaliup
Anse Amitiwanuch Iwapuwaw
Anse Amitiwanuch Iwapuwaw
Anse Ammujaarituq
Anse Ammujaarituq
Anse André-Gagnon
Anse Apimuwasasich
Anse Apimuwasasich
Anse Appaluit
Anse Appaluit
Anse Arvavik
Anse Arvavik
Anse au Bâtiment
Anse au Boeuf
Anse au Caplan
Anse au Charpentier
Anse au Chaudron
Anse au Cheval
Anse au Foulon
Anse au Goémon
Anse au Griffon

Anse au Homard
Anse au Jardin de Navots
Anse au Lard
Anse au Mange-Lard
Anse au Marsouin
Anse au Matelot
Anse au Miquelon
Anse au Naufrage
Anse au Persil
Anse au Pillage
Anse au Plâtre
Anse au Sable
Anse au Sac
Anse au Sel
Anse au Soldat
Anse au Varech
Anse Aubin
Anse aux Aulnes
Anse aux Baigneurs
Anse aux Bardots
Anse aux Basques
Anse aux Billots
Anse aux Bouleaux
Anse aux Cailles
Anse aux Canards
Anse aux Canons
Anse aux Canots
Anse aux Cenelliers
Anse aux Coques
Anse aux Corbeaux
Anse aux Cousins
Anse aux Crapauds
Anse aux Écueils
Anse aux Érables
Anse aux Étangs
Anse aux Foins
Anse aux Fraises
Anse aux Framboises
Anse aux Français
Anse aux Gascons
Anse aux Grêlons
Anse aux Harengs
Anse aux Huitres
Anse aux Ilots
Anse aux Indiens
Anse aux Loups Marins
Anse aux Mouches
Anse aux Moustiques
Anse aux Navets
Anse aux Petites Iles
Anse aux Phoques
Anse aux Pilotes
Anse aux Pistes d'Ours
Anse aux Pois
Anse aux Pommiers
Anse aux Refuges
Anse aux Renards
Anse aux Rets
Anse aux Roches
Anse aux Sauvages
Anse aux Trèfles
Anse aux Vaches
Anse Awasasich
Anse Awasasich
Anse Ayim Pachistiwakan
Anse Ayim Pachistiwakan
Anse B
Anse Bastien
Anse Beaudet
Anse Beebe
Anse Bellefleur
Anse Bishop
Anse Brown
Anse Brûlée
Anse Brunelle
Anse Bull
Anse Busteed
Anse Caplan
Anse Caron
Anse Chantante
Anse Chase
Anse Chatouilleuse
Anse chez Renouf
Anse Chouinard
Anse Cook
Anse Cox
Anse Creuse
Anse d'en Dessous
Anse d'Henri
Anse d'Herbe
Anse de Bellani
Anse de Bellechasse
Anse de Berthier
Anse de Brise-Culotte
Anse de Buttemont
Anse de Cap-Chat
Anse de Foin
Anse de Glaise
Anse de l'Argile
Anse de l'Attente
Anse de l'Église
Anse de l'Ermite
Anse de l'Est
Anse de l'Étang
Anse de l'Étang du Nord
Anse de l'Hôpital
Anse de l'Ile
Anse de l'Indien
Anse de l'Isle-Verte
Anse de l'Isthme
Anse de l'Oncle-Bill
Anse de la Baleine
Anse de la Beacon
Anse de la Chaloupe
Anse de la Ciboulette
Anse de la Clôture
Anse de la Dalle
Anse de la Descente des Femmes
Anse de la Digue
Anse de la Facterie
Anse de la Grande Coulée
Anse de la Grande Pointe
Anse de la Grande Rivière
Anse de la Grosse Pointe
Anse de la Grosse Roche
Anse de la Maison de Pierre
Anse de la Montée du Lac
Anse de la Petite Rivière
Anse de la Pointe à la Perche
Anse de la Pointe de l'Est
Anse de la Prairie Mouillée
Anse de la Rivière au Renard
Anse de la Rivière de la Grande Vallée
Anse de la Rivière du Sud-Ouest
Anse de la Rivière Madeleine
Anse de la Roche Blanche
Anse de la Sauvagesse
Anse de la Table
Anse de la Vieille Église
Anse de la Vieille Maison
Anse de Mal-Bay
Anse de Mont-Louis
Anse de Mont-Saint-Pierre
Anse de Newport
Anse de Pêche
Anse de Rivière-à-Claude
Anse de Roche
Anse de Roches
Anse de Sable
Anse de Saint-Étienne
Anse de Saint-Vallier
Anse de Sainte-Anne-des-Monts
Anse de Seine
Anse de Shigawake
Anse de Shigawake
Anse de Sillery
Anse de Tabatière
Anse de Trois-Saumons
Anse de Vincennes
Anse De Villiers
Anse Demers
Anse des Acadiens
Anse des Aulnes
Anse des Baleiniers
Anse des Barges
Anse des Bateaux
Anse des Bergeron
Anse des Blancy
Anse des Bonnes Femmes
Anse des Camps
Anse des Cannes de Roches
Anse des Cayens
Anse des Doe
Anse des Dunes
Anse des Dupuis
Anse des Érosions
Anse des Gagné
Anse des Grandes Mares
Anse des Grandes Orgues
Anse des Groseilles
Anse des Grosses Roches
Anse des Hamilton
Anse des Homards
Anse des Ilets Caribou
Anse des Ilets Rouges
Anse des Lapierre
Anse des Leblanc
Anse des Leclerc
Anse des Madriers
Anse des Marins
Anse des McKenzie
Anse des Mechins

Anse des Mères
Anse des Morts
Anse des Noyés
Anse des Petites Rivières
Anse des Petits Mécbins
Anse des Phares
Anse des Pilotes
Anse des Pope
Anse des Porlier
Anse des Quinze Collets
Anse des Riou
Anse des Rioux
Anse des Roches
Anse des Sables
Anse des Tonnes
Anse des Trois Épinettes
Anse des Vibert
Anse du Banc de Sable
Anse du Bassin
Anse du Bilbo
Anse du Bois Carré
Anse du Bourgot
Anse du Butor
Anse du Camp à Bossé
Anse du Canard Noir
Anse du Cap
Anse du Cap à l'Ours
Anse du Cap des Rosiers
Anse du Cap Rouge
Anse du Castor
Anse du Chafaud aux Basques
Anse du Chien Blanc
Anse du Coffre-Fort
Anse du Comptoir
Anse du Cormoran
Anse du Cran Carré
Anse du Crapaud
Anse du Débarcadère
Anse du Fort
Anse du Four
Anse du Français
Anse du Gouvernement
Anse du Grand Por
Anse du Gros Ruisseau
Anse du Huard
Anse du Lac à Canards
Anse du Loup
Anse du Moine
Anse du Moulin
Anse du Moulin Banal
Anse du Nord
Anse du Nord-Est
Anse du Noroît
Anse du Noyé
Anse du Ouest
Anse du Petit Cap
Anse du Petit-Cloridorme
Anse du Petit Mécatina
Anse du Petit Mitis
Anse du Petit Saguenay
Anse du Port
Anse du Portage
Anse du Portage Sainte-Marguerite
Anse du Quai
Anse du Remous
Anse du Ruisseau
Anse du Ruisseau à Ferré
Anse du Ruisseau à Perré
Anse du Ruisseau Raymond
Anse du Ruisseau Rouge
Anse du Sault Blanc
Anse du Sentier Vert
Anse du Serpent
Anse du Sud
Anse du Tug
Anse du Vallon
Anse du Vieux Moulin
Anse du Vieux Quai
Anse du Village
Anse du Wreck
Anse Duclos
Anse Duvic
Anse Elliot
Anse Eugène-Francis
Anse Firmin
Anse Forté
Anse Fougère
Anse Fréchette
Anse Gagnon
Anse Galion
Anse Gibbons
Anse Giguère
Anse Gilmour
Anse Gingras
Anse Goodwin
Anse Grant
Anse Grassy
Anse Gribane
Anse Grouville
Anse Guillemette
Anse Hacket
Anse Hall
Anse Harvey
Anse Hébert
Anse Hector-Héroux
Anse Hunter
Anse Igaluitaujag
Anse Igaluitaujag
Anse Igalunniavik
Anse Igalunniavik
Anse Inussujuaq
Anse Inussujuaq
Anse Kaanngitunik
Anse Kaanngitunik
Anse Kanik
Anse Kanik
Anse Katimavik
Anse Katimavik
Anse Kennedy
Anse Kuugag
Anse Kuugag
Anse La Rochelière
Anse Labrie
Anse Langley
Anse Leslie
Anse Longue
Anse Low
Anse Mallet
Anse Maranda
Anse Margigiaq
Anse Margigiaq
Anse McCormick
Anse McInnes
Anse Mercier
Anse Méthot
Anse Monger
Anse Nascopie
Anse Nascopie
Anse Noire
Anse Nuvuttuq
Anse Nuvuttuq
Anse Painchaud
Anse Pierre-Jean
Anse Plate
Anse Pleureuse
Anse Poirier
Anse Port Joli
Anse Pointe
Anse Qasiriasiuviup
Anse Qasiriasiuviup
Anse Qui-Pue
Anse Qurlutuq
Anse Qurlutuq
Anse Rhodes
Anse Ristilly
Anse Roache
Anse Robichaud
Anse Robin
Anse Ross
Anse Rouge
Anse Russell
Anse Saint-Charles
Anse Saint-Denis
Anse Saint-Étienne
Anse Saint-Georges
Anse Saint-Michel
Anse Saint-Pancrace
Anse Sauvage
Anse Scallop
Anse Schoolhouse
Anse Schooner
Anse Seal
Anse Sébastien-Cholet
Anse Sirluaq
Anse Sirluaq
Anse Spring
Anse Suvalivinirniavik
Anse Suvalivinirniavik
Anse Tap
Anse Tarpangajuit
Anse Tarpangajuit
Anse Tasiujakuluk
Anse Tasiujakuluk
Anse Théophile
Anse Tibbits
Anse Tucker
Anse Tuyman
Anse Union
Anse Verte
Anse Wapusuchi
Anse Wapusuchi
Anse Windsor

Anses à Frigault
Anses à Richard
Anses aux Basques
Baie à Jean
Baie Campbell
Baie Caroline
Baie chez Laurier-Laroche
Baie chez Lovell
Baie Chez Huneault
Baie Comeau
Baie de la Alarie
Baie des Jules
Baie Hamel
Baie Lafrentère
Baie Larochelle
Baie Marchand
Baie Paquette
Baie Vigneux
Barachois à Alcide
Barachois à Dye
Barachois à Henriette
Barachois à Lapierre
Barachois à Maurice
Barachois à Montpetit
Barachois à Nicolas
Barachois à Pêchu
Barachois à Sherrer
Barachois à Théophile
Barachois de Gabriel
Bray Inlet
Bull's Cove
Calf Cove
Canal à Gobeil
Crique à Ti-Nest
Crique de la Chaloupe
Entrée du Ruisseau à Rebours
Gaine à Cochon
Gaine à Philippe
Gaine de Foin
Gaine de l'Est
Gaine de l'Ouest
Grand Plain Cove
Grande anse à Sifroy-Girard
Grande anse de la Rivière aux Graines
Grande anse de Manitou
Grande anse de Ridge-Point
Grande anse de Sable
Grande anse du Dock
Grande anse Saint-Augustin
Hadlow Cove
Havre aux Américains
Havre Colombier
Havre Girard
James-Deer Cove
L'Anse
L'Échouerie
L'Hôpital
La Belle Anse
La Garnade
La Grande Anse
La Grande Crique
La Petite Anse
La Petite Baie
La Petite Crique
La Pinnerie
La Rigole
La Soucoupe
La Tête de la Baie
La Vieille Baie
Lac Salé
Lane Cove
Lazy Bay
Le Baille
Le Bas-Fond
Le Bassin
Le Bec de Canard
Le Cormoran
Le Fer à Cheval
Le Gouffre
Le Grand Dock
Le Havre
Le Petit Bassin
Le Petit Dock
Le Petit Glaude
Le Petit Havre
Le Petit Trou
Le Por des Vaches
Le Rigolet
Le Virant
Les Goulettes
Les Petites Anses
Lydia's Cove
McAllister Cove
McCallum's Cove
North Cove
Petit havre à Souverain
Petit lac Salé
Petite anse à Georges
Petite anse Brise-Culotte
Petite anse de l'Anse à la Chaine
Petite anse de l'Ilet
Petite anse de Roches
Petite anse du Nord
Petite anse Saint-Augustin
Petite baie des Deux Montagnes
Portage Cove
Robert's Cove
Ruisseau à Jos
Ruisseau à l'Anguille
Schnak Cove
Shallop Cove
Steven's Cove
Trou à Pierrot-Bacon
Trou à Wilson
Trou du Gros Cap
Trou Noir
Trou Saint-Patrice
West Cove